



Bâtir des liens



InclusionNB

Un guide sur la transition de l'école au travail, puis au monde des adultes et à la vie en communauté, à l'intention des parents de jeunes ayant un handicap





Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des Bailleurs de fonds.

Droits d'auteur © 1997

Troisième édition © 2002

Quatrième édition © 2021 InclusionNB

984 Prospect Street, Fredericton (N.-B.) E3B 2T8
Sans frais : 1-866-NBACL-4U (1-866-622-2548) Tél. :
506-453-4400
Fax : 506-453-4422
Courriel : info@inclusionnb.ca
Web : www.inclusionnb.ca





Table des matières

Partie I

Introduction

Chapitre 1	Transition de l'école au travail et à la vie adulte <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Pourquoi la transition est-elle importante? • Que se passe-t-il avec la transition? • Comment utiliser ce guide 	7
Chapitre 2	Aider votre enfant à effectuer des transitions : un message pour les familles <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Attitude positive et attentes élevées • Investissez-vous et faites participer votre enfant et les autres • Encouragez votre enfant • Connaissez votre communauté • Réseautage • Agissez 	10

Partie II

Vivre dans la communauté et y participer

Chapitre 3	Vivre dans la communauté et y participer <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Pourquoi la participation communautaire est-elle si importante? • Moyens d'encourager la vie en communauté et la participation des personnes ayant un handicap • Préparation à la participation communautaire 	16
Chapitre 4	Travailler dans la communauté <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Valeur du travail • Quels sont les liens entre les tendances de l'emploi et les emplois en soi? • Options de travail • Travail à son compte • Acquisition d'un ensemble de compétences • Qui peut aider? • Lancez-vous! 	20

Partie III

Planifier la transition

Chapitre 5	Promouvoir une transition réussie—un aperçu <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Facteurs clés d'une transition réussie • Qu'est-ce que l'inclusion scolaire? • Avantages de l'inclusion 	27
------------	--	----

Chapitre 6	Planifier la transition	31
	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Qu'est-ce que la planification de la transition? • En quoi la planification de la transition est-elle importante? • Comment commencer la planification de la transition • Quels sont les rôles que vous et votre enfant devriez jouer dans la planification? • Accent primaire sur les forces et les intérêts de votre enfant • Planification de la transition et plan d'apprentissage personnalisé 	

Chapitre 7	Se préparer à la planification de la transition et y participer	41
	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Quelques étapes pour se préparer à la planification de la transition • Qui devrait participer à la planification de la transition? • Réunions de la planification de la transition • S'entendre sur un plan d'action • Utilisation du processus de planification PARCOURS • Surveillance, évaluation et réunions de suivi • Planification de la transition pour Sally Jones 	

Partie IV Transition de l'école au marché du travail

Chapitre 8	Développement des compétences et création d'un portefeuille de carrière	51
	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Développement des compétences améliorant l'employabilité • À propos des compétences améliorant l'employabilité • Création d'un portfolio de carrière pour votre enfant 	

Chapitre 9	Sensibilisation aux carrières et expérience de travail pendant le parcours scolaire	55
	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Comprendre la sensibilisation aux carrières et l'expérience de travail • Sensibilisation au travail, expérience de travail et planification de la transition • Sensibilisation aux carrières • Exploration d'emploi 	

Chapitre 10	Études et formation après le secondaire	61
	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Éducation postsecondaire • Programmes de formation professionnelle • Possibilités actuelles de formation professionnelle 	

Partie V Conclusion

Chapitre 11	Bâtir des liens	64
	<ul style="list-style-type: none"> • Mot de la fin • Ressources financières 	

Références et ressources		67
--------------------------	--	----

Préface

Ce guide a été rédigé principalement à l'intention des familles et des aidants qui ont un ou plusieurs enfants ayant un handicap. Il a été conçu dans l'espoir que les familles et responsables d'enfants et les jeunes ayant un handicap ont les renseignements et la confiance nécessaires pour participer activement à la planification de la vie à l'extérieur de la salle de classe. Bon nombre des questions abordées dans ce guide sont communes à de nombreux jeunes ayant un handicap. En effet, la transition de l'école à la vie d'adulte est un passage auquel tous les jeunes doivent être préparés.

Étant donné que Inclusion NB représente les intérêts des personnes ayant un handicap intellectuel ou développemental, une grande partie des histoires et des exemples que nous utilisons mettent en scène des personnes qui ont été identifiées comme ayant ce type de handicap. Si vous êtes en contact avec une personne qui a un autre type de handicap, n'oubliez pas que ces histoires et ces exemples sont utilisés pour mettre en évidence des questions ou des messages particuliers.

Bien que ce guide soit rédigé à l'intention des familles, nous pensons qu'il sera également utile aux enseignants, aux conseillers d'orientation et aux autres personnes qui auront un rôle à jouer pour aider les personnes ayant un handicap et leur famille à réussir leur transition. On ne saurait trop insister sur l'importance de travailler ensemble à atteindre les objectifs établis par les jeunes et leur famille. Les éducateurs et les autres personnes associées au processus de transition doivent être clairs sur leur rôle et sur l'importance de trouver des moyens respectueux d'aider les jeunes ayant un handicap et leur famille à planifier leur avenir.

Dans le présent guide, le terme « nous » désigne uniquement l'ANBIC (NBACL en anglais). Les opinions et les points de vue exprimés dans ce guide ne reflètent pas nécessairement ceux des personnes qui ont fourni une aide financière ou qui ont apporté leur aide d'une autre manière.

Autant que nous sachions, les renseignements contenus dans ce guide sont à jour jusqu'en mars 2021. Le gouvernement, les programmes scolaires et les politiques changent de temps à autre et nous encourageons les lecteurs à rechercher des renseignements à jour.



Remerciements

Ce projet est né d'un partenariat entre Inclusion NB et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les deux entités reconnaissent le grand besoin de fournir des renseignements et des conseils pour aider les jeunes ayant un handicap et leur famille à faire la transition de l'école au travail et à la vie dans la communauté. Nous remercions chaleureusement Rachel Grant et Lori Baker pour leur engagement et leur soutien. Nous tenons aussi à reconnaître Alex Dingwall pour ses précieuses contributions à ce travail et son dévouement à cette cause.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'aide financière de Développement des ressources humaines Canada, du Charles Johnson Charitable Fund et du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Développement des ressources humaines Canada, le Bureau de la condition des personnes handicapées et l'Initiative pour l'intégration communautaire ont fourni les fonds pour la production et l'impression de la deuxième édition.

Charlotte Campbell a assuré la supervision et la direction de ce projet. Son leadership, son dévouement et son expérience sont grandement appréciés.

De nombreuses personnes ont fourni des suggestions et des commentaires précieux au cours de la production de ce guide. Nous remercions David Jory, Lorraine Silliphant, Alex Dingwall, Normand Robichaud, Pauline Crealock, Alma Page, Florence Burgess, Norma Connell, Rachel Grant, Paul Thébeau, Alain Basque, Darlene Perner, Brenda Lockerbie, Danny Soucy, Sharon Albert, Rhonda Donnelly et Joanne Kraftcheck.

Krista Carr, ancienne directrice générale de Inclusion NB

Ken Pike, chercheur principal et rédacteur

Charlotte Campbell, rédactrice collaboratrice

Stephanie Pollock et Elizabeth Thompson, chercheuses et rédactrices

Shelley Rogers, dactylographe principale

Mise en page et conception de la première édition : Harley • Mallory Strategic Communications, à Fredericton (N.-B.). Mise en page et conception de la deuxième édition : GraphXperts Design Service, à Woodstock (N.-B.). Quatrième édition : Rebecca Cormier, Inclusion NB

En octobre 2020, le Community Living Board - Fundy Region Inc. a gracieusement accordé un financement à Inclusion NB pour mettre à jour cette ressource et la rendre accessible à un plus grand nombre de familles et d'aidants. Un comité interne de Inclusion NB a été mis sur pied pour examiner chacun des chapitres et apporter les changements nécessaires afin de s'assurer que l'information fournie est pertinente et exacte.

Inclusion NB tient à remercier les généreux collaborateurs et rédacteurs pour leurs idées et leurs connaissances sur l'aide à apporter aux familles afin de faciliter la transition de leurs enfants de l'école secondaire :

Samantha Butler, facilitatrice de la transition à la vie adulte de Inclusion NB

Hazel Richard, facilitateur de la transition à la vie adulte de Inclusion NB

Katie Stiles, facilitatrice du soutien aux familles de Inclusion NB

Melissa Kelley, facilitatrice du soutien aux familles de Inclusion NB

Madison Arseneault, facilitatrice de la transition au travail de Inclusion NB

Amanda Donaher, facilitatrice de la transition au travail de Inclusion NB

Corinne Arseneau, facilitatrice du marché du travail de Inclusion NB; Prêts, disponibles et capables

Lindsey Gillies, agente exécutive de Inclusion NB

Rebecca Cormier, agent Exécutive de Inclusion NB

Kristi Ewart, directrice des programmes de soins à l'enfance et de support aux familles de Inclusion NB

Andrea Randon, directrice des programmes pour jeunes et adultes de Inclusion NB



InclusionNB

Partie I Introduction

Chapitre 1 Transition de l'école au travail et à la vie adulte

Chapitre 2 Aider votre enfant à effectuer des transitions : un message pour les familles

Chapitre 1

Transition de l'école au travail et à la vie adulte

Introduction

Tous les parents se demandent à quoi ressemblera la vie de leur enfant une fois l'école terminée. Nous nous demandons tous : Que fera mon enfant? Où vivra-t-il? Quel genre d'amis aura-t-il? Quel type de personne sera-t-il?

Pendant au moins 13 ans, les parents sont rassurés par la régularité et la structure d'une école qui remplit la journée de l'enfant de cours et d'activités. La transition de l'école au marché du travail ou à l'enseignement postsecondaire est à la fois passionnante et difficile. C'est particulièrement vrai pour les parents d'enfants ayant un handicap.

Nous avons tous les mêmes objectifs pour nos enfants, qu'ils aient un handicap ou non. Nous voulons qu'ils aient un emploi, un bon foyer, de bons amis et la possibilité d'être actifs dans leur communauté.

Ce guide a pour but de vous aider à comprendre le rôle que vous pouvez jouer pour aider votre enfant à atteindre ces objectifs en réussissant sa transition du statut d'élève à celui d'adulte.

Dans ce chapitre, nous explorons ce qui suit :

- ce qu'est la transition;
- ce qui est offert en matière d'aide;
- ce que l'avenir pourrait nous réserver;
- des conseils sur la façon dont vous pouvez utiliser ce guide pour défendre efficacement les intérêts de votre enfant.



Pourquoi la transition est-elle importante?

Tous les jeunes qui vont à l'école et finissent par la quitter vivent une sorte de transition. Pour beaucoup, le passage de l'école à la vie adulte se fait en douceur. Les jeunes gens ayant un handicap risquent toutefois davantage de se retrouver au chômage et de ne pas participer à la vie de leur communauté. Il est donc crucial de trouver le moyen de faciliter et de réussir cette transition.

La transition consiste à se préparer à partir, puis à quitter l'école et à faire ce que font les autres adultes. Il s'agit également de participer à la vie de la communauté et d'être un citoyen – un membre qui contribue à la société.

Qu'est-ce que la transition et pourquoi est-elle importante?

La transition est synonyme de changement. Pour les jeunes qui vont à l'école, il s'agit d'un changement de leur statut d'élève à celui d'adulte et de personne active dans la communauté, tout comme les autres adultes de la société. Il peut s'agir de trouver un emploi, d'aller au collège ou à l'université, de trouver un logement, de créer des relations personnelles et sociales avec d'autres adultes, et de s'investir dans la communauté. Bien entendu, la transition du statut d'élève à celui d'adulte ne signifie pas que le jeune réalisera toutes ces activités en même temps; par exemple, de nombreux jeunes continueront à vivre chez leurs parents après avoir terminé leurs études. Mais la plupart des jeunes feront (ou voudront faire) la plupart des choses que font les autres adultes pendant leur vingtaine et leur trentaine. Certains commenceront même avant de quitter l'école secondaire.

Ce guide traite de la manière dont les jeunes personnes ayant un handicap peuvent réussir la transition de la vie d'élève à la vie d'adulte. Il offre aux parents des conseils et des suggestions sur la façon dont leurs enfants peuvent être prêts à entamer leur vie d'adulte quand ils terminent leurs études secondaires. Il traite des notions suivantes : la planification de la transition au marché du travail et à la vie d'adulte, les connaissances et les activités de l'élève à l'école qui faciliteront la transition, et la participation d'autres personnes qui peuvent aider à la transition.

Tous les jeunes qui vont à l'école et finissent par la quitter vivent une sorte de transition. Pour beaucoup d'entre eux, le passage de l'école à la vie adulte se fait en douceur. Ils vont à l'université, trouvent un emploi et un appartement, et ainsi de suite. Pour certaines personnes, les transitions sont plus difficiles. Les jeunes ayant un handicap risquent davantage de ne pas pouvoir aller au collège ou à l'université, d'être au chômage et de ne pas participer à la vie de leur communauté. Il est essentiel de trouver le moyen de faciliter et de réussir la transition. Les mesures prises pour préparer les jeunes à la vie adulte alors qu'ils sont encore à l'école peuvent changer les choses de façon positive et durable.

Par le passé, pour trop de jeunes ayant un handicap, la transition signifiait quitter l'école et bénéficier de certains services destinés à les occuper (p. ex., des ateliers protégés, qui sont des organisations qui fournissent des allocations ou une formation aux personnes ayant un handicap séparément des autres). Si certains jeunes adultes ayant un handicap peuvent avoir besoin de services dans la communauté, la vie adulte comporte bien plus les services à recevoir.

Que se passe-t-il avec la transition?

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a élaboré des programmes et des ressources visant à promouvoir une transition réussie pour les élèves afin de les aider à passer à la vie adulte. Ces programmes consistent souvent à offrir aux jeunes des possibilités d'exploration de carrière et d'expérience professionnelle pendant qu'ils sont encore à l'école.

Jusqu'à maintenant, les dirigeants du système scolaire ont pris un certain nombre de mesures pour aider à planifier la transition des jeunes ayant un handicap (et des autres jeunes) de l'école à la vie adulte. Ces mesures comprennent ce qui suit :

- Le ministère de l'Éducation a introduit un programme d'études sur le développement personnel et la planification de carrière, de la maternelle à la 12^e année. Ce programme comprend trois volets. Le développement personnel donne lieu à des résultats qui permettent à l'élève d'explorer ses traits de personnalité et ses compétences particulières, d'assumer la responsabilité personnelle de son comportement, de développer une estime de soi positive et d'apprendre à interagir efficacement avec les autres. L'apprentissage continu aide les élèves à comprendre leur style d'apprentissage unique, à perfectionner des compétences continues d'apprentissage et gestion du temps, et à assumer une responsabilité et une motivation personnelles. L'exploration des carrières et le programme d'alternance travail-études aident les élèves à explorer leurs caractéristiques personnelles, à évaluer diverses options de carrière, à avoir la possibilité de participer à des stages uniques, et à apprendre à se connaître et à se sensibiliser au monde du travail.
- Le ministère de l'Éducation a conçu un portfolio de planification appelé myBlueprint. Il s'agit d'une plateforme permettant aux élèves de constituer un portfolio personnalisé et de planifier les transitions. myBlueprint a pour but d'aider tous les élèves à planifier leur avenir. Les élèves peuvent le mettre à jour régulièrement avec l'aide des parents, des enseignants et des conseillers. Ce portfolio met en valeur la nécessité pour tous les élèves d'établir des objectifs, de réfléchir à leurs intérêts et d'avoir un plan de carrière à long terme.
- Le programme La vie après l'école secondaire de l'ANBIC s'associe à des écoles de la province pour aider les élèves de 10^e, 11^e et 12^e année ayant un handicap intellectuel à se préparer à entrer sur le marché du travail.



Un facilitateur de l'ANBIC travaillera avec un nombre limité d'élèves, leur famille, leurs enseignants et d'autres personnes à élaborer un plan de transition « centré sur la personne ». Tout au long de ce programme, les élèves participent à une grande diversité d'activités de préparation au travail, comme des cours de préparation à l'emploi et une expérience en milieu de travail, afin de s'assurer que chaque élève sera préparé à la vie après avoir quitté l'école secondaire.

Comment utiliser ce guide

Ce guide comporte quatre parties principales, chacune ayant ses propres chapitres. Veuillez le lire en entier pour passer en revue toutes les questions. Les renseignements particuliers dont vous pouvez avoir besoin de temps à autre peuvent se trouver dans un ou deux chapitres. Utilisez l'information de ces chapitres selon vos besoins, tout en gardant à l'esprit que le livre lui-même présente une image plus complète de ce qu'est la transition.

Vous pouvez également trouver que les renseignements contenus dans ce guide sont trop ou pas assez nombreux pour répondre à vos besoins. Si vous voulez avoir d'autres renseignements, consultez la liste des ressources à la fin du livre. N'oubliez pas que ce livre n'a pas pour but de vous donner toutes les réponses, mais plutôt de vous aider, vous et votre enfant, à travailler sur votre propre processus de transition de l'école à la vie adulte.

La première partie de ce guide présente le concept de transition et explique pourquoi il est important. Dans le deuxième chapitre, nous fournissons un précieux message aux familles, soit les personnes qui joueront le rôle le plus important dans l'accompagnement de leur enfant lors des transitions scolaires.

Dans la deuxième partie, nous parlerons du travail et de la vie dans la communauté. C'est là tout l'enjeu de la transition de l'école à la vie professionnelle. Le troisième chapitre traite du futur rôle de votre enfant en tant que citoyen et de sa vie éventuelle dans la communauté. On y explique également la participation communautaire et son importance pour les personnes ayant un handicap. Le

quatrième chapitre aborde l'importance du travail et de certaines tendances actuelles en matière de travail et d'emploi qui touchent tout le monde. Les questions de soutien liées à la recherche et la conservation d'un emploi pour les personnes ayant un handicap sont également examinées.

La troisième partie aborde en détail la planification de la transition. Nous passons en revue ce qui doit se passer pendant que votre enfant est à l'école pour qu'il ait les meilleures chances de transition. Dans le sixième chapitre, nous traiterons en profondeur la planification de la transition : ce qu'elle est, quand elle doit commencer, qui doit y participer et quels rôles les jeunes handicapés ayant un handicap et leur famille doivent jouer. Le septième chapitre examine le processus de planification en ce qui a trait à ce que vous devez savoir pour commencer à planifier, l'importance de déterminer les objectifs et la vision pour votre enfant, et ce qui devrait se passer lors des réunions de planification pendant que votre enfant est à l'école secondaire.

La quatrième partie touche en particulier aux transitions de l'école au travail. Dans le huitième chapitre, nous passons en revue les compétences nécessaires à l'emploi et l'importance d'élaborer un portfolio de carrière pendant l'école secondaire. Le neuvième chapitre aborde les activités de sensibilisation aux carrières et l'expérience professionnelle pendant l'école. Nous passons en revue les différentes façons dont les élèves peuvent se familiariser avec le travail et être exposés au travail pendant leurs années d'école. Le dixième chapitre traite des moyens par lesquels les élèves ayant un handicap peuvent poursuivre leur éducation et leur formation après avoir quitté l'école secondaire.

Bien que le livre soit divisé en différentes parties, n'oubliez pas que chaque partie influence les autres. En parcourant chaque chapitre, vous verrez comment les différents éléments s'imbriquent. Par exemple, l'expérience professionnelle pendant les années scolaires sera directement liée à la planification de la transition et aux mesures prises par les familles pour aider leur enfant à faire la transition vers le travail et la vie adulte.

Ce livre est destiné aux membres de la famille - plus précisément, aux parents ou aux personnes qui s'occupent des enfants. Toutefois, il a été rédigé dans l'espoir que votre enfant participera activement à la planification de son avenir, dans la mesure de ses capacités. Vous trouverez peut-être certaines questions et tâches difficiles. N'oubliez pas de prendre le temps dont vous avez besoin et de demander à d'autres personnes de vous aider.

Chapitre 2

Aider votre enfant à effectuer des transitions : un message pour les familles

L'importance de l'attitude et des attentes positives

Votre attitude envers votre enfant et vos attentes à l'égard de ce dernier peuvent être les facteurs les plus importants en appui à l'avenir de votre enfant.

Des attentes élevées ne garantissent pas le « succès », mais elles aideront votre enfant à réaliser son potentiel.

Introduction

Tout au long de ce guide, nous explorons les rôles importants joués par les parents, les familles et les communautés pour aider les jeunes à passer de l'école au travail et à la participation communautaire. Vos chances de réussite et celles de votre enfant augmentent considérablement quand les membres de la famille et de la communauté travaillent activement à ce que les gens ayant un handicap aient la possibilité d'être des citoyens productifs.

Dans ce chapitre, nous examinons comment vous pouvez favoriser ce type d'attitude et de conscience de soi chez vous, votre enfant et les membres de votre communauté. Il explore l'importance de ce qui suit :

- Attitude et attentes positives;
- Participation
- Efforts pour encourager l'indépendance et l'acquisition de nouvelles compétences et aptitudes;
- Moyens pour s'informer sur sa communauté;
- Prise de mesures quand elles se révèlent nécessaires;
- Stratégies pour une défense des intérêts.

Attitude positive et attentes élevées

Votre attitude et vos attentes à l'égard de votre enfant peuvent être les facteurs les plus importants en appui à son avenir. Pour de nombreux parents, il est difficile d'avoir une attitude positive et des attentes élevées, car les professionnels leur rappellent



souvent tout ce qui ne va pas chez leur enfant. En fait, on dit à de nombreux parents de ne pas avoir de grandes attentes d'un enfant ayant un handicap. Heureusement, certaines de ces attitudes sont en train de changer. On comprend de plus en plus que TOUS les enfants sont capables de grandir et de se développer. Des programmes, notamment celui sur l'éducation de la famille et de la petite enfance tentent d'aider au développement des jeunes enfants ayant un handicap.

Vous avez peut-être encore une attitude et des attentes négatives à surmonter. N'oubliez pas que si les familles ont de faibles attentes à l'égard de leur enfant, ce fait peut avoir et aura probablement un effet direct sur la vie de l'enfant. Des attentes élevées ne garantissent pas le « succès », mais elles donnent à votre enfant de meilleures chances de réaliser son potentiel. La façon dont vous percevez votre enfant peut avoir une grande influence sur la façon dont les autres le perçoivent également. Il ne s'agit pas de nier que votre enfant aura des limites. Ces limites sont plutôt considérées comme des obstacles qu'il faudra peut-être surmonter tout en aidant votre enfant à développer son potentiel. Chaque personne a des points forts et des intérêts à partir desquels des attentes et des objectifs réalistes peuvent être élaborés. On vous le rappellera tout au long de ce guide.

Moyens de présumer de la compétence :

- Traitez les adultes comme des adultes. Utilisez un ton de voix typique, comme si vous parliez à un ami ou à un collègue de travail. Et quand votre enfant est présent, ne parlez jamais de lui comme s'il n'était pas dans la pièce. Assurez-vous que les autres s'adressent directement à lui plutôt que de passer par une tierce personne (c'est-à-dire vous).

- Trouvez un moyen d'aider votre enfant à communiquer. Tout le monde communique, que ce soit par la parole, les dispositifs de communication améliorée, les images, les gestes, le langage des signes, etc. Aidez votre enfant à trouver le système de communication qui lui convient le mieux. La communication est un pouvoir et la clé de l'autonomie sociale!
- Soyez attentif à ce que votre enfant essaie de vous dire. Avant d'écarter les comportements comme faisant simplement partie de son handicap, pensez d'abord que votre enfant essaie peut-être de vous dire quelque chose. Le comportement est une communication, et il se peut très bien que votre enfant exprime quelque chose d'important de cette façon .
- Ne retenez pas les renseignements par crainte que votre enfant ne comprenne pas. Au contraire, exposez-le à toutes les choses que vous feriez pour n'importe quel autre enfant. Les gens comprennent généralement plus qu'ils ne peuvent exprimer.
- Demandez toujours à votre enfant s'il a besoin d'aide avant de lui en donner. Laissez-le vous dire ce que vous pouvez faire pour être utile.
- Ne faites jamais semblant de comprendre ce qui est dit alors que ce n'est pas le cas. Demandez à votre enfant de vous répéter ce qui a été dit. Répétez ce que vous avez compris.
- Essayez de ne pas finir la phrase de votre enfant ou de le couper. Écoutez-le jusqu'à ce qu'il ait fini de parler, même si vous pensez savoir ce qu'il va dire (et même s'il prend plus de temps pour s'exprimer que ce à quoi vous êtes habitué).
- Évitez d'utiliser des stéréotypes dans votre réflexion. Nous avons tous une personnalité différente et notre propre façon de faire les choses. Pour savoir ce qu'une personne préfère, demandez-lui directement (« si vous avez rencontré une personne autiste, vous n'avez rencontré qu'une personne autiste »).
- Comme certaines personnes aiment plaire aux autres, il est important de faire attention à votre langage corporel, au ton de votre voix et aux autres gestes qui peuvent influencer la décision d'une personne.
- Laissez votre enfant prendre ses propres décisions ou le guider. Ne prenez pas le dessus et ne prenez pas de décisions à sa place. Il peut être difficile pour certains d'entre nous de prendre des décisions rapides. Soyez patient et laissez votre enfant prendre son temps.
- Concentrez-vous sur ce que votre enfant peut faire. Tous les gens veulent avoir la chance de vivre une vie normale, comme tout le monde.
- Évitez d'utiliser les termes « faible niveau de fonctionnement » et « haut niveau de fonctionnement ».
- N'oubliez pas qu'il existe de nombreuses recherches sur les attentes. Les enfants sont à la hauteur des attentes des enseignants et des parents.

Les parents et la famille aident normalement leurs enfants à faire la transition à la vie adulte. Il est raisonnable de s'attendre à ce que vous aidiez également un enfant ayant un handicap à faire cette transition, mais cela peut nécessiter une planification plus minutieuse. Il ne suffit pas de supposer que le système scolaire veillera à ce que votre enfant soit préparé à la vie adulte et à l'intégration dans la communauté une fois qu'il aura obtenu son diplôme.

Investissez-vous et faites participer votre enfant et les autres

Participez au processus de transition pendant les années de scolarité de votre enfant. Il pourrait s'agir d'aider votre enfant à se fixer des objectifs personnels et à trouver des moyens de les atteindre. Vous devrez assister aux réunions (ou même veiller à ce qu'elles aient lieu) et vous tenir au courant de ce qui se passe pendant que votre enfant est à l'école.

Faites participer votre enfant dans les plans et les décisions concernant ses objectifs futurs et ce qui doit se passer pendant qu'il est encore à l'école. Au chapitre six, nous abordons les moyens de faire participer votre enfant dans les plans et l'importance de veiller à ce qu'il fasse toujours partie des discussions sur sa vie.

Pour assurer une transition réussie de l'école, il faut aussi l'engagement d'autres personnes. Ces personnes peuvent être des enseignants, d'autres membres de la famille, des amis, des employeurs de votre communauté, etc. Le processus de transition peut être parfois difficile et d'autres personnes pourront vous aider.

Vous devrez peut-être demander cette aide, à moins qu'elle ne vous soit offerte gratuitement. Il peut être difficile de demander de l'aide, surtout si vous l'avez demandée par le passé et qu'elle vous a été refusée. Cela peut également signifier que des personnes que vous ne connaissez pas feront partie de la vie de votre enfant.

Souvent, d'autres parents qui ont vécu ou vivent le même processus seront une bonne source d'aide. Parfois, les parents se réunissent en petits groupes pour



parler des problèmes qu'ils ont en commun. Il peut être nécessaire de se réunir avec d'autres parents si vous n'arrivez pas à votre but. L'ANBIC ou d'autres organismes de votre communauté peuvent vous aider à contacter d'autres parents.

S'investir, c'est aussi s'informer. Vous devrez peut-être vous renseigner sur la planification de la transition, les programmes d'expérience professionnelle proposés par les écoles, l'emploi assisté, etc. Vous devrez peut-être aussi apprendre comment les gens de votre communauté gagnent leur vie. Bien que vous n'ayez pas besoin d'être un expert, le fait de disposer de certains renseignements vous permettra, à vous et à votre enfant, de participer pleinement aux discussions et aux décisions concernant la planification et les activités de transition. Utilisez ce guide comme point de départ et recherchez d'autres renseignements si vous le jugez nécessaire.

« Je deviens ce que tu penses que je suis. »

Encouragez votre enfant

Il existe plusieurs façons d'encourager votre enfant à apprendre et à développer ses capacités. L'un de vos objectifs devrait consister à ce que votre enfant se débrouille le mieux possible, tant à l'école qu'à la maison. Par exemple, en faisant faire à votre enfant des tâches ménagères, vous lui apprendrez à effectuer le travail qu'on lui demande de faire. En outre, le fait d'apprendre à faire certaines choses, comme lire l'heure et prendre l'autobus, aidera votre enfant à devenir plus indépendant. En encourageant le développement des capacités de votre enfant, vous ferez en sorte que ce dernier dépende moins des autres à l'avenir. Commencez le plus tôt possible.

Encouragez votre enfant à prendre des décisions. Souvent, les parents d'enfants ayant un handicap sont tentés de prendre toutes les décisions pour leur enfant. En encourageant la capacité à prendre des décisions, votre enfant sera en mesure de participer à la planification de la transition et sera prêt à prendre des décisions en tant qu'adulte et citoyen. En considérant la capacité ou la capacité potentielle de votre enfant à prendre des décisions, rappelez-vous ce qui suit :

- Votre enfant est peut-être capable de prendre plus de décisions que vous ne le pensez. Demandez-vous comment vous allez aider et encourager votre enfant à prendre ses propres décisions, maintenant et à l'avenir. La plupart des gens développent leurs capacités de prise de décision en prenant de petites décisions (p. ex., les vêtements à porter, les aliments pour le déjeuner, etc.).
- Les personnes ayant un handicap communiquent parfois de différentes manières (p. ex., le langage des signes, d'autres gestes, des tableaux d'images, etc.). Les décisions sont souvent exprimées d'une manière que les gens peuvent ne pas comprendre facilement. Écoutez les choix de votre enfant et aidez les autres à comprendre la manière dont il communique. La façon dont vous communiquez avec votre enfant sera une leçon importante pour les autres.
- La prise de décisions comporte parfois un risque. Donnez à votre enfant la possibilité de prendre des décisions, même si cela comporte un certain risque.
- Il est normal pour nous tous de demander l'aide et l'avis des autres quand nous prenons des décisions. Votre enfant peut également bénéficier de l'aide et du soutien d'autres personnes de la même manière.
- N'attendez pas à ce que votre enfant soit parfait quand il prend des décisions ou fait des choix. Nous faisons tous des erreurs de temps à autre. N'oubliez pas que chaque décision ou choix a des conséquences, certaines bonnes, d'autres mauvaises. Tous les enfants, qu'ils aient ou non un handicap, doivent en être conscients.

En encourageant votre enfant à développer des capacités, vous lui permettrez de moins dépendre des autres à l'avenir. Commencez le plus tôt possible.

La connaissance de votre communauté vous permettra d'être plus actif sur le plan la planification de la vie de votre enfant dans la communauté après l'école.

Souvent, une personne ayant un handicap n'est pas prête à prendre des décisions quand les autres pensent qu'il faut le faire. Forcer un enfant à prendre une décision dans l'urgence peut aboutir à une mauvaise décision et à un enfant en colère ou frustré. Dans la mesure du possible, essayez de faire en sorte que votre enfant ait le temps nécessaire pour décider ce qu'il veut vraiment.



Connaissez votre communauté

Vous serez un atout important pour votre enfant si vous connaissez bien votre communauté. Qui sont les employeurs et quels types d'emplois sont offerts? Quelles sont les possibilités d'emplois d'été? Si vous avez un collège communautaire local, quels sont les programmes offerts qui pourraient intéresser votre enfant? Quels services communautaires ou programmes gouvernementaux existent dans votre communauté et peuvent aider votre enfant à atteindre ses objectifs? Quelles sont les possibilités d'activités de loisirs et de rencontres sociales?

Le fait de connaître votre communauté signifie que vous êtes suffisamment informé pour offrir des suggestions sur les emplois, les logements ou les possibilités sociales possibles. Cela vous permettra également d'être plus actif sur le plan de la planification de la vie de votre enfant dans la communauté après la fin de l'école.

Réseautage

Le réseautage est un effort conscient pour rencontrer des gens et les utiliser comme ressource, en particulier pour un bénéfice mutuel. Il permet également d'élargir son cercle de connaissances, de s'informer sur les possibilités d'emploi, et de mieux connaître les aides et les services offerts dans la communauté.

Le réseautage est l'une des stratégies les plus efficaces que vous pouvez utiliser pour aider votre enfant à explorer et à élargir ses possibilités de carrière. L'utilisation d'autant de contacts personnels que possible offrira le plus d'occasions de trouver un emploi potentiel ou d'être actif dans la communauté.

Vous devriez voir le potentiel de chaque connaissance et de chaque contact. Toute personne que vous rencontrez peut être un employeur, connaître un employeur ou savoir qui démissionne, embauche ou qui prend de l'expansion. Vous pouvez également utiliser votre réseau pour avoir accès aux réseaux d'autres personnes, élargissant ainsi le bassin de contacts potentiels dans le but de découvrir de nouvelles possibilités pour votre enfant.

Il existe deux types de réseaux de base, structurés et non structurés. Les réseaux non structurés sont constitués des personnes qui sont les plus proches de vous. Voici quelques exemples de contacts de réseaux non structurés :

- Famille
- Amis proches
- Collègues
- Clergé
- Voisins
- Dentiste
- Docteur

Le réseau structuré d'une personne comprend généralement des connaissances et des contacts professionnels. La place que vous accorderez à ces contacts dans votre réseau social dépendra de votre degré de familiarité avec eux. Les contacts du réseau structuré peuvent inclure :

- Chambre de commerce
- Club Rotary ou Lyons
- Contacts avec les employeurs actuels et passés
- Professionnels de l'emploi assisté
- Représentants de la communauté
- Fonctionnaires municipaux
- Conseiller en réadaptation
- Gestionnaire de cas
- Personnel d'école

Agissez

Soyez prêt à agir quand il est nécessaire de le faire. Trop souvent, nous avons tendance à nous en remettre à d'autres personnes quand une personne ayant un handicap a besoin d'aide. C'est particulièrement le cas lorsqu'il existe des services ou des organismes de services locaux qui sont censés aider les personnes à trouver un emploi ou à être actives dans leur communauté. Les services sont utiles, mais ils ont des limites. Ils ne doivent pas remplacer vos efforts et ceux de votre enfant pour faire bouger les choses. N'oubliez pas que plus une famille s'active, plus l'action familiale a des chances de paraître crédible.

Il existe de nombreux types de mesures que vous aurez peut-être à prendre dans le cadre du processus de transition. Vous devrez peut-être réunir un groupe de personnes pour vous aider, vous et votre enfant, à planifier ce qui se passera après l'école secondaire. Il se peut que vous ayez à parler aux employeurs de votre communauté des emplois possibles pour votre enfant. Vous devrez peut-être parler aux personnes de l'école ou du district scolaire des possibilités pour votre enfant d'apprendre des matières et des compétences qui lui seront utiles. Enfin, vous aurez peut-être à encourager et motiver votre enfant à en faire davantage et à réaliser son potentiel en tant qu'élève et en tant qu'adulte.

Stratégies pour une défense efficace des intérêts

Vous connaissez votre enfant plus profondément que quiconque. Vous avez passé des années à vivre avec lui, à l'observer, à y réagir, à le comprendre et à lui répondre. Vous avez appris dans quelles conditions votre enfant coopère ou résiste, prend l'initiative ou suit, interagit ou se retire, et quand il est le plus apte à communiquer.

En tant que parent, vous serez le plus important défenseur de votre enfant jusqu'à ce qu'il soit assez vieux et assez informé pour s'exprimer par lui-même. Vous connaissez les points forts et les difficultés de votre enfant, et vous pouvez l'aider à trouver et à obtenir les ressources dont il a besoin pour réussir. Comme chaque situation et chaque enfant sont différents, la défense des

intérêts de l'enfant peut prendre des formes et des approches très diverses. Voici quelques conseils pour vous aider à défendre efficacement les intérêts de votre enfant.

La défense des intérêts d'un proche atteint d'un handicap peut prendre les formes suivantes :

- Aide à votre enfant pour défendre ses droits individuels;
- Aide à votre enfant pour avoir et conserver des occasions de participer de façon importante dans la communauté;
- Aide à votre enfant pour accéder aux soutiens et aux services liés au handicap dont il peut avoir besoin pour mener une bonne vie.

Conseils pour être un défenseur efficace

Gardez les lignes de communication ouvertes avec votre enfant : quel que soit l'âge de votre enfant, il n'est jamais trop tôt pour ouvrir les lignes de communication. Votre enfant a le droit de savoir ce qui est fait pour l'aider et il a le droit d'exprimer son opinion tout au long du processus. Un jeune enfant ne comprendra peut-être pas ce que signifie être un défenseur efficace ou tout ce qui se passe pendant le processus, mais il saura qu'il joue un rôle, et c'est important.

Établissez des liens : apprenez à connaître l'équipe de soutien de votre enfant (y compris les professionnels de la santé, les enseignants, les conseillers, les travailleurs sociaux, etc.). Le fait d'établir des liens avec ces personnes vous aidera à garder les lignes de communication plus ouvertes. Il y a moins de risques de malentendus si tout le monde se connaît.

Préparation : n'oubliez pas que l'information est un pouvoir. Ayez des objectifs précis ou des choses que vous aimeriez réaliser pour votre enfant et avec lui. Déterminez les questions ou les problèmes clés que vous et votre enfant rencontrez, ainsi que les solutions possibles qui vous semblent réalisables. Si possible, décidez ce que vous êtes prêt à accepter si vous ne pouvez pas obtenir exactement ce que vous voulez. Enfin, identifiez les personnes susceptibles de vous aider et celles avec lesquelles vous devrez parler afin d'obtenir des résultats pour votre enfant.

Communication : soyez clair, concret et sûr de vous. Écoutez attentivement ce que disent les autres et posez des questions. Le cas échéant, utilisez des histoires ou des moyens visuels pour communiquer des renseignements. N'hésitez pas non plus à demander des précisions. Il est bon de soumettre par écrit toutes vos demandes ou questions. Conservez une copie de ces demandes en indiquant la date à



laquelle vous les avez envoyées. Il peut également être utile de tenir un registre des personnes à qui vous avez parlé et à quel moment.

Documentation et prise de notes : tenez un carnet, un journal ou un agenda pour y indiquer vos discussions. Conservez un dossier des réponses écrites et autres documents. Utilisez les courriels pour assurer le suivi des réunions.

Faites un suivi : essayez de ne pas être trop frustré ou intimidé si vous n'obtenez pas la réponse ou les résultats que vous recherchez. Parfois, le suivi de vos problèmes peut nécessiter que vous vous adressiez à un titulaire de poste plus élevé dans l'organisation. À un moment donné, vous pouvez avoir l'impression d'avoir fait tout ce que vous pouviez par vous-même. Quand vous travaillez avec des systèmes ou des organismes gouvernementaux, vous devrez peut-être contacter des représentants élus. Enfin, il peut arriver que vous ne réussissiez pas, quels que soient vos efforts.

N'oubliez pas que vous avez le contrôle : les parents ne doivent jamais se sentir obligés de prendre une décision. En fin de compte, c'est vous qui êtes aux commandes. S'il est important d'être réceptif aux idées des autres, n'acceptez pas quelque chose qui, selon vous, va à l'encontre de ce qui est le mieux pour votre enfant.

Restez calme : n'oubliez pas que l'équipe de soutien de votre enfant est là pour vous aider, même si vous n'êtes pas d'accord avec elle. Le processus se déroulera plus facilement si vous écoutez et gardez l'esprit ouvert. Faites une liste des sujets que vous souhaitez aborder lors des réunions importantes. Prenez de grandes respirations. Envisagez d'amener un ami ou un parent qui pourra prendre des notes pour vous et vous aider à garder la situation en main. Comprenez les droits de votre enfant : la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies protège toute personne ayant un handicap contre toute discrimination illégale. La Convention est un traité international qui énonce les droits des personnes ayant un handicap et les obligations des pays qui la ratifient pour promouvoir et protéger ces droits. La Convention est entrée en vigueur en 2008. Le Canada a signé la Convention, mais ne l'a pas encore ratifiée. La Convention des Nations Unies est l'un des documents les plus progressistes en matière de droits de la personne ayant une incidence sur la vie des personnes atteintes d'un handicap jusqu'à maintenant. Elle contient 50 sections (ou articles) et traite des droits des personnes ayant un handicap dans les domaines de l'éducation inclusive, de l'emploi, de l'inclusion communautaire et du système judiciaire.

Les meilleures relations entre professionnels et parents sont celles au sein desquelles il existe une confiance mutuelle, le respect et une communication ouverte. Les parents doivent être reconnus pour le rôle central qu'ils jouent dans la croissance, le développement et le bien-être de leur enfant, tandis que les professionnels doivent être reconnus pour les connaissances ou l'expertise particulières qu'ils apportent.



Partie II Vivre dans la communauté et y participer

Chapitre 3 Vivre dans la communauté et y participer

Chapitre 4 Travailler dans la communauté

Chapitre 3

Vivre dans la communauté et y participer

L'importance de la participation communautaire

L'importance de la participation communautaire ne doit pas être sous-estimée. Les personnes qui font des choses qui sont appréciées par les autres sont généralement acceptées et respectées. Quand nous sommes appréciés, nous avons la possibilité de participer à des activités communautaires et de côtoyer d'autres personnes. Nous avons également plus d'occasions de nous faire des amis et de rencontrer d'autres personnes dans notre vie qui veulent passer du temps avec nous.

Introduction

Tout au long de ce chapitre, nous examinons l'importance de vivre dans la communauté et d'y participer. Que l'on ait un handicap ou non, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires est une étape importante qui signifie qu'une toute nouvelle vie commence en dehors des murs de l'école. Il est important que les familles encouragent leurs enfants ayant un handicap à acquérir les attitudes, les compétences et les capacités qui leur permettront de participer davantage dans la communauté de leur choix. Nous soulevons ici des moyens importants pour aider à appuyer la participation des personnes dans leur communauté.

Nous allons examiner ce qui suit :

- les raisons pour lesquelles la participation communautaire est si importante;



- les différents aspects de la participation;
- les mesures positives qui peuvent être prises pour encourager votre enfant, notamment :
- l'acquisition de compétences personnelles;
- le développement des images sociales positives;
- la promotion de liens avec les autres;
- la promotion de la participation aux activités de la classe et de l'école;
- les moyens de se préparer à la participation dans la communauté.

Pourquoi la participation communautaire est-elle si importante?

Dans notre vie d'adulte, nous faisons beaucoup de choses que la société apprécie. Nous sommes des travailleurs, des contribuables, des électeurs, des bénévoles, des acheteurs, des clients, des membres de l'église, d'un club ou d'une organisation, des parents ou des grands-parents, des athlètes, etc. En assumant ces rôles, nous sommes perçus comme des personnes faisant quelque chose de précieux dans notre communauté et notre société. Nous contribuons à la communauté et nous y participons, et nous sommes généralement appréciés.

De nombreuses personnes, pour plusieurs raisons, ne sont pas acceptées ou valorisées au sein de la communauté. De nombreuses personnes ayant un handicap risquent d'être exclues de la communauté si des mesures ne sont pas prises pour qu'elles puissent y participer. Être exclues peut signifier que les personnes ayant un handicap n'auront pas la possibilité d'avoir des amis, de travailler ou de participer aux activités ordinaires de la vie.

Aspects de la participation communautaire

Quand votre enfant termine ses études secondaires, de nombreuses possibilités s'offrent à lui. Certaines peuvent être nouvelles, tandis que d'autres peuvent évoluer à partir d'activités actuelles.

L'appartenance à une société comporte de nombreux aspects qui apportent de la valeur à notre vie et à la communauté. Il peut s'agir de ce qui suit :

- avoir la possibilité de participer au processus électoral et de voter (après 18 ans);
- être un bénévole et offrir son temps et ses compétences pour aider sa communauté et ses concitoyens;
- donner son avis au sujet des enjeux communautaires (p. ex., l'environnement, la pauvreté, etc.) et aider la communauté à relever ces enjeux;
- se joindre à un club philanthropique.

Emploi

Le fait d'avoir un emploi ou de travailler est un élément clé de la participation à la vie communautaire. La plupart des gens sont connus pour le type de travail qu'ils font. Nous examinons le travail séparément dans le chapitre suivant.

Famille et amis

La famille et les amis occupent souvent une place importante dans notre vie quotidienne. Bien souvent, ils peuvent influencer nos centres d'intérêt. Nous aimons tous être un membre de la famille ou un ami proche.

RM a déménagé à Bathurst il y a moins d'un an, sans plan ni soutien naturel en place. Il a depuis établi des liens dans sa communauté et s'est fait connaître pour sa détermination à redonner et à aider les autres. Il connaît très bien les



pratiques de premiers soins et de sécurité et a été reconnu par les propriétaires d'entreprises pour son désir d'assurer la sécurité de la communauté. Il aide souvent ses amis à effectuer diverses tâches, comme déplacer des meubles ou des livres, ou aider dans le magasin de son ami. Il aime aussi communiquer son amour de la musique avec les autres.

RM est prêt à essayer de nouvelles choses avec le bon soutien. Il s'est récemment joint à la Coalition des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick. Il aimerait aider les autres et améliorer le système en parlant de ses expériences. Il prévoit continuer à établir des liens importants dans sa nouvelle communauté tout en gardant le contact avec ses anciens amis.

Engagement personnel

L'engagement personnel et la participation communautaire peuvent être différents pour chacun. Cependant, il est important de se sentir comme étant un membre apprécié de la communauté en tant qu'adulte, quelle que soit la manière dont une personne participe. L'engagement personnel peut inclure donner la possibilité aux gens de participer à des activités communautaires ordinaires, comme les achats et les opérations bancaires, ou simplement se déplacer dans les villages, les villes et les localités. Nous nous faisons connaître et accepter par les autres grâce à ces activités.

L'engagement personnel comprend également les activités qui sont plus importantes ou qui demandent une plus grande participation. Par exemple, une personne peut être membre d'un groupe de bénévoles, d'un club de lecture ou d'une équipe de natation. On peut aussi devenir membre d'une organisation qui défend une cause qui nous tient à cœur (p. ex., la Société du cancer, l'UNICEF, etc.). Les occasions d'apprendre à connaître les gens augmentent considérablement quand les personnes sont plus actives au sein de leur communauté.

Loisirs, passe-temps et divertissement

Notre participation peut être fondée sur le plaisir personnel ou sur la recherche d'activités agréables. Les loisirs et le divertissement sont souvent les moyens par lesquels nous participons dans les clubs ou des associations. Certains clubs et associations organisent des activités sportives (p. ex., un club de curling, un club de natation, etc.) et d'autres, des passe-temps, comme l'observation des oiseaux, la photographie, etc. Le fait de

s'adonner à des activités récréatives et de loisirs peut également signifier que l'on aime être spectateur ou appuyer des événements sportifs, comme le hockey, le baseball et le soccer. Ou encore, il peut s'agir simplement d'aller voir un film ou de manger avec des amis ou des collègues de travail.

[Consultez la liste des ressources pour trouver des livres utiles sur ce sujet.](#)

Logement

Le présent guide n'a pas pour objet d'examiner les possibilités de logement pour les personnes ayant un handicap. Il est probable que votre enfant continuera à vivre avec vous après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires. Cependant, à un certain point, vous et votre enfant voudrez peut-être envisager sérieusement que ce dernier vive dans sa propre maison avec tout le soutien nécessaire. La planification du déménagement en dehors du foyer familial peut être difficile et prendre un certain temps. Lorsque vous y réfléchissez, n'oubliez pas l'importance d'avoir la possibilité de participer à la vie communautaire et d'avoir des rôles valorisés. N'oubliez pas non plus la sécurité que procure le fait d'avoir son propre logement. Pour avoir d'autres renseignements d'un futur logement, Consultez le chapitre 8 de l'ouvrage *Entreprendre le voyage* (Déménager : options de logement et de soutien). (Consultez la liste des ressources pour avoir de plus amples détails.)



Moyens d'encourager la vie en communauté et la participation des personnes ayant un handicap

Un certain nombre de mesures positives peuvent être prises pour aider les gens à participer activement et à jouer un rôle important dans leur communauté. Commencez à utiliser ces suggestions le plus tôt possible, de sorte qu'au moment où votre enfant terminera ses études, une grande partie du travail de base aura été effectuée.

Acquisition de compétences personnelles

L'acquisition des compétences est importante pour un certain nombre de raisons :

- L'acquisition des compétences signifie que votre enfant sera mieux en mesure de faire des choses qui faciliteront sa participation. Par exemple, en apprenant un passe-temps ou en pratiquant un sport, votre enfant pourra plus facilement participer à des clubs ou à des groupes qui encouragent ces activités. De même, le fait d'apprendre à gérer ses finances, à prendre l'autobus ou à voter lors d'une élection signifie que ces activités seront offertes.
- La capacité à faire des choses par soi-même est considérée comme importante dans notre société; par conséquent, comprendre ce que votre enfant peut faire par lui-même facilitera la mise en place de soutiens extérieurs pour l'aider à participer dans la communauté.

Promotion des images sociales positives

Les gens ont plus de chances d'être acceptés si les autres les voient de manière positive. Vous pouvez aider votre enfant à projeter une image positive en vous assurant de ce qui suit (en partie) :

- votre enfant revêt des vêtements adaptés à son âge;
- votre enfant a une apparence soignée et est propre;
- votre enfant participe à des activités que font les autres enfants de son âge (cela ne signifie pas que votre enfant ne peut pas choisir de faire d'autres activités qu'il aime);
- vous et les autres personnes parlez de votre enfant de façon respectueuse, positive et valorisante.

Promotion des liens avec d'autres personnes

Dès son plus jeune âge, votre enfant doit être encouragé à passer du temps avec d'autres enfants. Pour beaucoup d'entre nous, les amis que nous nous sommes faits



pendant notre enfance et notre adolescence sont les personnes avec lesquelles nous sommes en contact à l'âge adulte. Le fait d'apprendre à s'entendre et à s'associer avec d'autres personnes constitue l'un des aspects les plus importants de la participation communautaire.

Il existe un certain nombre de moyens pratiques d'encourager votre enfant à se lier d'amitié avec d'autres enfants :

- Créez des occasions pour votre enfant de passer du temps avec les autres enfants de votre quartier. Assurez-vous que votre enfant a accès aux terrains de jeux et de balle ainsi qu'à des endroits où les autres enfants passent du temps.
- Invitez des enfants du quartier ou des camarades de classe chez vous pour des fêtes, des soirées pyjama ou d'autres occasions de faire des choses ensemble. Faites de votre maison un lieu accueillant pour les enfants du quartier.
- Inscrivez votre enfant chez les scouts, les guides, les groupes religieux, les sports ou les groupes de loisirs qui l'inciteront à interagir avec d'autres enfants. Essayez d'identifier un ou deux autres enfants qui seraient prêts à aider votre enfant à participer.

Le besoin de liens positifs et d'amis est universel. À l'heure actuelle, les écoles mettent davantage l'accent sur les liens entre les élèves comme aspect crucial de l'apprentissage. Les dirigeants scolaires prennent en compte le besoin d'amitié et d'appartenance pour mieux répondre aux besoins de tous les élèves.

Connecting Students: A Guide to Thoughtful Friendship Facilitation for Educators and Families, C. Beth Schaffner et Barbara Buswell

Promotion de la participation de votre enfant aux activités de la classe et de l'école

Pendant 12 ou 13 ans, votre enfant passera une grande partie de son temps à l'école. Il sera donc très important

qu'il participe aux activités régulières de la classe et de l'école. Il doit notamment passer du temps avec les autres enfants pendant la récréation ou l'heure du déjeuner. Votre enfant doit également être encouragé à faire partie des clubs et des activités scolaires. Assurez-vous que, chaque année, vous discutez de la participation de votre enfant avec son enseignant et d'autres personnes de l'école. Il peut être judicieux de fixer des objectifs de participation en classe et à l'école dans le « plan d'apprentissage personnalisé » (PAP) de votre enfant).

Préparation à la participation communautaire

Les années d'école représentent une période importante pour préparer votre enfant à participer à la communauté en tant qu'adulte. Il est important que vous et votre enfant commenciez à penser à ces éléments dès maintenant. Vous pourrez ainsi tirer profit des bienfaits du système scolaire pour vous aider à vous préparer.

En règle générale, nous vous suggérons de vous préparer en faisant ce qui suit :

- Au fil des ans, apprenez à connaître les intérêts, les préférences et les forces de votre enfant. Utilisez ces connaissances pour aider votre enfant tout au long de son éducation.
- Réfléchissez à ce que la participation communautaire signifiera pour votre enfant après l'obtention de son diplôme. Quelle vision avez-vous, vous et votre enfant, de son rôle dans la communauté? Quels objectifs précis de participation souhaitez-vous que votre enfant atteigne? Utilisez cette vision et ces objectifs en les intégrant dans la planification de la transition qui a lieu pendant que votre enfant est à l'école.
- Dans la mesure du possible, intégrez votre vision et vos objectifs de participation communautaire dans le programme scolaire de votre enfant. Par exemple, le fait d'apprendre ce que signifie d'être membre de la communauté et comment participer à cette dernière peut être un objectif approprié pour votre enfant dans le cadre d'un cours d'études sociales.
- Veillez à ce que votre enfant participe dès maintenant à la vie communautaire. Comme indiqué auparavant, quand vous encouragez votre enfant à participer à des activités comme les scouts, les guides, les groupes religieux, etc., pendant qu'il est jeune, vous lui procurez la meilleure façon d'apprendre à s'investir dans sa communauté.



Chapitre 4

Travailler dans la communauté

Introduction

Nous avons tous un rôle important à jouer pour préparer les enfants de tout âge à devenir des adultes prospères et salariés dans une société qui accorde une grande importance au travail.

Dans ce chapitre, nous examinons ce qui suit :

- La valeur du travail;
- Les tendances sur le lieu de travail;
- Les options de travail;
- Les soutiens de travail;
- Le rôle des familles, des organismes communautaires et des entreprises;
- Les services et programmes gouvernementaux et communautaires.

Nous sommes convaincus que les personnes ayant un handicap doivent se voir offrir les mêmes possibilités de travailler dans la communauté que les personnes sans handicap. Ce chapitre vous aidera, vous et votre enfant, à vous préparer au monde du travail et à l'aborder.

La valeur du travail

« Pour les personnes, le travail est un élément important de la structure : identité personnelle et sociale; liens familiaux et sociaux; moyens de gagner de l'argent et donc d'accéder à un certain nombre de biens, d'activités et de services essentiels et non essentiels; routines quotidiennes; niveau d'activité; bien-être physique et mental; confiance en soi et estime de soi; et sentiment de valeur personnelle procuré par le sentiment de contribuer à la société ou à l'intérêt commun. »

<http://www.inworkproject.eu/toolbox/>

Pourquoi le travail est-il important?

- C'est en travaillant que nous pouvons acheter les choses dont nous avons besoin pour vivre et profiter de la vie, et être aussi indépendants que possible.
- Le travail renforce le sentiment de valeur personnelle et l'estime de soi. Il nous permet de savoir que nous sommes productifs et que nous apportons de la valeur à la société.
- Notre travail nous donne une partie de notre identité et représente qui nous sommes : enseignant, policier, employé de magasin, employé de bureau, etc. Quand nous rencontrons une nouvelle personne, l'une des premières questions que l'on en entend généralement est : « Que faites-vous dans la vie? »
- Le fait de travailler et de se former au travail nous met en contact avec d'autres personnes. Nous rencontrons des gens et apprenons à les connaître. Nos collègues de travail peuvent devenir nos amis à l'extérieur du travail. Pour de nombreuses personnes, le travail avec d'autres personnes rend tout simplement leur journée plus agréable. Un emploi est donc essentiel à notre inclusion dans la communauté.

En dépit de la valeur que nous accordons au travail, les personnes ayant un handicap ont été largement exclues de la population active. Les taux d'emploi actuels de cette population sont nettement inférieurs à ceux de la population générale sans handicap (à l'échelle nationale, 59 % contre 80 %). Au Nouveau-Brunswick, le taux d'emploi des personnes ayant un handicap âgées de 15 à 64 ans se situe à 53,9 %. Plusieurs raisons expliquent ce fait, mais l'attitude et les croyances des gens à l'égard des capacités des personnes ayant un handicap en sont les principales. Les familles ont mentionné ces croyances et attitudes ainsi que les nombreux professionnels qui ont considéré les personnes ayant un handicap principalement comme étant des personnes avec limitations; cependant, beaucoup de ces croyances sont fausses. Les personnes ayant un handicap peuvent apprendre et être des travailleurs productifs sur des lieux de travail ordinaires.

D'autres raisons expliquent pourquoi les personnes ayant un handicap ont été exclues des lieux de travail :

- Le manque de possibilités pour améliorer l'indépendance et perfectionner les compétences;
- Le manque de soutien pour obtenir et conserver un emploi;
- Le manque de possibilités d'obtenir l'éducation;
- Le manque de préparation de la part du système scolaire.



Quels sont les liens entre les tendances de l'emploi et les emplois en soi?

La planification de la transition de l'école au travail exige une bonne compréhension de ce qui se passe dans la communauté. Les progrès rapides de la technologie, les inventions et les nouveaux modes de communication ont changé le mode de fonctionnement de la société, modifiant la nature et la façon dont nous travaillons.

Au fur et à mesure que les élèves avancent dans leurs études, une prise de conscience des changements survenus sur le lieu de travail et des façons dont les gens travaillent et gagnent leur vie peut influencer les objectifs d'emploi. Par exemple, les types d'emploi traditionnels existent-ils toujours? De nouvelles possibilités sont-elles offertes par de nouveaux types d'entreprises ou d'industries? Existe-t-il dans votre communauté des besoins en services ou en biens qui ne sont pas actuellement satisfaits?

Les types d'emplois ou de carrières ont changé au fil des années et continuent d'évoluer. Il est important de connaître les tendances changeantes de l'emploi :

- De nombreux emplois qui reposaient auparavant sur un travail physique ou manuel n'existent plus. Les emplois dans l'industrie manufacturière, par exemple, peuvent continuer à diminuer parce que la technologie a remplacé les personnes dans certains domaines. Il est possible de faire carrière dans le secteur de la fabrication et de la production, mais on ne retrouvera peut-être jamais les niveaux antérieurs à l'ère de l'information.
- La plupart des emplois offerts aujourd'hui se situent dans le secteur des services : plutôt que de produire des biens destinés à être utilisés par d'autres, de plus en plus de personnes sont employées dans des services au public. Ces emplois de service exigent souvent différents types de compétences, par exemple la capacité à communiquer avec les gens (compétences en communication).
- De plus en plus de personnes occupent aujourd'hui des emplois à temps partiel. Les emplois à temps plein, en particulier pour les jeunes, sont de plus en plus difficiles à trouver. Aujourd'hui, de nombreuses personnes doivent occuper des emplois à temps partiel qui n'offrent pas la sécurité et les avantages (p. ex., les pensions et les prestations de santé) qu'offrent les emplois à temps plein. Le travail à temps partiel peut également nécessiter une certaine souplesse dans les horaires et les temps de travail.
- De plus en plus de personnes travaillent pour elles-mêmes. La plus forte croissance de l'emploi a été et devrait découler du développement des petites entreprises et du travail indépendant. Alors que les grandes entreprises et les gouvernements continuent de réduire leurs effectifs, les gens sont obligés de compter sur leurs propres ressources et leur créativité pour créer du travail pour eux-mêmes. De nombreuses personnes gèrent désormais leur entreprise à partir de leur domicile.
- Il y a moins d'emplois dans le secteur public. Les gouvernements continuant à réduire les dépenses, moins de personnes sont employées dans le secteur public.
- L'équité en matière d'emploi a lieu quand des mesures actives sont prises pour garantir l'embauche de certaines personnes appartenant à des groupes particuliers (personnes ayant un handicap, femmes, minorités visibles et peuples autochtones). De façon générale, les gouvernements prônent l'équité en matière d'emploi. Dans la plupart des cas, les programmes d'équité sont volontaires plutôt qu'obligatoires.
- Les communautés peuvent également être touchées par les types d'emplois saisonniers. De nombreuses personnes, en particulier dans certaines régions du Nouveau-Brunswick, continuent de compter sur des emplois saisonniers pour gagner leur vie d'une année à l'autre.

Il peut sembler bien différent de trouver un emploi de nos jours par rapport à ce qu'était la situation à la fin de vos études secondaires!

Options de travail

Il est plus difficile pour une jeune personne ayant un handicap de trouver et de conserver un emploi après avoir quitté l'école, ce qui signifie qu'il peut être encore plus important pour les jeunes ayant un handicap et leur famille de commencer à planifier tôt la transition de l'école au travail.

Il y a deux catégories de travail à considérer :

1. Employé : travailler pour quelqu'un d'autre (une entreprise ou un employeur) qui vous embauche.
2. Travailleur indépendant : travailler pour soi-même (soit individuellement, soit collectivement avec un groupe d'autres personnes).

Quelques considérations générales

Quand vous envisagez des options de travail, il faut tenir compte de quelques considérations générales :

- Respectez les choix et les préférences. Si votre enfant participe à la décision de ce qu'il veut faire, il lui sera plus facile de réussir son entrée dans la vie active après l'école secondaire. Afin de prendre des décisions concernant le travail, il faut avoir la possibilité d'expérimenter différents types d'emplois d'une manière ou d'une autre. La planification de la transition effectuée pendant la scolarité sera cruciale pour que le jeune puisse vivre ces expériences. Les emplois d'été et à temps partiel (le soir et la fin de semaine) sont importants dans l'acquisition des compétences professionnelles et l'exploration des possibilités de carrière.
- Faites correspondre les points forts et les compétences avec les emplois potentiels. Le fait de se concentrer sur les points forts et les compétences et de les développer sera un élément clé de la planification de la transition. À la fin de sa scolarité, votre enfant devrait avoir acquis des points forts et des compétences dans des domaines qui l'aideront à déterminer le type de travail qu'il est capable de faire dans la communauté.
- Connaissez votre marché du travail local. Il est également important d'avoir une bonne compréhension

de ce qui se passe dans votre communauté. Examinez les entreprises et les industries existantes, ainsi que les nouvelles, du point de vue de leur potentiel à offrir des possibilités d'emploi. Sachez où les possibilités existent. Si le travail indépendant est une possibilité, sachez où il peut y avoir des occasions de créer un emploi ou de démarrer une entreprise.

- Y a-t-il des considérations relatives au transport? Certaines personnes ayant un handicap ne seront pas en mesure d'obtenir un permis de conduire ou d'acheter une voiture. Elles devront compter sur d'autres moyens de transport pour se rendre au travail ou en revenir. Le fait de pouvoir habiter le plus près possible de son lieu de travail, d'utiliser les autobus publics ou de compter sur l'aide d'un collègue pour se rendre au travail ou en revenir peut vraiment changer les choses. Quand on pense à la transition de l'école au travail, il peut être aussi important de pouvoir se rendre à son travail que d'en trouver un.

Emploi assisté

De nombreuses personnes ayant un handicap peuvent avoir besoin d'aide pour trouver et occuper un emploi. Parfois, les personnes n'ont besoin d'aide que pour trouver un emploi, remplir une demande d'emploi ou passer une entrevue d'embauche. D'autres personnes peuvent avoir besoin de différentes formes de « soutien ». Le soutien consiste à fournir une aide à une personne sur un lieu de travail. Il peut s'agir de changer ou d'adapter le lieu de travail, les tâches ou les horaires. Certaines personnes ayant un handicap intellectuel peuvent avoir besoin d'un soutien continu (p. ex., quelqu'un qui leur donne des conseils ou des rappels) pendant qu'elles sont au travail pour être en mesure de faire un travail efficace.

Les bureaux de placement du Nouveau-Brunswick aident les personnes ayant un handicap en leur offrant une formation et un soutien en cours d'emploi, au besoin. C'est ce qu'on appelle l'emploi assisté. L'emploi assisté est une approche personnalisée fondée sur des données probantes pour aider les personnes ayant un handicap à obtenir un véritable emploi. Il leur permet de réaliser leurs aspirations professionnelles et d'atteindre l'inclusion sociale et économique. L'emploi assisté comprend une planification individuelle de la carrière, une analyse du travail et de l'emploi par l'employeur, et l'adaptation créative d'une personne à un cadre, une culture et une tâche de travail. Cette approche part du principe que chaque personne, quel que soit son handicap, est employable - que chaque personne peut apporter un retour du capital investi à un employeur si elle bénéficie d'un soutien approprié pendant toute la durée nécessaire de l'emploi.





Un formateur en milieu de travail embauché par un bureau de placement est un type commun de soutien fourni à un demandeur d'emploi ayant un handicap. Ce formateur se rend sur le lieu de travail et travaille avec une personne ayant un handicap en la formant à un emploi jusqu'à ce qu'elle puisse maîtriser les tâches requises. L'objectif consiste généralement à faire en sorte que le formateur quitte progressivement le lieu de travail après un certain temps. Parfois, le formateur est disponible pour fournir un soutien continu à la personne ayant un handicap.

L'emploi assisté peut également inclure l'utilisation de technologies d'assistance afin d'aider les personnes à surmonter les difficultés sur le lieu de travail. Ces aides peuvent aller de simples alarmes de rappel à des logiciels de conversion de la voix en texte.

L'emploi assisté présente certaines limites, notamment :

- Il dépend des bureaux de placement financés par le gouvernement qui sont disposés à fournir des formateurs en milieu de travail pour aider les personnes. Le gouvernement exerce une pression croissante pour que l'aide ne soit accordée qu'aux personnes ayant un handicap qui seront en mesure d'occuper un emploi de manière « indépendante » dans un délai relativement court (à savoir de trois à six mois). Les personnes qui sont considérées comme les plus « capables » sont ciblées pour l'emploi assisté.
- Un formateur qui doit passer beaucoup de temps à former un travailleur sur un site d'emploi ne peut travailler qu'avec une ou deux personnes à la fois, ce qui limite le nombre de personnes qui peuvent bénéficier de cette forme d'aide .
- La présence d'un formateur peut distinguer la personne ayant un handicap de ses collègues. Cette dernière peut alors avoir plus de difficultés à s'intégrer et être incluse comme un travailleur ordinaire.

- Il n'y a aucune garantie que les bureaux de placement continueront à fournir des services d'une année à l'autre. Au Nouveau-Brunswick, certains bureaux de placement ne sont financés que pour une courte période. Il est difficile de mettre en place un service cohérent et bien établi qui puisse aider les personnes ayant un handicap à accéder à des emplois dans la communauté.

Récemment, des personnes ont réfléchi à des moyens de surmonter certaines des limites de l'emploi assisté. On s'intéresse de plus en plus au concept de « soutien naturel » (ou soutien par les collègues) afin de mieux veiller à ce que les personnes ayant un handicap reçoivent le soutien à long terme dont elles ont besoin et de faire en sorte que les personnes soient acceptées et intégrées dans des lieux de travail ordinaires par leurs collègues.

L'approche du soutien naturel signifie simplement que nous comptons davantage sur les personnes qui sont déjà sur le lieu de travail (à savoir les collègues et les superviseurs) pour former et aider un travailleur ayant un handicap. Au lieu de fournir un soutien directement à la personne ayant un handicap, un bureau de placement aide l'entreprise à déterminer comment elle va appuyer une personne qui peut avoir des besoins permanents. Le bureau peut donc aider un employeur à identifier des collègues potentiels qui seraient en mesure de former et d'aider une personne ayant un handicap. Ces collègues sont formés à la façon de travailler avec une personne ayant un handicap pour qu'elle puisse faire son travail.

« Le type d'adaptation [de soutien] dont une personne a besoin varie selon la personne, le type de travail et la nature du handicap. En raison de la nature du handicap, certains employés auront besoin de certains équipements, modifications, technologies ou approches qui seront différents de ceux des autres collègues. Le milieu de travail peut être modifié de nombreuses façons différentes pour répondre aux besoins des employés ayant un handicap. »

Ability for Hire: An Employer's Guide, Citoyen d'abord du Nouveau-Brunswick, 1997

« Une personne ayant un handicap intellectuel devrait pouvoir compter sur un employeur qui la soutient, ce qui constitue peut-être l'ingrédient le plus essentiel à sa réussite. Un employeur qui la soutient en est un qui a une vision positive des personnes ayant un handicap intellectuel, les considérant comme des personnes qui ont les mêmes motivations à travailler que toute autre personne. Un employeur qui est capable de se concentrer sur les forces, les capacités et le potentiel de la personne plutôt que sur son handicap a plus de chances de réussir. »

Hiring Someone With an Intellectual Disability: A Tool Kit For Employers, Association canadienne pour l'intégration communautaire, 1996

Travail à son compte

Il existe de nombreux exemples de personnes ayant un handicap qui réussissent à leur compte ou qui ont créé une petite entreprise. Le travail indépendant et l'esprit d'entrepreneuriat peuvent devenir des options importantes à envisager si votre fils ou votre fille vit dans une région où de nombreuses personnes sont au chômage ou s'il n'y a pas d'autres options.

Vous devez tenir compte de plusieurs éléments avant que vous ou votre enfant puissiez créer une petite entreprise, notamment :

- **Élaboration d'un plan d'affaires** : il ne s'agit pas nécessairement d'un plan complexe, mais vous devrez réfléchir au type de biens ou de services que l'entreprise offrira. Le plan d'affaires doit indiquer comment l'entreprise pourra réussir. Existe-t-il un marché local pour ce que vous voulez vendre? Quel type de concurrence l'entreprise devra-t-elle affronter? Il est nécessaire de faire des recherches initiales pour trouver la réponse à ces questions. Il existe peut-être une organisation qui peut vous aider à élaborer un plan d'affaires viable ou un modèle en ligne pour vous aider à déterminer la faisabilité initiale.
- **Financement pour le démarrage** : une entreprise nécessite certaines ressources ou un investissement pour démarrer. Il peut s'agir d'équipement, d'un stock de produits que vous souhaitez vendre ou d'autres besoins. Les coûts de démarrage varient en fonction de la nature de l'entreprise. Souvent, les personnes ayant un handicap se voient refuser un prêt commercial parce qu'elles n'ont pas d'actifs propres ou d'antécédents de crédit. Il peut être possible d'obtenir un petit prêt ou une subvention à l'entrepreneuriat du gouvernement provincial ou fédéral. Les familles peuvent décider d'investir elles-mêmes de l'argent dans l'entreprise pour en assurer le démarrage.
- **Décisions concernant la propriété et la gestion de l'entreprise** : il sera crucial de décider qui sera le propriétaire et l'exploitant de l'entreprise. L'entreprise appartiendra-t-elle à une personne ou une société sera-t-elle créée? On peut se demander si une personne ayant un handicap sera en mesure de conclure des contrats. Si tel est le cas, une petite société avec un conseil d'administration composé de quelques membres de la famille et d'amis peut être créée pour conclure des accords.



- **Aide à l'exploitation d'une entreprise** : une personne ayant un handicap peut avoir besoin d'une aide permanente pour faire son travail et gérer son entreprise. Si l'entreprise devient prospère, une partie de ses revenus peut être utilisée pour embaucher une personne capable de fournir cette aide. En attendant, la famille ou un organisme communautaire peut fournir de l'aide.
- **Partenaires commerciaux** : il pourrait être très logique d'avoir des partenaires commerciaux. L'entreprise peut être détenue en copropriété par des partenaires qui partagent les responsabilités de la mise en place et de la gestion de l'entreprise. Les partenaires peuvent être des membres de la famille, d'autres personnes ayant un handicap ou des personnes sans handicap.
- **Marketing** : toute entreprise prospère dispose d'un plan de marketing adéquat. Par exemple, les gens doivent savoir qu'une entreprise a des produits à vendre et être persuadés d'en acheter. Un plan de marketing peut comprendre de la publicité, des contacts directs avec des acheteurs potentiels, l'utilisation de vos contacts pour faire connaître votre entreprise, des sollicitations téléphoniques, etc. Une personne ayant un handicap peut avoir besoin d'un soutien permanent pour mener à bien cette tâche.

Le statut d'indépendant ou d'exploitant de petite entreprise peut être une option pour certaines personnes, y compris celles ayant un handicap. Le lancement et l'exploitation d'une telle entreprise exigent du travail de la part de la personne concernée, éventuellement de sa famille, et d'autres personnes. Même si c'est parfois difficile, l'entreprise peut devenir prospère. Il existe des exemples de personnes ayant un handicap qui ont réussi à devenir des entrepreneurs locaux et des propriétaires d'entreprises satisfaits.

L'Association canadienne pour l'intégration communautaire a publié un livre intitulé *Everybody's Business: Self-Employment Issues and Opportunities for People with a Disability* (consultez la liste des ressources pour avoir d'autres détails). En outre, un réseau d'entrepreneurs ayant un handicap a été créé dans le Canada atlantique. Une partie de son mandat consiste à fournir de l'information ainsi que des possibilités de réseautage et de mentorat aux personnes ayant un handicap.

Acquisition d'un ensemble de compétences

Travail bénévole

Le travail bénévole permet d'acquérir de nouvelles compétences ou de vivre des expériences professionnelles différentes. Le bénévolat permet également de rencontrer d'autres personnes, d'acquérir des compétences professionnelles et de contribuer à la société. Pour certains, le bénévolat sera une étape vers l'objectif d'avoir un emploi rémunéré. Pour d'autres, il peut être une solution de rechange au travail rémunéré. Dans ce cas, assurez-vous que votre enfant n'est pas exploité. Si votre enfant peut ou doit être payé pour faire un travail, il ne devrait pas travailler comme bénévole à long terme.

De nombreuses personnes sont exposées au travail bénévole dès leur plus jeune âge. Les jeunes qui se joignent à des groupes de guides ou de scouts, par exemple, participent souvent à des activités qui aident d'autres personnes au sein de leur communauté. Pour une jeune personne ayant un handicap, ce type d'occasion peut se révéler très précieux pour l'aider à perfectionner ses compétences et à acquérir une expérience professionnelle qui lui permettra de se constituer un curriculum vitae.

Emplois d'été et autres emplois pendant les années scolaires

Un emploi d'été permet de tirer des enseignements précieux sur ce que signifie le travail et de développer des compétences professionnelles. Les expériences de travail d'été donnent également aux gens l'occasion de découvrir le type de travail qu'ils préfèrent. Les adolescents ayant un handicap devraient avoir accès à ce même type de possibilités.

De la même façon, le travail à temps partiel pendant l'année scolaire, ne serait-ce que quelques heures par semaine, peut permettre d'acquérir des compétences et une expérience précieuses qui contribueront à accroître les chances de réussite professionnelle à l'âge adulte.

Il se peut qu'il soit parfois un peu plus difficile pour votre enfant ayant un handicap de trouver ces types d'emplois, mais ces derniers n'en sont pas moins importants. Vous devrez peut-être déployer un plus grand nombre d'efforts pour aider votre enfant à trouver un emploi d'été ou à temps partiel et déterminer comment il peut recevoir tout le soutien nécessaire pour occuper un emploi.

Qui peut aider?

Il peut être plus difficile pour les jeunes ayant un handicap de trouver et conserver un emploi par rapport aux personnes sans handicap. Il existe un certain nombre de personnes, d'organisations ou de services gouvernementaux qui peuvent être en mesure de les aider. Vous trouverez ci-dessous quelques idées.

Famille

L'aide que les familles apportent à leurs enfants est la plus importante. Il est plus probable qu'un enfant réussisse quand sa famille est déterminée à l'aider et quand elle appuie ses objectifs de travail. Comme vous le feriez pour n'importe lequel de vos enfants, vous devez être prêt à prendre toutes les mesures possibles pour aider votre enfant ayant un handicap à obtenir et à conserver un emploi. Vous trouverez ci-dessous quelques suggestions pratiques que vous pouvez envisager :

- Utilisez vos propres contacts avec les membres de votre famille et vos amis. Faites-leur savoir que votre fils ou votre fille cherche du travail et demandez-leur de parler à leurs amis des possibilités d'emploi.
- Encouragez votre enfant à penser au travail et aux possibilités de travail. Parlez-lui très tôt de ce que signifie le travail et de ce qu'il pourrait aimer faire. Commencez par encourager votre enfant à occuper un emploi à temps partiel ou un emploi d'été pendant ses années d'école.
- Si nécessaire, rencontrez les employeurs qui sont disposés à donner à votre enfant la possibilité de travailler. Vous pourrez ainsi participer à la planification des horaires ou à la résolution des problèmes qui pourraient survenir. Vous connaissez votre enfant mieux que quiconque. Si des routines ou des habitudes particulières sont importantes, les employeurs doivent en être informés et savoir comment s'y adapter.
- Si nécessaire, aidez votre enfant à se rendre à son travail et à en revenir. Il se peut que vous souhaitiez que votre enfant le fasse lui-même, mais cela n'est pas toujours possible ou pratique.
- Contactez tout organisme local susceptible d'aider votre enfant à trouver et à conserver un emploi. Vous devrez peut-être faire pression sur un bureau pour qu'il vous aide d'une manière qui répond à vos attentes. Faites preuve de respect, mais aussi de détermination.
- Si vous avez les ressources et l'envie, aidez votre enfant à créer sa propre entreprise. Vous pourrez peut-être travailler avec une ou plusieurs autres familles ayant les mêmes intérêts. Vous pourriez ainsi partager les responsabilités avec un plus grand groupe de personnes. Renseignez-vous sur ce qu'il faut savoir pour démarrer une entreprise et planifiez bien les choses.

Organismes communautaires

Il existe un certain nombre d'organismes communautaires au Nouveau-Brunswick qui aident les personnes ayant un handicap à trouver un emploi dans la communauté. Ces bureaux de placement peuvent aider votre enfant dans sa recherche d'emploi, son réseautage, son curriculum vitae, ses lettres de présentation et sa préparation aux entrevues. Les spécialistes de l'emploi peuvent également mettre votre enfant en contact avec des employeurs, l'orienter vers les services appropriés, l'aider à trouver un emploi qui correspond à ses compétences et à ses intérêts uniques, et lui offrir un soutien de suivi au besoin.

Certains bureaux de placement ont eu beaucoup de succès dans leur communauté en créant des possibilités de travail pour les personnes ayant un handicap. Ils sont généralement prêts à travailler avec les personnes à créer des possibilités d'emploi avant que ces dernières ne quittent l'école secondaire. Dans de tels cas, le bureau d'emploi communautaire devient un acteur clé du processus de planification de la transition.

Ces bureaux, pour la plupart, dépendent de financements externes (en général, les gouvernements). Leur capacité à aider les personnes de leur communauté sera limitée par le financement et les ressources qu'ils reçoivent. Certains bureaux peuvent faire fructifier des ressources limitées en établissant d'excellents liens avec des personnes et des employeurs du monde des affaires local.

Si vous vivez dans une communauté qui ne dispose pas d'un organisme responsable de créer des possibilités d'emploi dans la communauté des personnes ayant un handicap, les défis pour votre enfant peuvent être plus importants. Vous voudrez peut-être envisager de participer activement à la mise en place d'un organisme qui pourra vous aider. Il serait peut-être utile de visiter certains des bureaux de la province qui aident les personnes à atteindre leurs objectifs d'emploi dans la communauté. Sinon, vous devrez peut-être compter davantage sur vos propres initiatives afin de trouver des possibilités pour votre enfant.

Programmes gouvernementaux

Il existe divers programmes gouvernementaux qui peuvent aider votre enfant à entrer sur le marché du travail. Bien que les programmes gouvernementaux puissent être une aide, n'oubliez pas que les actions de la famille et de la communauté seront probablement plus cruciales. Les programmes gouvernementaux changent et ce qui est offert

aujourd'hui ne le sera peut-être plus à l'avenir. Assurez-vous d'avoir des renseignements précis et à jour sur ces programmes.

Voici les formes d'aide que les programmes gouvernementaux peuvent offrir :

- Du financement peut être offert pour le counselling d'emploi, la formation professionnelle (y compris un formateur), l'équipement spécial, les modifications apportées au lieu de travail pour tenir compte du handicap d'une personne, et pour l'aide à la participation à un salon de l'emploi ou à un club de recherche d'emploi (et peut-être pour d'autres besoins liés au handicap). (Au Nouveau-Brunswick, ce programme s'appelle SSEF - Services de support à l'emploi et à la formation, et il est offert par le ministère des Études postsecondaires, de la Formation et du Travail).
- Du financement peut être offert pour le perfectionnement de compétences en cours d'emploi ou pour l'acquisition d'une expérience professionnelle. En général, le gouvernement fournit de l'argent aux employeurs sous la forme de subventions salariales qui couvrent une partie ou la totalité du salaire de la personne pendant une période donnée. Parfois, les employeurs acceptent de garder la personne comme employé à la fin de la subvention.
- Des programmes gouvernementaux particuliers peuvent fournir des conseils en matière d'emploi ou une aide à la planification aux personnes qui cherchent du travail. Parfois, ces programmes sont élaborés pour des groupes cibles particuliers, par exemple, les personnes ayant un handicap, les jeunes ou les personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale. Si votre enfant reçoit des prestations d'aide sociale et qu'il aimerait vraiment travailler ou poursuivre ses études, il pourrait demander à travailler avec un gestionnaire de cas des possibilités de développement de carrière. Ce travailleur social peut offrir des services de rattrapage scolaire, d'emploi, de la planification de cas, etc. à votre enfant ou aiguiller ce dernier vers les services en question.
- Les programmes gouvernementaux peuvent offrir un service d'orientation des personnes ayant un handicap vers les employeurs du secteur privé. Les personnes s'inscrivent au service d'orientation en fournissant des renseignements sur leurs compétences, leurs capacités, leurs intérêts et leurs objectifs en matière d'emploi. Elles sont ensuite jumelées avec des employeurs qui cherchent à embaucher des gens. (Au Nouveau-Brunswick, ce service d'aiguillage gouvernemental est appelé Programme d'égalité d'accès à l'emploi).

- Les programmes gouvernementaux peuvent également favoriser l'embauche de personnes ayant un handicap dans la fonction publique (on parle alors d'« équité en matière d'emploi »). Les possibilités d'emploi sont parfois de courte durée (de quelques semaines à un an). Il peut également y avoir des possibilités d'emploi qui sont plus permanentes.

Lancez-vous!

Ce chapitre contient des renseignements sur les possibilités de travail et les options que vous et votre enfant pouvez envisager. Il a pour objectif principal de préparer votre enfant à un futur emploi après l'école secondaire. Le fait d'avoir une bonne idée de la signification et de la forme possibles d'un travail est une partie cruciale du processus de planification de la transition. En commençant tôt à planifier la transition de l'école au travail et à la vie dans la communauté, vous partirez sur un bon pied et maximiserez vos chances de réussite.



Partie III Planifier la transition

Chapitre 5 Promouvoir une transition réussie - un aperçu

Chapitre 6 Planifier la transition

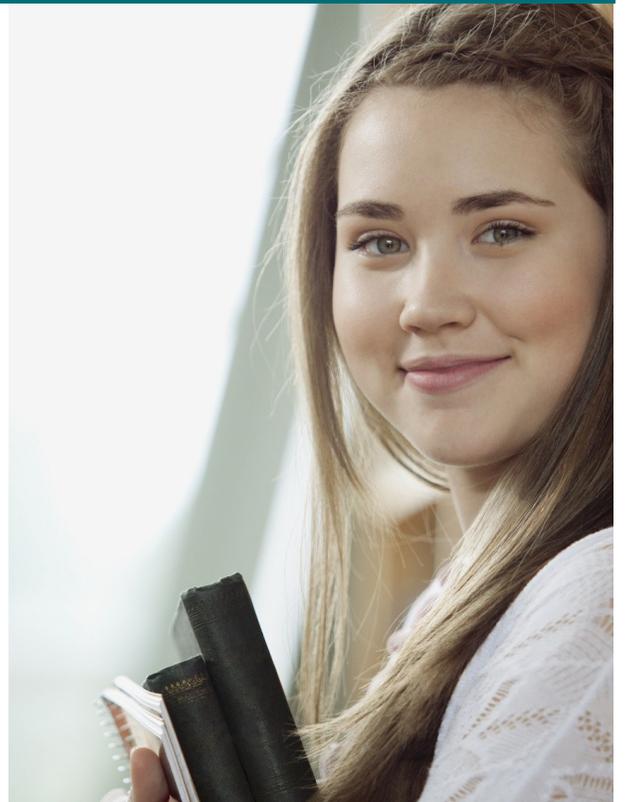
Chapitre 7 Se préparer à la planification de la transition et y participer

Chapitre 5

Promouvoir une transition réussie - un aperçu

Commencer par une éducation de qualité

Quand les élèves ayant un handicap reçoivent une éducation complète et inclusive, ils disposent des outils dont ils ont besoin pour passer de l'école au travail et à la vie dans la communauté. Au cours de leur scolarité, les élèves s'efforcent d'acquérir des connaissances et une multitude de compétences qui leur seront nécessaires dans leur vie d'adulte. Ces compétences leur permettront de participer à la société en tant que membres valorisés et actifs, et de mener une vie utile.



Introduction

Les renseignements suivants vous aideront à comprendre les étapes nécessaires pour favoriser une transition réussie entre l'école et la communauté. Les transitions peuvent être difficiles; cependant, en travaillant vers cet objectif au fil des années scolaires, il est possible de l'atteindre.

Dans ce chapitre, nous aborderons ce qui suit :

- La planification de la transition : ce qu'elle est, pourquoi elle est importante, quand elle doit commencer et comment elle se déroule. Les rôles cruciaux que jouent votre enfant et les membres de votre famille sont également passés en revue.
- Ce dont votre enfant peut avoir besoin d'apprendre pendant qu'il est à l'école. Quels types de matières et de compétences prépareraient le mieux votre enfant à travailler et à vivre dans la communauté après l'école secondaire?
- L'importance des possibilités pour votre enfant d'être exposé au monde du travail pendant ses années d'études (obtenir un emploi à temps partiel, suivre un cours dans le cadre d'un stage d'alternance travail-études, faire du bénévolat, etc.).
- L'importance de faire participer d'autres personnes de votre communauté afin d'appuyer la réussite de la transition des élèves.



Facteurs clés d'une transition réussie

La promotion de transitions réussies commence par le fait que tous les enfants reçoivent une éducation de bonne qualité et inclusive. Il existe un certain nombre d'autres facteurs et pratiques qui ont été reconnus comme importants à la réussite de la transition des jeunes. Il s'agit notamment des facteurs et pratiques suivants :

- **Les écoles et les districts scolaires comprennent l'importance d'une éducation inclusive** : cela signifie que les jeunes ayant un handicap apprennent dans des classes avec des camarades de leur âge et participent activement à la classe et aux activités scolaires. Une éducation de qualité sous-entend que les jeunes ayant un handicap apprennent des matières et des compétences qui les aideront à se préparer au travail et à la vie adulte après l'école secondaire.
- **Les jeunes ayant un handicap apprennent à prendre eux-mêmes des décisions concernant leur avenir** : ces jeunes apprennent à parler en leur nom, à fixer leurs propres objectifs et à participer activement à la planification des moyens d'atteindre ces objectifs.
- **La famille et les amis des jeunes ayant un handicap jouent un rôle important dans la planification de la transition de l'école au travail et à la vie dans la communauté** : la famille apporte sa vision et son engagement au processus de planification et devrait participer activement à ce dernier tout au long des années scolaires de l'enfant.
- **La planification de la transition a lieu bien avant qu'une personne obtienne son diplôme d'études secondaires** : la planification de la transition est bien coordonnée et fondée sur la réalisation d'objectifs précis, ce qui permettra d'assurer une transition en douceur vers le travail ou la vie après l'école secondaire.
- **Les jeunes ayant un handicap ont des expériences de travail utiles pendant leurs années d'école** : il existe de nombreuses façons d'exposer les jeunes au monde du travail pendant leurs études (activités de planification de carrière, entrevue un conseiller d'orientation scolaire, stages d'alternance travail-études, etc.). L'expérience professionnelle et la sensibilisation aux carrières sont plus efficaces quand il existe des liens bien établis entre l'école et le milieu des affaires local.
- **Étant donné que de nombreux jeunes ayant un handicap peuvent avoir besoin d'un soutien et de services continus pour travailler dans la communauté après l'école secondaire, des mesures sont prises pendant les années scolaires pour s'assurer que ces soutiens et services sont offerts** : des liens avec les personnes qui peuvent fournir des soutiens et des services sont établis au cours du processus de planification de la transition.

Adaptation de l'ouvrage *People With Disabilities Making Transitions, Research Report 3*, Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre, 1994.

Il est important de commencer par se renseigner sur les politiques, pratiques et programmes de transition offerts dans le district scolaire de votre enfant, car ils peuvent varier d'une école à l'autre et d'un district à l'autre. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance donne désormais plus de renseignements et d'orientations aux éducateurs et aux professionnels de l'école sur la planification de la transition et la manière dont elle peut être effectuée. Il se peut que vous deviez encore établir vos propres attentes quant à ce qui se passera pour votre enfant lorsqu'il sera à l'école. Par exemple, s'il n'y a pas de véritable planification de la transition pour votre enfant à l'école, vous devrez peut-être prendre des mesures pour vous assurer qu'elle a lieu, et qu'elle est efficace.

« Nous ne sommes pas seulement inclusifs parce que la loi le stipule, mais aussi parce que si nous ne le faisons pas, le monde ne pourra pas connaître des personnes vraiment incroyables. »

- Shelley Moore

« Les enfants doivent être dans les écoles de leur communauté avec leurs camarades, sinon nous limitons leurs possibilités. Et si nous limitons les possibilités, nous limitons la croissance potentielle des enfants. »

- Shelley Moore



Qu'est-ce que l'inclusion scolaire

L'inclusion scolaire est à la fois une philosophie et un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel. Elle repose sur un système de valeurs et de croyances axées sur l'intérêt supérieur de l'enfant et qui favorisent chez lui une participation active à ses apprentissages et à la vie scolaire, un sentiment d'appartenance, le développement social ainsi qu'une interaction positive avec ses pairs et sa communauté scolaire.

Ces valeurs et ces croyances sont partagées par les écoles et les communautés. L'inclusion scolaire est réalisée dans les communautés scolaires qui appuient la diversité, et qui veillent au mieux-être et à la qualité de l'apprentissage de chacun de leurs membres. L'inclusion scolaire se réalise par la mise en place d'un continuum de programmes et de services soit publics ou communautaires mis à la disposition de tous les élèves.

Référence : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education/m12/content/rdi.html>

L'inclusion ne consiste pas à placer un enfant dans une classe en espérant que tout ira bien. Elle consiste plutôt à examiner la manière dont nos écoles et nos salles de classe sont conçues pour que tous les enfants puissent participer et apprendre ensemble. L'inclusion vise également à trouver des méthodes d'enseignement différentes pour que tous les enfants puissent participer activement dans les classes.

Caractéristiques clés d'une inclusion scolaire réussie

En général, l'inclusion scolaire sera une réussite si ces caractéristiques et pratiques importantes sont respectées :

- Accepter, sans condition, tous les enfants dans les milieux d'apprentissage communs et dans la vie de l'école.
- S'intéresser à ce que les enfants peuvent faire plutôt qu'à ce qu'ils ne peuvent pas faire.
- S'intéresser à ce que les enfants peuvent faire plutôt qu'à ce qu'ils ne peuvent pas faire.
- Établir des objectifs d'éducation selon les capacités de chaque enfant. Cela signifie que les enfants n'ont pas besoin d'avoir les mêmes objectifs d'éducation pour apprendre ensemble dans des classes ordinaires.

- Fournir aux enfants, aux éducateurs et aux classes tout le soutien nécessaire pour que tous puissent participer à leurs écoles et à leurs classes.
- Faire en sorte que les directeurs d'école, les éducateurs, les parents et d'autres personnes travaillent ensemble à déterminer les moyens les plus efficaces de fournir une éducation de qualité dans un milieu inclusif.

Avantages de l'inclusion

L'inclusion scolaire présente de nombreux avantages aux enfants. En voici quelques-uns :

- Les enfants ayant un handicap sont mieux préparés à la vie dans la communauté. Lorsque les enfants sentent qu'ils font partie de la communauté et de la culture de l'école, ils sont tous en mesure de développer un sentiment d'appartenance.
- L'inclusion offre de meilleures possibilités d'apprentissage. Les enfants ayant un handicap sont souvent plus motivés quand ils apprennent dans des classes avec des camarades de leur âge. Tous les enfants sont exposés à un large éventail d'activités et de personnes.
- Une inclusion réussie aide à développer les forces et les talents d'une personne. La présomption de compétence conduit à une plus grande réussite pour tous les élèves.
- Grâce à l'inclusion, les enfants peuvent travailler sur des objectifs individuels tout en étant avec d'autres enfants de leur âge.
- L'inclusion encourage la participation des parents à l'éducation de leurs enfants et aux activités des écoles locales.
- L'inclusion donne aux enfants sans handicap l'occasion d'apprendre à connaître et à accepter les différences individuelles et favorise l'empathie. Elle donne également aux élèves l'occasion d'apprendre à soutenir les autres.
- L'inclusion donne à tous les enfants la possibilité d'établir des liens positifs les uns avec les autres. Ces derniers fournissent des modèles et des possibilités de croissance. Ils sont essentiels à une vie réussie et épanouie dans la communauté.



Bon nombre des compétences dont nous avons tous besoin pour nous entendre avec d'autres à l'âge adulte sont acquises dans le cadre de nos contacts quotidiens pendant nos années d'école. Les transitions de l'école au travail et à la vie dans la communauté seront beaucoup plus faciles si les enfants apprennent et grandissent avec leurs pairs dans la salle de classe. Une école véritablement inclusive permet aux enfants d'apprendre les uns des autres et d'entretenir des liens positifs.

L'inclusion ne signifie pas que les enfants ne doivent jamais quitter la classe pendant leurs années de scolarité. Pour participer à des expériences professionnelles, par exemple, un élève devra s'absenter de la classe pendant une partie de la journée scolaire. C'est la réalité de tous ceux qui choisissent d'avoir une expérience professionnelle dans le cadre de leur programme scolaire.

L'inclusion scolaire est un élément important de la préparation des jeunes à la vie adulte; toutefois, il faut faire davantage pour augmenter la probabilité d'une transition réussie vers le travail et la vie dans la communauté. Les autres facteurs et pratiques mentionnés auparavant doivent également être en place.

Bon nombre d'éléments auxquels vous devrez penser et que vous devrez planifier pour que votre enfant reçoive une éducation inclusive sont abordés dans *Réussir l'inclusion : un guide à l'éducation inclusive au Nouveau-Brunswick à l'intention des enfants*, que l'on peut se procurer auprès de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire.

« J'ai obtenu mon diplôme avec Yves et j'ai pensé que c'était bien de lui donner du travail. Il a plus confiance en lui maintenant qu'il travaille. Beaucoup de clients lui demandent où se trouvent les choses. S'il ne sait pas, il nous le demande. S'il le sait, il leur montre. Il fait du bon travail. » - Daniel, collègue de travail d'Yves

Chapitre 6

Planifier la transition

Introduction

Dans ce chapitre, nous examinons de plus près les rouages de la transition – ce qu'elle est; quand l'entamer; qui inclure; quel rôle vous et votre enfant devriez jouer pour optimiser les résultats. Nous examinerons également les façons dont vous pouvez favoriser la participation de votre enfant. Nous explorerons le rôle des services de soutien et des ressources et élaborerons un plan de soutien qui aidera votre enfant à atteindre son plein potentiel.

Qu'est-ce que la planification de la transition?

Le terme transition désigne un changement au rôle que joue une personne, dans le cas qui nous concerne, le passage du rôle de l'élève à celui d'un adulte qui travaille et vit dans la société. Cette transition se produit chez tous les jeunes au moment où ils achèvent leur secondaire. Certains poursuivront leurs études pendant encore plusieurs années, s'inscrivant au collège communautaire, à l'université ou à un autre programme d'études. D'autres tenteront d'accéder directement au marché du travail à leur sortie du secondaire.

C'est aux niveaux primaires et intermédiaires qu'il faut jeter la base d'une transition réussie. Il faudrait exposer tous les enfants et les jeunes à l'idée du travail, y compris en leur présentant différents types d'emplois et de carrières. Ils devraient de surcroît avoir l'occasion de commencer à acquérir les compétences dont ils auront besoin pour fonctionner en tant qu'adultes après leur parcours scolaire. Cet apprentissage peut se faire grâce aux liens communautaires, au bénévolat, à l'observation au poste de travail, aux stages d'alternance travail-études ou par la participation à différents groupes. Il importe que la voix de votre enfant soit au centre de toute planification d'activités de ce genre.

La planification de la transition se veut une activité dirigée qui aide à préparer les jeunes à l'âge adulte. Elle compte un certain nombre d'éléments clés que vous devez connaître si vous voulez offrir le meilleur soutien qui soit à votre enfant tout au long du processus de planification de la transition .

- **La planification de la transition est généralement un processus qui évolue au fil de plusieurs années.** Participent généralement à la planification l'élève et sa famille, ses enseignants, ses conseillers en orientation, toute personne



qui pourrait être appelée à fournir des services à l'élève pendant ou après son parcours scolaire, les autres membres de la famille, les amis et les gens de la communauté. La planification gagne en efficacité lorsqu'une « équipe » est mise à contribution.

- **La planification de la transition est aussi un processus qui respecte le choix de l'élève à toutes les étapes.** Le processus devrait en réalité aider l'élève à prendre en main sa propre planification et ses propres décisions.
- **La planification de la transition est un processus qui dresse un tableau général de la vie d'une personne.** Elle peut comporter des éléments tels que le travail, les loisirs, les relations, la confiance en soi et la vie en société.
- **La planification de la transition est un processus axé sur les objectifs.** Elle tente de déterminer les objectifs de vie que l'élève vise après son parcours scolaire. Certaines personnes pourraient aussi définir des objectifs dans d'autres sphères de leur vie.
- **La planification de la transition est un processus qui repose sur l'action.** Elle comprend le choix d'activités et d'expériences scolaires et professionnelles qui contribueront à l'atteinte des objectifs. Dans la mesure du possible, c'est l'élève qui doit choisir ces expériences; il peut cependant faire appel à d'autres personnes (des enseignants, des employeurs, des camarades de classe par exemple).
- **Pour que la planification de la transition soit efficace, elle doit par ailleurs assurer la coordination de l'apprentissage scolaire, des expériences de travail et des éventuels services aux adultes avant que l'élève quitte le secondaire.** Si vous réunissez chacun des éléments avant la fin du secondaire, vous assurerez une certaine continuité entre le parcours scolaire et la vie adulte après le secondaire.

En quoi la planification de la transition est-elle importante?

La planification de la transition est importante, car elle aide les élèves à profiter au maximum de leur expérience scolaire. Il s'agit d'un véhicule qui apprend aux jeunes, qu'ils aient ou non un handicap, à prendre des décisions et à assumer la responsabilité de leur vie. Les objectifs que vous et votre enfant établirez pendant le processus de planification, avec le soutien du reste de l'équipe de transition, vous aideront à cerner des éléments d'information cruciaux pour le parcours de votre enfant vers la réussite.

Armés des objectifs établis à l'issue du processus de planification, vous, votre enfant et les intervenants du système scolaire qui participent au processus de transition aurez une idée claire de ce qui est important pour votre enfant.

La planification de la transition a aussi recours, avant que votre enfant quitte le secondaire, à des personnes qui n'ont aucun lien avec le système scolaire. Votre enfant pourrait par exemple avoir des contacts avec un conseiller en emploi, un travailleur social ou un employeur potentiel qui pourrait vouloir participer au parcours de votre enfant vers la vie adulte. Ainsi, votre enfant pourrait repérer de nouvelles possibilités d'expériences valorisantes, tant dans le milieu scolaire qu'ailleurs.

Commencez la planification de la transition

La planification de la transition devrait commencer assez tôt pour changer la donne. Il n'est jamais trop tard pour l'entreprendre, mais il faut savoir que plus tôt vous commencerez, mieux ce sera. Vous aurez besoin de temps pour aider votre enfant à fixer des objectifs, à trouver des moyens et des expériences qui l'aideront à les atteindre et à évaluer ses progrès d'une année à l'autre.

Nous vous proposons de démarrer la planification de la transition lorsque votre enfant atteint l'âge de 14 ou 15 ans, habituellement au début de sa 9^e année (la première année du secondaire au Nouveau-Brunswick). Si vous vous servez de la 9^e année comme point de départ, vous donnez à votre enfant une période d'au moins quatre ans pendant laquelle sa planification peut avoir lieu. Cette période devrait permettre l'évolution du processus de planification et une analyse pour déterminer si les différents objectifs sont atteints.



Si votre enfant fréquente déjà l'école secondaire, commencez la planification dès que possible. Une excellente façon de commencer vos recherches, de combler toute lacune ou d'approfondir des domaines où votre enfant aura besoin d'aide, c'est de communiquer avec le personnel scolaire pour vous renseigner sur les programmes auxquels votre enfant pourrait participer, comme le programme La vie après le secondaire de l'ANBIC, ou d'autres formes de soutien.

La planification de carrière peut commencer avant la 9^e année. Les écoles sont maintenant tenues d'aborder le sujet de la planification de carrière dès la 6^e année. Ce sera donc sans doute un aspect important de la planification de la transition pour votre enfant. Plus tôt vous commencez le processus, plus vous et votre enfant disposerez de temps pour réfléchir à la transition de l'école à la vie adulte.

Dans le système scolaire, l'enseignement du développement personnel et de la planification de carrière peut commencer avant la 9^e année. Les écoles sont maintenant tenues d'aborder le sujet de la planification de carrière dès la 6^e année. Ce sera donc sans doute un aspect important de la planification de la transition pour votre enfant. Plus tôt vous commencez le processus, plus vous et votre enfant disposerez de temps pour réfléchir à la transition de l'école à la vie adulte.

Quels sont les rôles que vous et votre enfant devriez jouer dans la planification?

Les rôles que vous et votre enfant jouez dans la planification de la transition sont des plus importants. C'est votre enfant qui pourra tirer le maximum de la planification de ce qui aura lieu après son secondaire.

La planification qui se déroule dans le système scolaire est trop souvent dirigée par les professionnels (c'est-à-dire les enseignants, les conseillers en orientation et autres). Dans de nombreuses situations, les professionnels examinent les progrès qu'a réalisés un élève et prennent des décisions selon ce qu'ils jugent être dans l'intérêt supérieur de l'élève. Le rôle des professionnels est certes important, mais le processus de planification de la transition sera beaucoup plus efficace si l'élève et ses parents participent activement à l'établissement des objectifs et aux décisions sur leur réalisation.

Rôle des élèves dans la planification de la transition

Il peut être difficile d'encourager votre enfant à participer, mais il s'agit pourtant d'une tâche qui lui permettra de sentir que son opinion compte et de développer les compétences et la confiance dont il aura besoin pour prendre des décisions.

Commencez la conversation sur ce que cela signifie d'être « diplômé » tôt dans le processus :

- À quoi pourrait ressembler la nouvelle routine? Un emploi? Des études postsecondaires?
- Qu'est-ce qui pourrait attendre votre enfant après le secondaire? En se préparant à ce changement bien à l'avance, votre enfant réduira tout stress qu'il pourrait ressentir entourant sa transition du secondaire à la vie adulte.

Voici quelques façons d'amener votre enfant à participer activement au processus de planification de la transition :

- En tant que parent, vous pouvez aider votre enfant à bâtir sa confiance en adoptant des attitudes et des attentes positives quant à sa vie et son avenir. Rappelez à votre enfant de parler de ses désirs et de ce qu'il souhaite pour sa vie, et parlez-lui, vous aussi, de sa vie après le secondaire.
- Un des objectifs d'apprentissage de votre enfant, ce pourrait être d'apprendre à prendre des décisions et à s'affirmer. Autrement dit, la capacité de prendre des décisions s'inscrit dans les aptitudes que développera votre enfant lorsqu'il participera à différents sujets. Par ailleurs, c'est en permettant à votre enfant de commettre des erreurs – et d'apprendre de ces erreurs – que vous aiderez du coup à le préparer aux décisions futures .
- Pendant les réunions ayant pour but de discuter de la planification de la transition (ou d'autres sujets) avec des intervenants scolaires, assurez-vous que votre enfant est présent et qu'il occupe une place qui le met au cœur de la discussion. Faites en sorte que les questions portant sur ses désirs, ses craintes et les autres aspects qui lui sont propres lui soient adressées directement. Donnez-lui l'occasion de répondre de la façon qu'il choisira. Parlez à votre enfant de la réunion, avant et après les réunions.
- Encouragez votre enfant à parler de l'avenir avec d'autres jeunes de son âge. Il pourrait fort bien trouver plus facile de s'exprimer avec d'autres personnes qui se trouvent dans des situations semblables.



S'il est vrai qu'un handicap peut créer des obstacles, il n'en reste pas moins qu'il est important d'offrir aux élèves ayant un handicap autant d'occasions que possible d'exprimer leurs idées et leurs préférences au sujet de leur propre vie.

Il est tout aussi important que votre enfant puisse participer, dans toute la mesure de sa capacité, aux décisions prises au sujet des objectifs de transition et des façons de les réaliser.

Rôles des élèves dans la planification de la transition

- Prendre un rôle actif dans les décisions sur la planification de la transition, le choix des participants, l'établissement d'objectifs, la recherche d'emplois potentiels, etc.
- Prendre un rôle actif dans les décisions sur la planification de la transition, le choix des participants, l'établissement d'objectifs, la recherche d'emplois potentiels, etc.
- Rapporter aux autres personnes qui participent à la planification de la transition les progrès et les problèmes éprouvés à l'école, dans la société ou au travail.
- Participer aux expériences d'éducation et de formation visant à préparer l'élève au monde du travail ou à d'autres rôles d'importance à l'âge adulte. Il est possible d'amorcer le processus à la maison en imposant des corvées pour développer les compétences nouvellement acquises. L'autonomie et la confiance en soi peuvent avoir une influence positive sur l'épanouissement personnel et permettre d'assumer une plus grande responsabilité.

Rôle des parents

Les parents jouent un rôle crucial, car ils sont les principaux porte-parole de leur enfant. Par conséquent, ils devraient participer activement à la planification d'une transition en douceur de l'école au travail pour leur enfant. Ils doivent donc être prêts à veiller à ce qu'il y ait effectivement une planification de la transition et à participer activement au processus tout au long du parcours de leur enfant au secondaire. Sachez que vous pourriez ressentir la nécessité de demander l'aide d'autrui, qu'il s'agisse d'un autre membre de la famille, d'un ami ou d'un membre de la communauté qui connaît bien la situation.

Il y a pour les parents (comme pour les élèves) bon nombre de façons de participer au processus de transition. En voici quelques-unes :

- **Tenir compte de la façon dont les décisions concernant votre enfant sont prises dans le système scolaire.** Les élèves ayant un handicap que l'on a désignés « exceptionnels » sont tenus d'avoir un plan d'apprentissage personnalisé (PAP), qui fait état des objectifs pour l'élève. Les membres suivants de l'équipe de soutien de l'élève pourraient être sollicités pour la préparation du PAP : enseignant titulaire, enseignant d'une matière ou enseignant-ressource; membres de l'équipe scolaire des services d'appui à l'éducation; personnel compétent du district, dont les psychologues ou tout autre membre de l'équipe de soutien.



- **Faire périodiquement le point avec les représentants de l'école de votre enfant pour veiller à la mise en œuvre des objectifs et plans de transition qui sont mis en place.** La meilleure façon d'assurer la mise en œuvre des plans, ce pourrait être d'ouvrir un dialogue permanent et positif avec les enseignants et les autres professionnels chargés de la mise en œuvre. Il est important de revoir ces plans écrits avec les professionnels concernés pour veiller à ce qu'ils soient exécutés comme prévu. Il est aussi important de mener un suivi et d'assurer une communication ouverte, car le PAP est un document évolutif. Il est donc tout à fait normal que le PAP évolue au fil de l'année, au rythme de l'évolution des besoins pédagogiques de l'élève ou lorsqu'un objectif d'apprentissage a été atteint. Vous pourriez du coup avoir à prendre des mesures précises pour vous assurer que les plans sont mis à exécution.
- **Surveiller et analyser les plans pour confirmer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils ont les résultats escomptés.** Il peut arriver que des objectifs qui ont été fixés ne soient pas atteints, malgré tous les efforts qui y ont mis les personnes responsables. Il peut aussi arriver que les efforts déployés soient insuffisants. Dans le cadre de la surveillance, il pourrait falloir apporter des changements aux plans de transition pendant leur mise en œuvre soit parce que les désirs de votre enfant ont évolué, soit parce le plan ne convient pas tout à fait à la réalité. (Pour obtenir de plus amples renseignements sur la surveillance et l'évaluation, voir la page 6 du document *New Brunswick Guidelines and Standards Educational Planning for Students with Diverse Learning Needs*).



Autres rôles que peuvent jouer les parents dans la planification de la transition

- Fournir de précieux renseignements au sujet des forces et intérêts de l'enfant, ainsi que de l'information qui pourrait avoir des conséquences positives ou négatives sur la capacité de l'enfant à décrocher et à conserver un emploi ou à assumer un autre rôle adulte d'importance.
- Participer pleinement au processus de planification de la transition et veiller à ce que les objectifs adoptés pour le plan de transition cadrent avec les désirs et les intérêts de l'enfant.
- Inciter l'enfant à participer à des activités qui l'aideront à prendre de bonnes décisions. Appuyer l'enfant, l'encourager et créer des occasions qui lui permettront d'exprimer ses besoins et d'acquérir les compétences nécessaires pour les exprimer par lui-même.
- Renforcer les compétences que l'enfant acquiert à l'école en l'encourageant à les mettre en pratique à la maison.
- Veiller à ce que l'apprentissage de l'enfant ait lieu dans une classe ordinaire, accessible et adaptée à son âge et à ce qu'il reçoive l'aide nécessaire pour apprendre, contribuer et participer à tous les aspects de la vie scolaire. L'enfant devrait se sentir accueilli, valorisé et inclus.
- Veiller à ce que des expériences de travail dans la communauté fassent partie du plan de transition et à ce que ces expériences soient productives.
- Se familiariser avec les organismes communautaires qui pourraient aider l'enfant à trouver et à conserver un emploi pendant le secondaire et par la suite.
- Entretenir de bonnes relations avec les enseignants et les autres professionnels qui participent à la planification de la transition pour l'enfant.
- Avoir des attentes élevées pour l'enfant, même s'il a des craintes pour son avenir.

Il est aussi important de savoir que vous avez des droits en tant que parent :

- Le droit d'être pleinement renseigné et pleinement au courant des décisions touchant votre enfant .
- Le droit de demander ou d'obtenir une deuxième opinion, si vous le jugez nécessaire.
- Le droit de poser des questions et de recevoir des réponses précises en temps utile.
- Le droit de faire valoir vos opinions et vos préoccupations.
- Le droit d'exiger que les personnes soient redevables de leurs gestes ou de leur inaction.
- Le droit, pour vous et votre enfant, d'être traités avec respect et dignité.

Accent primaire sur les forces et les intérêts de votre enfant

Parfois, ce sont par les « différences » d'une personne ayant un handicap ou par ce qu'on présume qu'elle ne peut pas faire qu'on en vient à la reconnaître. Dans une situation de ce genre, on présume souvent que cette personne a un potentiel qui est fortement limité. Certaines personnes ont par ailleurs tendance à vouloir « réparer » les aspects qui sont perçus comme défectueux.

Une partie cruciale de la planification d'une transition efficace, c'est d'adopter des attitudes positives envers votre enfant et d'avoir des attentes élevées à son endroit. Lorsque vous vous concentrez sur les forces et les intérêts de votre enfant, vous révélez souvent des renseignements tout à fait différents à son sujet. Ces renseignements sont importants lorsque vient le moment de déterminer ce qui motive votre enfant.



Liste de vérification pour se préparer aux réunions



Avant la réunion

- J'ai déterminé ce que je demande.
- J'ai déterminé les « acteurs clés » qui doivent participer.
- J'ai une personne de soutien qui m'accompagnera à la réunion.
- J'ai mis par écrit tous les points dont je veux discuter et toutes les questions auxquelles je voudrais une réponse.
- J'ai les renseignements suivants en main : la date, l'heure et l'endroit de la réunion, les personnes qui seront présentes et la liste de tout matériel que je dois apporter.
- La durée prévue de la réunion permettra de couvrir les questions qui doivent être réglées.
- J'ai rassemblé et préparé tout le matériel qui, selon moi, sera nécessaire pour la réunion

Pendant la réunion

- J'arrive quelques minutes avant l'heure prévue de la réunion.
- Je note (ou je demande à ma personne de soutien de noter) :
 - la date et le lieu de la réunion;
 - les personnes présentes, et leurs coordonnées, si possible;
 - les principaux renseignements abordés, les principales décisions prises;
 - la date et les détails de toute réunion future.
- Je demande aux participants d'expliquer tous les mots ou les points que je ne comprends pas .

Après la réunion

- J'ai demandé qu'on envoie un compte rendu de la réunion qui comporte un résumé des décisions prises et des sujets qui ont été abordés.

OU

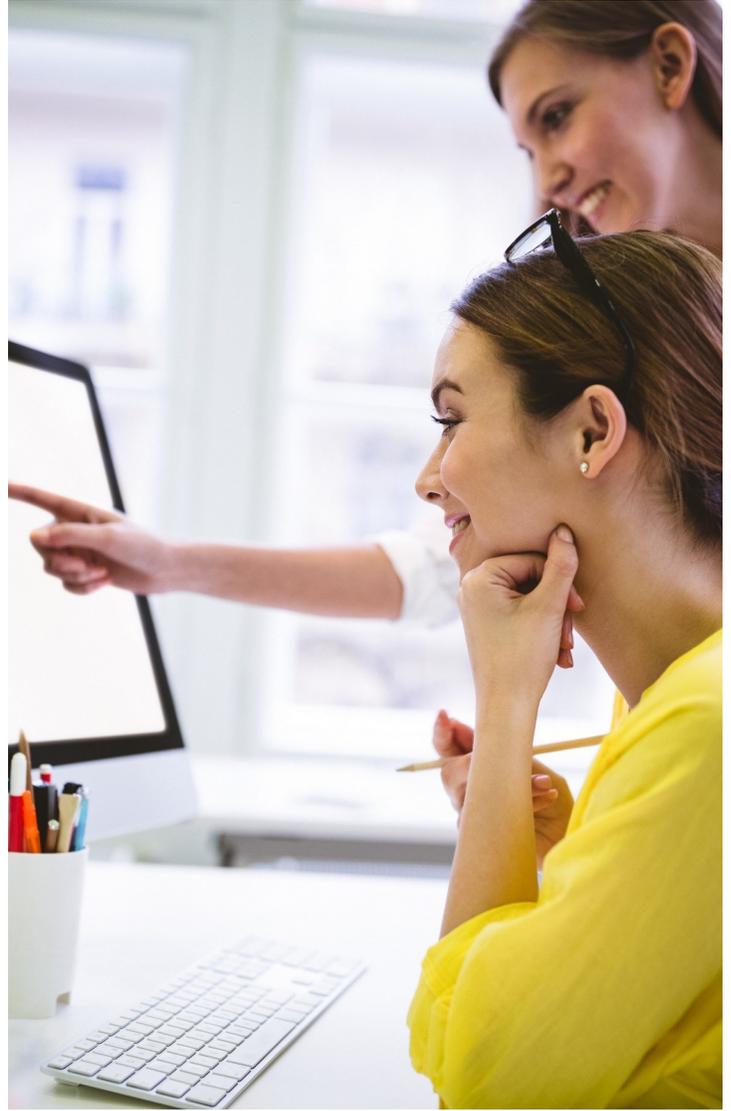
- J'ai envoyé un courriel à tous les participants pour résumer ce que j'ai compris quant aux décisions prises et aux sujets abordés, et j'ai demandé une confirmation de mon résumé .



Si vous vous concentrez sur les forces et les intérêts, cela ne signifie pas pour autant que vous négligez les besoins ou obstacles qui sont propres à votre enfant, et cela ne signifie pas non plus que les objectifs que vous fixez pour votre enfant doivent être irréalistes. Pensez honnêtement aux obstacles qui pourraient limiter la capacité de votre enfant à progresser, mais pensez aussi à la façon de faire face à ces obstacles et, éventuellement, de les surmonter.

Comme parent, vous saurez sans doute nommer beaucoup des forces et des intérêts de votre enfant. Il est aussi vrai que d'autres personnes voient parfois des forces et intérêts qui passent inaperçus pour vous. Demandez aux personnes qui connaissent bien votre enfant de vous aider à cerner ce qui fait que votre enfant est unique. Servez-vous de l'espace ci-après pour noter ce que vous connaissez ou découvrez au sujet des forces et des talents de votre enfant. Gardez cette information à l'esprit lorsque vous planifiez la vie de votre enfant dans la société après son secondaire. Faites-en part aux autres personnes qui participeront au processus de planification.

Le fait de mettre l'accent sur les forces, les talents et les intérêts de votre enfant revêtira une grande importance lorsque vous tenterez de planifier l'inclusion au quotidien de votre enfant aux cours ordinaires à l'école et aux autres activités scolaires. Il est aussi vrai que d'autres personnes voient parfois des forces et intérêts qui passent inaperçus pour vous. Demandez aux personnes qui connaissent bien votre enfant de vous aider à cerner ce qui fait que votre enfant est une personne unique et intéressante.



Forces, capacités et intérêts de mon enfant

Planification de la transition et plan d'apprentissage personnalisé

Un plan d'apprentissage personnalisé (PAP) varie en fonction des circonstances propres à chaque enfant. On peut indiquer, dans un plan, des changements ou modifications d'envergure au programme scolaire ou au programme d'études courant ainsi que la nécessité d'une aide continue.

La planification devrait avoir lieu avant le début de chaque année scolaire (il peut arriver qu'elle n'ait lieu qu'après la rentrée). Pour préparer un PAP, il faut généralement faire appel aux parents, aux titulaires de classe responsables de votre enfant, à un enseignant-ressource et, parfois, à d'autres professionnels. La participation de l'élève, quoique préférable, est fonction de son âge et de sa capacité à prendre des décisions sur sa propre vie.

Un PAP peut être un moyen très utile de planifier l'inclusion de votre enfant dans les cours ordinaires et les autres activités scolaires. Il peut donner le ton à ce que l'on attend de votre enfant tout au long de l'année. Les objectifs et les mesures de soutien nécessaires sont assurément des éléments à cerner dans les séances de planification, mais il faut aussi tenir compte des forces de votre enfant et des façons de l'inclure plus activement aux activités qui ont lieu dans les cours ordinaires et à l'école. L'utilité d'un PAP est tributaire de la détermination des personnes concernées à s'assurer de sa mise en œuvre. En tant que parent, vous avez une tâche importante : vous renseigner régulièrement sur la mise à exécution du plan et établir si votre enfant atteint les objectifs que vous avez fixés .



Priorité sur les forces et les capacités

Tous les enfants ont des forces et des capacités. Ce sont là des qualités positives qui sont souvent perçues par les autres. Or, il peut arriver qu'on reconnaisse des gens (y compris des personnes ayant un handicap) à leurs faiblesses. C'est dans ce genre de situation qu'on en vient souvent à penser que les enfants ont un potentiel très limité.

Pour respecter la loi, le district scolaire doit consulter les parents d'un enfant lorsqu'il faut prendre des décisions pour déterminer si ce dernier a besoin d'un plan d'apprentissage personnalisé (PAP) et aussi pendant la préparation d'un PAP. Par conséquent, vous avez droit de participer activement à toute décision prise au sujet du PAP de votre enfant. On ne devrait jamais vous demander de signer un PAP pour votre enfant sans vous avoir donné une réelle occasion de participer à sa préparation.

S'il est vrai qu'il faut cerner les objectifs et les mesures de soutien nécessaires, il n'en reste pas moins que les séances de planification doivent également porter sur les forces de votre enfant et les façons de l'inclure encore davantage aux activités courantes pendant les cours et l'année scolaire.

Un plan d'apprentissage personnalisé (PAP) peut également permettre de régler des questions ayant notamment trait aux amitiés et aux compétences sociales de votre enfant. La planification de la transition, quant à elle, est un peu différente pour les raisons suivantes :

- Elle permet de déterminer les objectifs à long terme, y compris les éventuels objectifs pour votre enfant après son secondaire.
- Il s'agit d'une responsabilité commune pour vous, votre enfant, les intervenants de l'école que fréquente votre enfant et les personnes de votre communauté. La planification fait intervenir un large groupe de personnes et, plus particulièrement, des gens sans lien avec le système scolaire qui peuvent avoir un savoir-faire différent et qui pourraient avoir des contacts avec votre enfant après son secondaire.



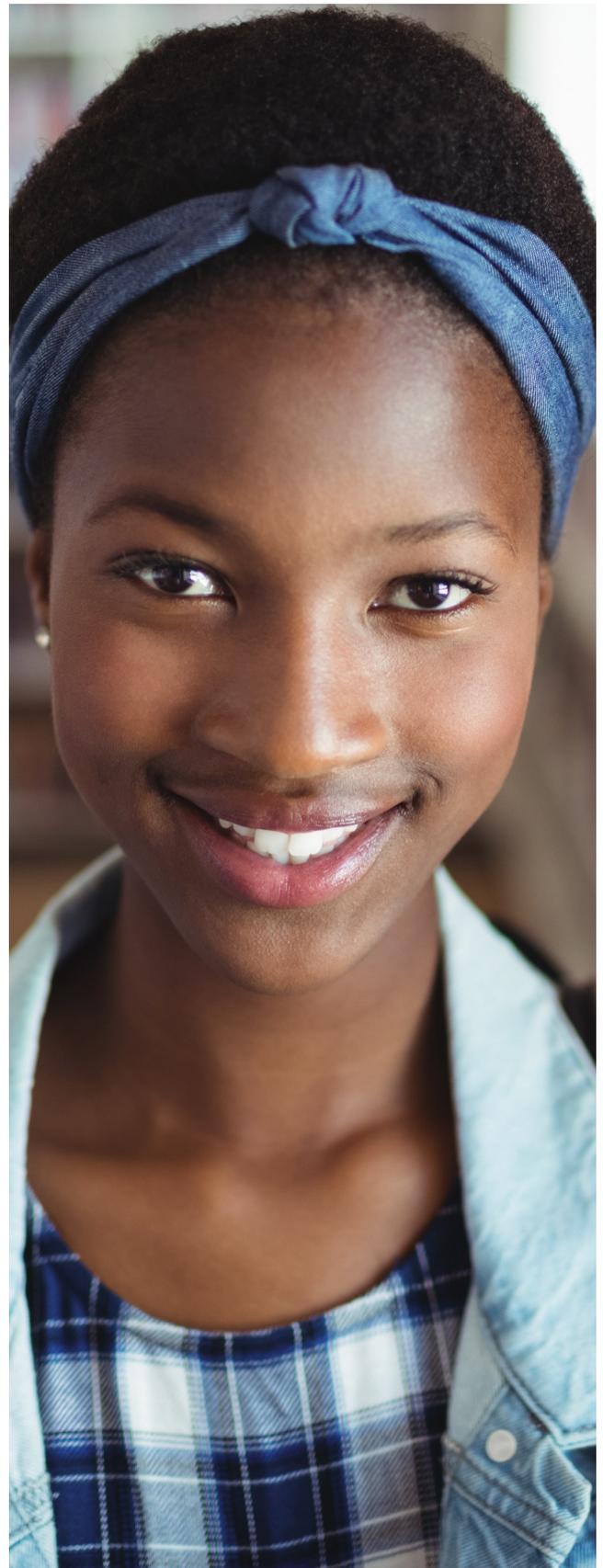
- Elle a généralement une portée plus large qu'un PAP habituel et implique l'établissement d'objectifs pour le travail et d'autres sphères de la vie communautaire (les loisirs et les activités sociales par exemple).

Le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (division anglophone) a mis au point une ressource destinée aux éducateurs et aux conseillers en orientation intitulée *Guidelines and Standards: Educational Planning for Students with Diverse Learning Needs*. Ce document recommande d'intégrer une vision pour l'avenir et des objectifs de transition dans le PAP pendant les années du secondaire. Cela n'empêche cependant pas que vous pourriez avoir à vous assurer que la planification de la transition a lieu pendant le processus habituel de préparation du PAP.

S'il faut fixer des objectifs de transition dans le cadre du processus de préparation du PAP, n'oubliez pas que ces objectifs pourraient être différents de ceux qui ont été établis pour le parcours scolaire habituel de votre enfant. Il pourrait être utile de tenir une réunion pour discuter de la transition, surtout si des personnes sans lien avec le système scolaire participeront à la planification de la transition.

Il n'y a pas de marche à suivre normalisée pour planifier la transition de l'école à la vie en communauté. Par contre, à un moment donné, vous aurez sans doute à participer à des réunions de planification officielles avec des représentants de l'école de votre enfant ou peut-être aussi des gens de votre communauté. Il y a différents facteurs dont vous pourriez vouloir tenir compte pour vous préparer à la planification et aux étapes qui suivront la préparation du plan de transition. N'oubliez surtout pas que vous aurez peut-être à répéter le processus pendant chacune des trois ou quatre années que votre enfant passera au secondaire.

La planification de la transition devrait déjà être entamée lorsque votre enfant accède au secondaire. Il devrait s'agir d'un processus qui permet de cerner des objectifs particuliers et des façons de les atteindre. La planification de la transition s'accompagne par ailleurs d'une évaluation continue pendant que votre enfant fréquente l'école. Il ne s'agit pas d'une activité ponctuelle qui n'a lieu qu'une fois pendant que votre enfant est au secondaire. La planification de la transition devrait commencer au début de l'année scolaire, faire l'objet d'un suivi tout au long de l'année et être évaluée chaque année avant la fin de l'année scolaire.



Liste de vérification de la planification de transition

- Apprendre à expliquer mon handicap et à préciser l'aide et le soutien dont j'ai besoin.
- Découvrir mon style d'apprentissage.
- Explorer mes intérêts et les emplois que j'aimerais occuper.
- Participer à la vie communautaire et me faire de nouveaux amis.
- Apprendre à me servir du transport en commun (si j'y ai accès).
- Penser à obtenir mon permis de conduire.
- Apprendre à utiliser l'argent. Déterminer l'aide dont j'ai besoin pour gérer l'argent.
- Pouvoir donner mon nom, mon adresse et mon numéro de téléphone
- Déterminer les systèmes d'aide communautaires auxquels j'ai accès.
- Déterminer où j'aimerais vivre et si j'ai besoin d'aide.
- Mettre en pratique mes compétences pour la vie autonome : établir un budget, faire les courses, cuisiner, faire le ménage, organiser des modes de transport, voir à mes soins personnels.
- M'assurer d'avoir une évaluation psychopédagogique à jour.
- M'assurer de choisir les bons cours à l'école pour obtenir l'emploi que je veux.
- Rassembler des renseignements sur les programmes postsecondaires et les mesures de soutien qu'ils offrent.
- Si un programme postsecondaire figure dans mon plan, faire toutes les recherches possibles pour déterminer ce dont j'aurai besoin pour suivre ce programme.
- Examiner les options d'études postsecondaires. Déterminer les cours que je dois suivre pour être accepté au programme que je veux suivre.
- Me renseigner sur le programme d'admission spéciale du New Brunswick Community College (NBCC Anglophone) si des études collégiales sont une possibilité.
- Explorer les outils technologiques modernes qui pourraient m'aider à participer à la vie communautaire et à trouver un emploi (un ordinateur par exemple).
- Examiner la possibilité d'obtenir de l'aide pour préparer mon curriculum vitae et une lettre d'accompagnement.
- Me préparer à une entrevue d'emploi en faisant des simulations d'entrevue.
- Faire une demande de numéro d'assurance sociale avant mon premier emploi.
- Faire des recherches sur les aides à l'emploi offertes; parler à un conseiller à un bureau de placement au sujet de facteurs comme un moniteur de formation ou l'observation au poste de travail.
- Décider de l'emploi que je veux. Décrocher l'emploi, avec des mesures d'adaptation si j'en ai besoin.
- M'exercer pour certaines aptitudes : être à l'heure au travail, me présenter à mes rendez-vous, passer du temps avec mes collègues de travail.
- Présenter une demande d'assurance maladie auprès du ministère du Développement social.
- Présenter une demande auprès du Programme de soutien aux personnes ayant un handicap à 19 ans si j'ai besoin de mesures de soutien.
- Présenter une demande auprès des Services de support à l'emploi et à la formation (SSEF) – si j'ai moins de 18 ans et que j'ai besoin de supports à l'emploi.



Chapitre 7

Se préparer à la planification de la transition et y participer

Planification de la transition

Il n'y a pas de formule magique pour la planification de la transition de l'école à la vie adulte — pas plus que des solutions miracles ou des garanties de réussite. La planification de la transition repose sur une préparation rigoureuse, une planification éclairée, une surveillance et une évaluation constantes, et une conviction inébranlable que votre enfant peut profiter d'une participation à la vie communautaire et au milieu de travail.

Introduction

Dans ce chapitre, nous examinerons quelques-unes des raisons qui expliquent pourquoi la planification de la transition se veut un processus continu. Nous découvrirons :

- une approche étape par étape pour la logistique et la dynamique d'une planification de la transition efficace : les questions qui doivent être posées, la réunion officielle initiale, la détermination des participants au départ, des participants ultérieurs et des responsables;
- une fiche de travail pour vous aider à établir vos objectifs d'avenir
- des directives pour vous aider à fixer des objectifs positifs et réalistes avec votre enfant;
- des suggestions entourant la surveillance et l'évaluation des plans de transition et des activités connexes;
- une fiche de travail pour aider votre enfant à faire le suivi de ses objectifs de transition;
- un récit illustrant le déroulement possible du processus de planification de la transition.

Quelques étapes pour se préparer à la planification de la transition

Il y a quelques étapes que vous pourriez envisager pour vous préparer, vous et votre enfant, à la planification de la transition.

Posez des questions

Votre famille pourrait avoir un certain nombre de questions au sujet des possibilités actuelles et futures d'études et d'emploi, les services offerts dans la communauté, etc. Notez les questions qui vous viennent à l'esprit et posez-les à une réunion de planification de la transition. Vous trouverez à la page suivante une liste de questions générales que vous pourriez poser.

« Nous sommes au cœur de la communauté. En embauchant Yves, nous montrons à nos employés que chacun a sa place et que les personnes ayant un handicap ont le droit de travailler. Yves est accepté comme employé ordinaire et il est connu de tous. Il assiste à toutes les fêtes du personnel. Au début, je ne savais pas trop comment lui et son formateur en milieu de travail devraient procéder, mais maintenant il est réglé comme une horloge. Il suffit que je lui montre à quelques reprises pour qu'il sache ce qu'il a à faire et quand le faire. Il travaille sur le plancher, remplit la distributrice de boissons gazeuses, travaille dans la section du papier, place les étiquettes de prix, réapprovisionne les tablettes. Il a gagné le respect de tous. Son travail nous aide vraiment. Yves est fier de son travail, et moi aussi. »

- Un employeur du Nouveau-Brunswick



Se préparer à la planification de la transition : questions éventuelles à envisager

Une adaptation de l'ouvrage *Parent Booklet: Organizer for the Individual Transition Planning Meeting*, Manitoba

Projet de transition

- Quel genre d'emploi mon enfant fera-t-il après le secondaire?
- Outre les objectifs d'emploi, à quelle autre activité mon enfant pourrait-il participer?
- Comment fera-t-il l'aller-retour entre le travail et la maison et comment se déplacera-t-il dans la communauté?
- Où habitera-t-il après le secondaire?
- Mon enfant pourra-t-il obtenir son diplôme au même moment que ses pairs? Quelles autres activités doit-il faire pour se préparer à obtenir son diplôme?
- À quelles activités communautaires participera-t-il (exemple : sports, loisirs, artisanats, clubs, église, magasinage, etc.)?
- Avec qui passera-t-il du temps après le secondaire?
- Qui pourraient être ses amis (des collègues de travail, des gens de la communauté ou des camarades de l'école, etc.)?
- Que lui reste-t-il à apprendre?

Déterminer les rêves et les objectifs d'avenir

La planification commence généralement avec une vision. Il vous faudra donc aider votre enfant à imaginer ce à quoi sa vie pourrait ressembler lorsqu'il atteindra l'âge adulte. En définissant une vision, vous aiderez votre enfant à en assumer la responsabilité, à communiquer comment il perçoit son avenir et à expliciter ce qu'il veut accomplir dans sa vie. Définir une vision de l'avenir, ce n'est pas une tâche facile, et votre enfant pourrait avoir besoin de l'aide de ses parents ou tuteurs, enseignants, etc., mais au bout du compte c'est la participation active de votre enfant qui est essentielle. Votre enfant doit être au cœur du processus de planification et il doit avoir la liberté d'exprimer ses idées, ses espoirs et ses rêves pour sa vie. Pour définir sa vision, votre enfant doit découvrir quel genre de travail il aimerait faire, où il aimerait travailler et quels autres objectifs il aimerait atteindre après le secondaire. Il est aussi important qu'il comprenne ses forces et qu'il tienne compte de ses intérêts.

Définir une vision de l'avenir

Soyez conscient du nombre de professionnels qui assistent à une réunion de planification. Ces professionnels (enseignants, travailleurs sociaux, psychologues, infirmières, médecins et autres) pourraient ressentir la nécessité de prendre le processus en main s'il y a un très grand nombre d'intervenants. Il peut s'agir d'une réalité intimidante et bouleversante si vous et votre enfant avez l'impression que votre participation est limitée ou que vous n'avez pas voix au chapitre.

Qui devrait participer à la planification de la transition?

Pour planifier la transition, il faut généralement faire appel à des personnes du système scolaire et à des personnes d'autres sphères de la vie. Il pourrait fort bien y avoir, dans la vie de votre enfant ou dans votre milieu, d'autres personnes qui ont de précieux renseignements et conseils à offrir. Ces personnes pourraient être prêtes à s'engager à aider votre enfant à réaliser ses objectifs.

Comme la planification de la transition se déroulera sur plusieurs années, différentes personnes pourraient être appelées à intervenir à différents moments, selon les besoins. Il pourrait être bénéfique de démarrer la planification avec un petit groupe de personnes auquel d'autres viendront s'ajouter au fil du temps. Vous et votre enfant aurez ainsi l'occasion de vous familiariser avec le processus de planification et de vous sentir à l'aise avec le processus. Vous devriez vous assurer que le processus n'atteigne jamais un point où il devient accablant. Il n'existe aucune règle dans la planification quant aux personnes qui doivent participer ni sur le nombre de participants.

En règle générale, l'équipe de planification de la transition devrait inclure vous et votre enfant, un enseignant qui travaille de près avec votre enfant, un conseiller en orientation et d'autres personnes qui pourraient contribuer aux futures possibilités d'études ou d'emploi (par exemple un représentant d'un organisme communautaire qui aide les personnes ayant un handicap à trouver un emploi dans la communauté). Parmi les autres personnes qui pourraient être appelées à participer à la planification à un moment ou à un autre, citons un mentor du milieu d'emploi et des représentants d'autres organismes communautaires qui facilitent la recherche d'emploi et le perfectionnement des compétences professionnelles. Consultez le chapitre 9 pour en savoir davantage à ce sujet.

Lignes directrices entourant la participation à la planification de la transition

Une adaptation de l'ouvrage *Promoting Successful Transitions for Students with Special Needs*, Conseil canadien de l'enfance exceptionnelle

- Dans la mesure du possible, c'est votre enfant qui devrait décider qui participera à la première réunion de planification de la transition.
- Encouragez la participation des gens qui ont des liens serrés avec votre enfant (par exemple frères et sœurs, autres membres de la parenté, amis, collègue de travail de soutien, etc.).
- Limitez l'accès des professionnels qui ne connaissent ni vous ni votre enfant et dont la participation n'est vraiment pas nécessaire.
- Lorsque le besoin se fait sentir, ajoutez des personnes qui offrent des services aux personnes ayant un handicap dans la communauté.
- Un groupe compte généralement de cinq à dix participants et doit avoir une souplesse suffisante pour l'ajout d'autres participants au besoin.
- N'oubliez pas que les liens familiaux et les amitiés personnelles perdureront lorsque le devoir professionnel sera épuisé. Même les professionnels les plus résolus à aider votre enfant ne l'accompagneront que pendant une partie de son parcours de vie.



Réunions de planification de la transition

Si la planification de la transition commence suffisamment tôt, il y aura quelques réunions clés qui auront lieu pendant les années que votre enfant fréquente l'école secondaire (de la 7^e à la 12^e année). La première réunion de planification sera cruciale : elle se veut une occasion de discuter de la vision que s'est créée votre enfant pour sa vie et de fixer des objectifs à long terme d'importance. Il faudra sans doute tenir d'autres réunions pour revoir ces objectifs et dresser un plan d'action pour la prochaine année scolaire. Il sera essentiel de toujours garder bien en vue, tout au long du processus, la vision qu'a votre enfant pour sa vie.

Il faut tenir compte de plusieurs facteurs au moment de préparer les réunions de transition :

Où auront lieu les réunions?

Les réunions de planification n'ont pas nécessairement à avoir lieu à l'école. En fait, pour que les réunions soient plus informelles et plus accueillantes pour les intervenants n'ayant aucun lien avec le système scolaire, il pourrait être utile de les tenir ailleurs. À titre d'exemple, votre maison ou le milieu de travail de votre enfant (s'il a un emploi à temps partiel ou qu'il participe à un programme d'expérience de travail organisé par l'école) pourraient être de bons endroits pour tenir les réunions. Essayez de faire preuve d'autant de souplesse que possible en ce qui a trait au lieu et à l'heure des réunions.

Qui devrait animer les réunions?

Pour assurer une planification efficace, il faut généralement désigner une personne qui animera les réunions de planification. Cette personne aide à orienter la réunion pour veiller à ce que le but de la réunion soit atteint et à ce que votre enfant ait la liberté voulue pour parler et présenter ses idées.

La personne qui anime la réunion doit :

- être objective;
- être ouverte d'esprit;
- n'avoir aucune opinion arrêtée quant à ce que doit prévoir votre enfant après le secondaire;
- pouvoir orienter avec objectivité la discussion entourant la vision de l'avenir de votre enfant, les objectifs particuliers qui sont fixés et les actions qui doivent avoir lieu pour les réaliser;

- posséder une certaine expérience en tant que facilitateur de la planification;
- savoir faciliter l'intervention de chaque personne qui assiste aux réunions.

S'il se révèle difficile de trouver une personne de ce genre dans votre localité, vous devrez compter sur une personne du système scolaire ou sur quelqu'un que vous connaissez qui pourrait aider. Voici quelques suggestions :

- le conseiller en orientation qui travaille à l'école de votre enfant;
- un enseignant-ressource (qui, de préférence, ne travaille pas directement avec votre enfant);
- un représentant d'un organisme local de défense des droits, comme l'Association pour l'intégration communautaire;
- un autre parent dont l'enfant a déjà entrepris un processus de planification de la transition;
- un représentant d'un organisme extérieur qui travaille avec les personnes ayant un handicap dans la communauté.

Il n'est pas nécessaire que la personne qui anime les réunions de planification de la transition soit un expert en planification.

Établissements d'objectifs pour votre enfant

L'établissement d'objectifs constitue l'aspect le plus important de la planification de la transition. Les objectifs vous aideront à décider du type d'expériences dont votre enfant a besoin et du type de compétences qu'il doit apprendre pendant ses dernières années d'école. En fixant des objectifs, vous contribuerez par ailleurs à expliciter la vision que s'est créée votre enfant pour sa vie adulte. À tout le moins, les objectifs doivent préciser les aspirations de votre enfant pour sa vie professionnelle, sa situation de logement, ses rapports avec les autres et la participation dans la communauté (y compris les activités de loisirs, les modes de transport, etc.).

Voici quelques lignes directrices qui pourraient vous être utiles pour fixer des objectifs de transition avec votre enfant.

- Les objectifs devraient être « positifs et possibles ».
- Les objectifs devraient, dans toute la mesure possible, préciser les résultats exacts souhaités pour l'emploi, la participation communautaire, etc. Il pourrait devenir plus facile d'établir des objectifs précis plus votre enfant



approche la fin du secondaire. Au début de la planification de la transition, les énoncés d'objectif tendent à être plutôt généraux. Par exemple, en 9^e année, l'un des objectifs de transition possible serait que votre enfant décroche un emploi rémunéré après le secondaire. En 11^e ou 12^e année, l'objectif pourrait être que votre enfant travaille dans un domaine particulier (comme commis aux stocks dans un grand magasin par exemple) pendant au moins 25 heures par semaine ou qu'il soit inscrit à un programme d'études précis dans un établissement d'études postsecondaires).

- Songez à fixer des objectifs tant à court qu'à long terme. Les objectifs à long terme seront ceux que votre enfant souhaite réaliser après le secondaire, tandis que les objectifs à court terme pourraient porter sur les activités auxquelles votre enfant pourrait participer pendant chacune de ses années du secondaire pour lui permettre de réaliser ses objectifs à long terme.
- Fixez des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels), en vous inspirant d'une série de critères précis. Cette démarche fera en sorte que vos objectifs soient atteignables dans un délai établi. Pour établir un objectif SMART, il faut analyser chacun des cinq composants pour créer un objectif mesurable qui précise exactement ce qui doit être accompli, à quel moment et ce qui vous permettra de savoir qu'il a été atteint. Cette approche élimine les généralités et les efforts à l'aveuglette, établit une date limite claire et facilite grandement le suivi des progrès et le repérage des étapes qui n'ont pas été atteintes .

Spécifique – l'objectif est clair et concret, il repose sur des actions.

Mesurable – il est possible d'évaluer avec objectivité si l'objectif a été atteint ou non.

Atteignable – l'objectif est possible, réaliste.

Réaliste – l'objectif se rattache aux objectifs généraux et revêt une importance.

Temporel – l'objectif comporte un aspect fixé dans le temps, comme une date limite ou une fréquence.

Voici un modèle simple qui vous aidera à déterminer vos objectifs :

Je _____ (action spécifique)
 ____ (nombre de fois) d'ici au/avant le _____ (date ou
 fréquence) pour que _____
 (raison).

Exemple :

« Je confirmerai trois entrevues avant la fin de mon secondaire, le 23 mai 2022, en présentant une demande d'emploi chaque jour et en faisant chaque jour un suivi pour une de mes demandes. »

Spécifique : l'objectif établit ce que fera la personne et comment elle entend procéder pour y arriver.

Mesurable : l'objectif compte des mesures – le nombre d'entrevues et de demandes d'emploi.

Atteignable : les mesures tiennent compte des autres responsabilités de la personne, pour que l'objectif soit réaliste.

Réaliste : la personne arrive à la fin du secondaire et prend de l'avance pour se trouver un emploi.

Temporel : l'objectif précise des cibles quotidiennes, et la date limite générale fait office de délai établi.

Le résultat : un objectif des plus concrets, pour lequel il est facile de mesurer avec objectivité si l'objectif a été atteint puisque vous avez soit présenté une demande d'emploi et effectué un suivi ou vous ne l'avez pas fait .

- Lorsque vous établissez des objectifs, aidez votre enfant à examiner les préoccupations qu'il a au sujet de son avenir. Aidez-le à se préparer à exprimer ces préoccupations et secondez-le pendant la réunion de planification de la transition. N'oubliez pas qu'il est toujours possible de revenir sur les objectifs et de les modifier, car la planification de la transition n'est pas coulée dans le béton.
- Une fois que l'élève a fixé des objectifs de transition, déterminez où il se situe maintenant par rapport au point qu'il veut atteindre. Que doit faire votre enfant pendant le secondaire pour s'assurer de réaliser ses objectifs?



Il n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire de fixer des objectifs. Vous pourriez être tenté d'établir des objectifs en vous concentrant sur les problèmes que votre enfant éprouve en ce moment à l'école. Il est aussi facile de remplacer les objectifs par une liste de compétences que doit acquérir votre enfant, mais qui n'ont pas de lien direct avec la vie adulte à laquelle aspire votre enfant.

« Pour réussir, la planification de la transition doit en outre faire le lien entre l'apprentissage scolaire, l'expérience de travail et les services qui pourraient éventuellement être nécessaires avant que l'élève ne quitte l'école. Rassembler les diverses pièces avant que l'élève ne quitte l'école contribuera à assurer la continuité entre les années scolaires et la vie une fois l'école finie. »

Groupe de travail communautaire et gouvernemental du Nouveau-Brunswick sur la transition de l'école à la vie active pour les jeunes ayant un handicap; rapport final, août 1996

S'entendre sur un plan d'action

Avant de quitter une réunion de planification de la transition, assurez-vous que les objectifs établis sont accompagnés d'un plan d'action. Ce dernier devrait décliner les diverses étapes à prendre pour aider votre enfant à réaliser ses objectifs.

Ce plan d'action peut présenter ce qui devrait survenir pendant une pleine année scolaire ou encore pendant une période plus courte. Au cours de la réunion de planification, il faudrait nommer la personne qui sera chargée de veiller à la mise à exécution du plan d'action. Vous pourriez jouer ce rôle, ou votre enfant, un enseignant, un enseignant-ressource ou un conseiller en emploi pourrait aussi le faire.

Cela ne signifie pas pour autant que cette seule personne doive se charger de tout, mais plutôt qu'une personne assume la responsabilité de s'assurer que toutes les parties intéressées font ce à quoi elles se sont engagées. Il faut noter par écrit, dans un document désigné comme plan de transition pour votre enfant, les objectifs, les plans d'action et les personnes responsables de chacune des actions. Notez, pour vos propres dossiers, les plans d'action particuliers dont on a convenu à la réunion de planification dans l'espace prévu à cette fin à la page suivante. Vous pouvez faire une photocopie de cette page et vous en servir autant de fois que vous en aurez besoin.

Plan d'action de transition et d'emploi

Élève : _____ Année : _____ Date : _____

À quelle étape suis-je maintenant?	Réseau de soutien	Amélioration	Premières étapes	Emplois positifs et possibles	Emplois de mes rêves

Questions importantes	Oui/Non	Notes
Avez-vous un numéro d'assurance sociale (NAS)?		
Avez-vous un mode de transport?		
Des responsabilités à la maison?		
Des responsabilités à l'école?		
Des responsabilités dans le cadre du programme de transition?		
Un curriculum vitæ à jour? Une lettre d'accompagnement? Des références?		
De l'expérience de bénévolat?		
De l'expérience à faire de l'observation au poste de travail?		
Des activités parascolaires?		
Un plan d'action?		
Les études postsecondaires vous intéressent-elles?		
Aurez-vous besoin de soutiens au travail?		

Utilisation du processus de planification PARCOURS

Un exercice de planification utile a été élaboré afin d'aider les jeunes et leur famille à planifier un avenir satisfaisant. Il s'intitule PARCOURS (Planifier avec espoir des alternatives pour l'avenir). Il s'agit habituellement d'un exercice de deux heures au cours duquel la personne définit sa vision de l'avenir ainsi que des objectifs précis pendant une courte période pour l'aider à travailler à la réalisation de ses objectifs à long terme. La personne et sa famille déterminent qui devrait être invité à participer. Un facilitateur aide à orienter la planification et une autre personne (que l'on appelle un rapporteur graphique) prend note de la vision, des objectifs et des actions requises sur une grande feuille de papier fixée au mur. L'exercice de planification comporte huit étapes, à savoir :

1. Le rêve. Cette étape est des plus importantes et peut parfois être difficile, car il faut sortir des sentiers battus, de ce que nous appelons couramment la réalité. Il nous faut penser à la « situation idéale, où les limites n'existent pas ».
2. L'objectif. Nous passons du rêve à une période de une à deux années dans l'avenir. Quels buts aimeriez-vous atteindre?
3. La situation actuelle. C'est ici un aperçu de ce qui se produit aujourd'hui dans votre vie et de la distance qu'il vous reste à parcourir pour atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés. Cette étape permet de différencier le passé et le présent.
4. Les personnes. Nous devons inviter des personnes à nous épauler, à nous aider à réaliser nos objectifs.
5. La force. Il faut le célébrer; il est crucial de prendre des forces à titre individuel et en tant qu'équipe. Pendant cette étape, les membres du groupe de planification, y compris la personne au cœur de l'exercice, établissent les forces de la personne et ce qui fait qu'elle est unique.
6. Les actions. Pendant six mois : assurer le suivi des différentes actions. Qui fait quoi? Quand?
7. Les actions. Pendant trois mois : comme l'étape précédente, mais à plus court terme. Qui fait quoi? Quand?
8. Les premières démarches. Quelle est la prochaine étape ou action? Cette étape doit avoir lieu peu de temps après l'exercice PARCOURS, faute de quoi le plan ne sera pas mis à exécution.



Au Nouveau-Brunswick, plusieurs personnes (y compris des intervenants du système scolaire) ont reçu une formation à titre de facilitateurs et de rapporteurs pour le processus PARCOURS. Pour avoir de plus amples renseignements sur les facilitateurs de votre région, communiquez avec l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire (voir les coordonnées à la page 2).

Surveillance, évaluation et réunions de suivi

Surveiller, c'est confirmer que nous faisons effectivement ce à quoi nous nous sommes engagés.

Évaluer, c'est déterminer si les objectifs établis par votre enfant sont bien en cours de réalisation.

Les réunions de suivi sont une partie importante de la surveillance et de l'évaluation.

Un plan de transition bien conçu ne servira pas à grand-chose si personne ne s'engage à y donner suite et à déterminer si on atteint effectivement les objectifs.

Surveiller, c'est confirmer que nous faisons effectivement ce à quoi nous nous sommes engagés. C'est gérer la situation de sorte à régler les problèmes aussitôt qu'ils surviennent. La surveillance permet de peaufiner le plan d'action entre les différentes réunions de planification.

Il faudrait créer une attente selon laquelle chaque membre du groupe de planification de la transition doit faire connaître aux autres membres les problèmes qui surviennent. En tant que parent, vous pourriez ressentir la nécessité de savoir si les actions et activités particulières qui figurent dans le plan de transition sont bien mises à exécution. Parlez périodiquement à votre enfant et à différentes personnes de l'école de votre enfant pour vous renseigner sur les activités et les actions.

Si une action demeure inexécutée ou qu'elle ne permet pas d'en arriver aux résultats escomptés, n'attendez pas la prochaine réunion à l'horaire pour régler le problème. Si les raisons évoquées pour l'inaction ne vous satisfont pas, n'hésitez pas à faire un suivi auprès des autres ou à convoquer une réunion du groupe de planification de la transition.

La surveillance devrait par ailleurs relever de chacun des membres du groupe de planification de la transition. Un enseignant ou un autre professionnel de l'école de votre enfant qui fait partie du groupe de planification de la transition pourrait se voir confier des responsabilités particulières pour surveiller ce qui survient. Cette personne pourrait alors être votre point de contact avec le système scolaire.

Évaluer, c'est déterminer si les objectifs établis par votre enfant sont bien en cours de réalisation. Cette responsabilité, et d'autres, devrait incomber au groupe de planification de la transition de votre enfant. Il se pourrait que vous n'arriviez pas à évaluer quelques-uns des objectifs à long terme de votre enfant pendant qu'il fréquente l'école, mais d'autres objectifs à court terme vous permettront d'évaluer l'efficacité de la planification de la transition et les actions prises pour mettre le plan à exécution. Plus vos objectifs seront précis, plus l'évaluation sera facile, car des objectifs précis vous permettront de déterminer si ces objectifs ont été atteints ou non.



Les réunions de suivi sont une partie importante de la surveillance et de l'évaluation. Après chaque réunion de planification de la transition, assurez-vous de choisir la date de la réunion de suivi. Ces réunions de suivi permettront de rassembler tous les membres du groupe pour :

- revoir la vision et les objectifs de votre enfant et déterminer ce qui s'est produit depuis la dernière réunion (les objectifs pourraient avoir à être modifiés en conséquence);
- discuter des objectifs atteints;
- régler les problèmes éventuels;
- déterminer les prochaines étapes à prendre pour réaliser les objectifs établis par votre enfant et amener les gens à s'engager à prendre de nouvelles mesures. Il pourrait être utile de tenir une ou deux réunions de suivi pendant l'année scolaire.

Si des changements s'imposent pour un quelconque objectif qui avait été accepté précédemment, il serait bon de réfléchir aux facteurs suivants :

- Qui propose de modifier l'objectif?
- Si l'objectif initial est jugé inatteignable, est-ce que chacune des personnes responsables de l'atteinte de l'objectif y a mis ses meilleurs efforts?
- Assurez-vous que c'est votre enfant qui dirige la discussion pour tout objectif qui doit être modifié. Assurez-vous aussi que votre enfant est à l'aise avec les changements apportés.





Planification de la transition pour Sally Jones

(Remarque : Il s'agit ici d'un récit fictif qui permet d'illustrer le fonctionnement possible du processus de planification de la transition.)

Sally Jones habite dans une zone urbaine du sud du Nouveau-Brunswick. Elle est une demoiselle active de 14 ans qui aime beaucoup passer du temps avec d'autres adolescents et se faire des amis. Elle absorbe bien les détails et aime bien faire des activités avec d'autres personnes. Sally adore socialiser et aider à préparer des sorties sociales. Elle s'intéresse particulièrement au cinéma et au théâtre. Elle y va souvent avec sa famille et parfois avec des amis de son quartier. Sally est trisomique. En raison de son handicap, elle a du mal à parler et trouve difficile de lire et de travailler avec les chiffres. Lorsqu'elle fait de l'activité physique, Sally a tendance à se fatiguer rapidement.

Dès son entrée à l'école, Sally a fait son parcours scolaire dans un système d'éducation inclusif. Elle est sur le point d'entrer en 9^e année, sa première année du secondaire. Depuis quelques mois, Sally et ses parents réfléchissent à ce que fera Sally après le secondaire. Ses parents ont récemment reçu une copie d'un plan de transition destiné aux parents d'enfants ayant un handicap. Le guide aborde la nécessité de participer activement à la planification de ce qui surviendra une fois le secondaire terminé. Les parents de Sally veulent lui offrir les meilleures occasions d'études possibles et aussi lui donner la possibilité d'apprendre les compétences dont elle aura besoin pour travailler et mener une vie active dans la société après le secondaire.

Au cours des dernières années scolaires, le plan d'apprentissage personnalisé (PAP) était plutôt axé sur l'amélioration des aptitudes de communication de Sally (surtout la parole), ses aptitudes de lecture de base et sa capacité à travailler en équipe avec d'autres élèves sur des projets spéciaux. Sally a aussi été encouragée à participer au club de théâtre à l'école intermédiaire et a par ailleurs fait partie du comité des activités spéciales chargé de la planification des danses et d'autres activités à l'école. Comme tous ses camarades de classe, Sally a reçu un peu d'information sur les professions, les métiers et les emplois dans le cadre d'activités de sensibilisation aux carrières à l'école primaire et intermédiaire. Sally sait qu'elle veut travailler après le secondaire, mais elle ne sait pas trop ce qu'elle veut faire exactement.



Planification de la transition de Sally de l'école à la vie active : au début de la 9^e année

Le plan d'apprentissage personnalisé de Sally prendra un nouveau tournant à ce stade. En plus des objectifs scolaires traditionnels, son PAP doit maintenant prévoir une planification de la transition jusqu'à ce que Sally termine son secondaire. Le district scolaire a confié au conseiller en orientation de Sally la responsabilité de veiller à ce que la planification de la transition soit intégrée au PAP de l'adolescente. À l'automne de la 9^e année de Sally, une réunion spéciale pour le PAP est convoquée pour discuter de la planification de la transition.

Dans le district scolaire de Sally, les réunions de planification de la transition pour les élèves exceptionnels sont animées par le conseiller en orientation de l'école, secondé par le coordonnateur de la transition du district. On invite les parents de l'adolescente à la réunion et on les encourage à participer activement au processus de planification. Sally doit aussi être présente aux réunions. Il est sous-entendu que, dans le cadre du processus de planification de la transition, Sally sera invitée à participer et à s'exprimer elle-même au sujet de ses objectifs pour l'avenir. Il incombe au facilitateur de s'assurer de la participation active de Sally.

En outre, l'enseignant titulaire de Sally doit participer à la planification de la transition. Or, contrairement à un PAP ordinaire, la planification de la transition doit faire intervenir des personnes sans lien avec l'école qui peuvent agir comme ressources pour la planification, surtout en ce qui a trait aux objectifs d'emploi futur de Sally. Les premières réunions de planification de la transition permettent de déterminer qui d'autre pourrait participer au processus. En tant que facilitateur, le conseiller en orientation de l'école insiste sur le fait que la planification de la transition se veut un processus d'au moins quatre ans qui aidera Sally à fixer des objectifs d'avenir, à trouver des activités scolaires et autres qui lui permettront de les atteindre et à déterminer les personnes qui pourraient être appelées à contribuer à des activités de transition.

Au début du processus, le groupe de personnes participant à la planification de la transition aide Sally et ses parents à définir des objectifs généraux pour la vie de l'adolescente après le secondaire. On insiste particulièrement sur les objectifs en matière d'emploi, mais on s'attarde aussi à d'autres intérêts, comme les activités récréatives et les loisirs. Dans le cadre de la planification liée au travail, le groupe de planification de la transition examine quelques types de carrières qui pourraient intéresser Sally ainsi que les compétences favorisant l'employabilité qu'elle pourrait devoir acquérir pendant son secondaire.

Pour la 9^e et la 10^e année, le groupe de planification de la transition décide que les aptitudes de communication, les aptitudes de lecture et la capacité de suivre des consignes et de bien travailler avec les autres seront intégrées au programme scolaire de l'adolescente. De surcroît, le groupe cerne la nécessité pour Sally d'apprendre à se servir du service de transport en commun puisque cette capacité sera essentielle pour lui permettre de faire l'aller-retour entre la maison et le travail et de participer à d'autres activités en tant qu'adulte. La famille de Sally assume la responsabilité première de lui enseigner à se servir des autobus et des taxis.

Planification de la transition pour Sally : deux années plus tard

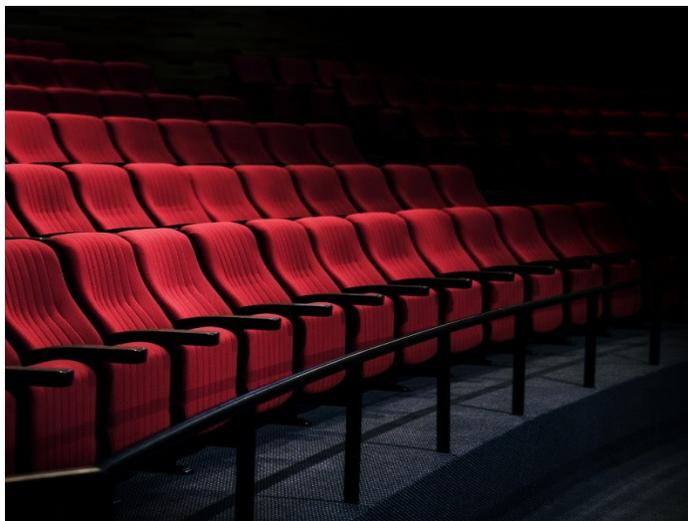
Sally a maintenant 16 ans et elle est en 11^e année. Dans le cadre de la planification de la transition, on commence maintenant à fixer des objectifs plus précis pour le travail que fera Sally et la vie qu'elle mènera en tant qu'adulte après le secondaire. Le processus de planification prévoit aussi deux ou trois différentes expériences de travail pendant la 11^e année. Le groupe de planification de la transition s'est agrandi : il compte maintenant un mentor du milieu de travail (un homme d'affaires de la localité connu de la famille de Sally). Le groupe de planification inclut de surcroît un représentant du ministère gouvernemental responsable des programmes jeunesse. Ces personnes contribuent à l'établissement des éventuelles possibilités d'emploi et à la détermination des types de soutiens dont Sally aura besoin pour travailler dans la communauté.

Lorsqu'elle était en 10^e année, Sally a commencé à dresser un portfolio de carrière mettant en valeur ses compétences, réalisations et activités liées au travail. Ce portfolio sera développé en 11^e et en 12^e année au fur et à mesure que Sally acquiert de nouvelles réalisations. Y sera présentée l'expérience qu'a acquise Sally pendant

un emploi d'été comme commis à temps partiel dans un magasin populaire après sa 11^e année. Certaines des expériences de travail organisées par l'école ont permis de faire ressortir des types d'emploi que Sally n'aimerait pas. Par exemple, un stage dans une cuisine de restaurant n'a duré que quelques jours parce que le travail déplaçait vraiment à Sally.

En 12^e année, le groupe de planification de la transition de Sally est co-animé par le conseiller en orientation et un ami de la famille qui a commencé à travailler avec Sally lorsqu'elle était en 10^e année. Les efforts de planification du travail sont maintenant axés sur les emplois qui cadrent avec les intérêts personnels de l'adolescente. On se renseigne auprès des responsables d'une salle de cinéma locale pour voir si Sally pourrait y acquérir de l'expérience de travail comme receveuse de billets. L'employeur accepte de permettre à Sally de travailler pendant la représentation de l'après-midi. Des pauses et des mesures d'adaptation sont nécessaires en raison de la fatigue qu'éprouve Sally.

Cette expérience de travail s'est bien déroulée pour Sally. Simple receveuse de billets, Sally a ajouté un volet d'accueil en saluant chaleureusement les clients. Compte tenu de cette expérience de travail couronnée de succès, le groupe de planification de la transition de l'adolescente a commencé à discuter de la possibilité pour Sally de poursuivre son emploi au cinéma et d'augmenter ses heures après le secondaire. L'employeur de Sally dit souhaiter la garder comme employée. En plus de faire de la planification liée au travail, le groupe de planification de la transition a aidé à cerner d'autres objectifs pour Sally à l'âge adulte. Un membre du groupe de planification a présenté Sally à une personne qui est membre d'un club d'arts dramatiques local et qui invite Sally à assister aux répétitions et à prêter main-forte au club.



Partie IV Transitions de l'école au marché du travail

Chapitre 8 Développement des compétences améliorant l'employabilité et création d'un portfolio de carrière

Chapitre 9 Sensibilisation aux carrières et expérience de travail pendant le parcours scolaire

Chapitre 10 Études et formation après le secondaire

Chapitre 8

Développement des compétences améliorant l'employabilité et création d'un portfolio de carrière

Introduction

Dans le dynamique et concurrentiel milieu des affaires moderne, les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, subissent de plus en plus la pression de devoir être au premier plan des pratiques, des processus et des produits novateurs. Devant le vieillissement de la population et le rétrécissement du bassin de main-d'œuvre, les employeurs recherchent des travailleurs qui peuvent mettre à profit un ensemble de compétences diverses. On constate une volonté croissante de constituer un bassin de main-d'œuvre plus inclusif et de ne plus mettre l'accent uniquement sur les compétences techniques ou propres à un emploi, mais bien sur les compétences améliorant l'employabilité. Celles-ci sont différentes des compétences scolaires : ce sont des compétences transférables qui sont utiles dans presque tous les emplois. Aujourd'hui plus que jamais, les personnes ayant un handicap ont la possibilité d'entrer sur le marché du travail et de choisir leur rôle.

Ce chapitre présente des conseils pour vous aider, vous et votre enfant :

- à comprendre les compétences améliorant l'employabilité qui sont pertinentes pour le marché du travail actuel;
- à trouver des solutions aux obstacles en milieu de travail
- à préparer un portfolio de carrière décrivant les forces et les réalisations de votre enfant, incluant des documents justificatifs utiles.

Développement des compétences améliorant l'employabilité

La plupart des compétences améliorant l'employabilité proviennent de différentes sphères de la vie et ne sont pas acquises qu'à l'école. Il peut valoir la peine d'examiner toutes les activités et les expériences de la vie réelle sous l'angle du transfert de ces qualités souhaitables dans le milieu de travail. Voici donc dix compétences courantes que les employeurs recherchent et qui améliorent l'employabilité :

Communication : recevoir et de donner de l'information. La parole et l'écoute sont les moyens de communication traditionnels, mais il en existe d'autres, comme la langue des signes, les indices du visage ou du corps et les notes écrites ou les courriels, qui peuvent aussi être efficaces. Pour les personnes qui ne communiquent pas avec des mots, il existe divers systèmes de suppléance à la communication qui peuvent entraîner une communication plus efficace et plus autonome.

Travail d'équipe : être capable de travailler avec d'autres pour atteindre des objectifs et exécuter des tâches. Travailler en équipe, c'est aussi fournir sa juste part de travail, vouloir aider les autres et éviter de perturber le travail des autres.

Fiabilité : être une personne sur qui l'on peut compter. Il peut s'agir d'une ponctualité et d'une assiduité exemplaires, du respect des échéances, de la fidélité aux promesses ou de la volonté à exécuter les tâches qui nous sont confiées.

Résolution de problèmes : reconnaître quand un problème se pose et en comprendre les conséquences. On peut faire de la résolution de problème par soi-même ou encore avoir assez de présence d'esprit pour demander de l'aide ou des éclaircissements.



Organisation et planification : relever les tâches à accomplir, les classer par ordre de priorité, les organiser dans des calendriers et les exécuter dans les délais .

Sens de l'initiative : assumer des tâches et des responsabilités sans qu'on nous le demande. Cela peut être aussi simple que de s'arrêter pour ramasser un déchet ou de savoir quelle est la prochaine tâche à accomplir sans qu'on nous le rappelle.

Autogestion : être en mesure de travailler avec un minimum de supervision et d'exécuter les tâches de manière satisfaisante. L'autogestion, c'est être motivé par soi-même.

Leadership : donner le bon exemple, adopter une excellente attitude et s'assurer que les autres apprennent de nous. Les leaders n'occupent pas toujours des postes de direction.

Apprentissage : apprendre de nouvelles tâches et acquérir de nouvelles compétences, toujours. Tout le monde apprend à son propre rythme et à sa propre manière, mais tout le monde a la capacité d'apprendre, surtout quand il y a du savoir-faire et du soutien.

Technologie : avoir des compétences techniques utiles, pouvant aller des jeux à la programmation informatique en passant par le traitement de texte, les courriels et le montage vidéo.

Les compétences énumérées ci-dessus peuvent servir de point de départ à l'élaboration de quelques objectifs et plans d'action qui constitueront le plan de transition de votre enfant. Il est important de savoir que tout le monde a des compétences et des qualités qui pourraient être utiles à un employeur. Il est tout aussi important de

reconnaître que votre enfant n'en est peut-être qu'aux premiers stades du développement de ses compétences améliorant l'employabilité et qu'il est toujours possible de progresser! Trouvez des exemples de comportements et d'actions qui correspondent aux compétences améliorant l'employabilité énumérées ci-dessus et prenez-en note dans votre portfolio de carrière (dont il sera question plus loin dans le chapitre). Puis, faites des efforts pour développer ces compétences dans la vie de tous les jours.

À propos des compétences améliorant l'employabilité

Pour certains, la liste des compétences améliorant l'employabilité peut sembler irréaliste et inatteignable. Si tel est le cas, lorsque vous réfléchissez à la capacité de votre enfant à acquérir des compétences, rappelez-vous ce qui suit :

- Les employeurs ne s'attendent pas à ce qu'un employé maîtrise parfaitement toutes les compétences, surtout dans les postes de premier échelon. Le fait de posséder des compétences donnera à votre enfant de meilleures chances de trouver un emploi ou de poursuivre des études postsecondaires après l'obtention de son diplôme. Ce processus de développement des compétences en est un qui dure toute la vie.
- Tout le monde a la capacité d'apprendre. En clarifiant des objectifs et des attentes en matière de développement des compétences, on obtient des résultats. Visez haut! Célébrez vos réussites!
- Il est important de savoir reconnaître les compétences transférables dans les activités quotidiennes. Tous les jours, votre enfant affiche ses compétences améliorant l'employabilité. Il faut parfois réfléchir hors du cadre habituel pour cerner ces compétences et faire comprendre à votre enfant comment elles pourraient s'appliquer à un emploi ou à un milieu de travail.
- Autre aspect important de la réalisation de la vision globale et des objectifs d'avenir généraux de vos enfants : l'acquisition de compétences scolaires à l'école et le renforcement des aptitudes à la vie quotidienne à la maison ou dans la communauté. Les compétences améliorant l'employabilité augmentent les chances de trouver et de conserver un emploi concret et rémunéré, mais elles ne sont pas le seul facteur déterminant.



Adaptations en milieu de travail

Oui, votre enfant doit apprendre à se débrouiller seul autant que possible, mais il pourrait tout de même avoir besoin de mesures d'aide permanentes pour l'apprentissage de nouvelles tâches et l'acquisition de certaines compétences au travail. Il peut être tout aussi important de trouver les moyens de fournir cette aide au travail que d'acquies de nouvelles compétences. Parfois, les « adaptations » simples et créatives font toute la différence. En gros, les adaptations sont des mesures que l'on prend pour s'assurer qu'une personne ayant un handicap peut faire son travail. Généralement, ce sont des changements ou des modifications qui relèvent du bon sens (avec un peu d'imagination). La plupart peuvent être réalisés à peu de frais ou même sans frais pour l'employeur.

« Virgil est très conscient du temps. Il se met rapidement au travail et fait ce qu'il y a à faire. Il est meilleur que beaucoup de jeunes dans notre équipe. Il ne reste pas là à se tourner les pouces. Virgil a le sens de l'initiative. Il a envie de travailler. Il a besoin de savoir à l'avance toutes les tâches qu'il doit accomplir, puis il est prêt à faire sa journée; il n'aura pas besoin qu'on lui dise ou qu'on lui confirme qu'il est temps de passer à l'étape suivante. »

Un employeur du Nouveau-Brunswick

Exemples d'adaptations en milieu de travail

- **Soutien aux candidatures et aux entrevues** : les employeurs sont de plus en plus ouverts à l'idée d'autoriser des mesures de soutien aux personnes qui en ont besoin pour soumettre leur candidature en ligne et passer une entrevue. Les personnes de soutien n'ont pas le droit de donner des réponses lors des examens de compétences ni de répondre aux questions lors des entrevues, mais elles peuvent clarifier les questions et amener le candidat à répondre, ou simplement apaiser l'anxiété de ce dernier en restant sur place. Les organismes et les agences peuvent aider à la préparation à l'entrevue.
- **Adaptation du lieu de travail** : de nombreuses formes d'adaptation peuvent être intégrées au milieu de travail, qu'il s'agisse d'horaires flexibles; de la mise à jour des descriptions de poste; d'aides visuelles comme des affiches, des symboles ou d'autres repères; de versions audio des descriptions de poste et des documents de formation imprimés; de ressources faciles à lire; de polices en gros caractères; de codes de couleurs; d'adaptations sensorielles comme des casques antibruit ou des abat-jour fluorescents; d'une technologie d'assistance qui fournit des listes de tâches ou des alertes pour signaler la fin des pauses ou le moment de passer à une autre tâche; de bagues porte-crayon ou de tourne-pages; de mentors pour favoriser la socialisation; d'un système de « jumelage » pour la formation; d'aide au dépannage ou de professionnels indépendants pour la formation.
- **Accompagnement pour les aptitudes à la vie quotidienne** : un soutien en dehors du milieu de travail peut être bénéfique à la réussite professionnelle. Parmi les nombreuses tâches qui peuvent aider à trouver et à conserver un emploi, il y a la gestion du temps, les bonnes pratiques d'hygiène, la gestion de la colère, la résolution de conflits, l'interprétation des indices sociaux et le fait de comprendre quand il est temps d'interagir avec les collègues et quand il est temps d'exécuter les tâches.



Création d'un portfolio de carrière pour votre enfant

Un portfolio de carrière est un dossier qui comprend les activités, les réalisations et les objectifs d'un élève. Il met en relief les réalisations, les expériences et les forces personnelles uniques de la personne. Il permet également de relever les compétences acquises ou nécessaires pour se préparer à l'atteinte d'objectifs d'emploi ou de carrière personnels après la fin des études.

Au Nouveau-Brunswick, les écoles font désormais appel à myBlueprint, une plateforme permettant aux élèves de créer un portfolio personnalisé et de planifier leurs transitions. La plateforme est conçue pour aider tous les élèves à planifier leur avenir, et les élèves doivent fréquemment mettre les renseignements à jour avec l'aide de leurs parents, de leurs enseignants et de leurs conseillers. Ce portfolio rappelle à tous les élèves la nécessité de se fixer des objectifs, de réfléchir à ses champs d'intérêt et d'avoir un plan de carrière à long terme. Il comprend des sections sur les aspects suivants du développement de carrière et de l'emploi :

- Apprendre à se connaître soi-même et à connaître les autres. On encourage les élèves à explorer et à consigner les éléments importants de leur vie, par exemple leurs champs d'intérêt personnels et leurs forces; les points à améliorer et les objectifs personnels; les clubs scolaires, les activités sociales, les sports, les activités de loisirs et les passe-temps; les expériences antérieures de bénévolat et de travail à temps partiel ainsi que l'acquisition de compétences améliorant l'employabilité et autres.
- Apprendre à planifier la transition de l'école à la carrière. On encourage les élèves à consigner, d'année en année, les activités de planification de carrière ou d'emploi après l'obtention du diplôme d'études secondaires. À inclure : des survols de l'expérience professionnelle et de l'expérience en bénévolat, une description des activités de transition, des listes de vérification des compétences améliorant l'employabilité, etc.
- Apprendre à apprendre. On encourage les élèves à faire le suivi de leurs cours et de leurs notes, des faits marquants dans l'année et des matières qu'ils préfèrent. À inclure : les objectifs en matière d'éducation, des auto-évaluations des compétences d'étude, de l'information sur les styles d'apprentissages, etc.



- Apprendre à travailler. On encourage les élèves à planifier et à consigner les activités qui les prépareront à travailler après l'obtention de leur diplôme et à promouvoir et à consigner les activités liées à l'exploration de carrières, à la sensibilisation aux différentes carrières et à l'expérience professionnelle. À inclure : de l'information sur les compétences en matière de communication, de travail d'équipe, de gestion du temps, de résolution de problèmes, d'organisation, d'apprentissage, d'écoute, etc.

Le portfolio de carrière peut être un outil important, permettant de consigner les progrès de votre enfant quant au développement de ses compétences améliorant l'employabilité. Il peut également devenir un plan qui assurera une transition réussie de l'école au travail. De plus, le portfolio de votre enfant peut inclure des éléments ou des documents précis qui peuvent être utiles lors de la recherche d'emploi, notamment :

- une lettre de recommandation d'un ancien employeur (peut-être un employeur ayant participé à un programme enseignement-travail) ou d'autres membres importants de la communauté;
- une authentique évaluation du rendement réalisée par un superviseur dans un emploi précédent;
- des photos ou une courte vidéo montrant votre enfant dans un cadre de travail;
- une copie des certificats ou des prix reçus pour des réussites particulières;
- une réflexion écrite ou enregistrée sur les expériences et les objectifs de carrière de votre enfant.

Vous pouvez également inclure dans le portfolio de carrière des éléments soigneusement choisis (photos, anecdote sur une expérience professionnelle antérieure, etc.) qui illustrent la manière dont un employeur précédent a apporté des changements au milieu de travail, ou adapter le portfolio afin de permettre à votre enfant de travailler de manière efficace. Vous pouvez aussi adapter ou modifier le portfolio de votre enfant pour former un ensemble pertinent d'expériences et de compétences en fonction de l'emploi ciblé.



Chapitre 9

Sensibilisation aux carrières et expérience de travail pendant le parcours scolaire

L'importance de la sensibilisation aux carrières et de l'expérience de travail

La sensibilisation aux carrières et l'expérience de travail procurent des occasions de se renseigner sur le travail et les différents types d'emploi et d'acquérir les compétences nécessaires pour faire partie de la population active. La sensibilisation aux carrières et l'expérience de travail devraient être des éléments clés de la planification de la transition pour tous les élèves

Introduction

Ce chapitre examine comment vous pouvez préparer votre enfant à la transition de l'école au travail des façons suivantes :

- en fournissant des possibilités de sensibilisation aux carrières et d'expérience de travail;
- en développant les compétences nécessaires pour faire partie de la population active;
- en intégrant les activités de sensibilisation aux carrières et l'expérience de travail à la planification de la transition pour votre enfant;
- en évaluant les expériences de travail pendant les années scolaires.

Le chapitre explore en outre la sensibilisation aux carrières et propose quelques activités concrètes qui permettront de révéler des intérêts professionnels. Il présente également des façons d'offrir à votre enfant des possibilités d'expérience en cours d'emploi ainsi que des suggestions d'activités d'exploration précises.

Comprendre la sensibilisation aux carrières et l'expérience de travail

La sensibilisation aux carrières, c'est simplement le fait de se renseigner sur le travail, les différents types d'emploi et les compétences nécessaires pour faire partie de la population active.

L'expérience de travail, ce sont les occasions de vivre les différents types de travail et de jouer soi-même le rôle d'un employé. Il sera crucial pour votre enfant d'avoir des possibilités de sensibilisation aux carrières et d'expérience de travail pour qu'il réussisse à faire la transition de l'école au travail.

Les écoles du Nouveau-Brunswick offrent d'excellentes possibilités de sensibilisation aux carrières et d'expérience de travail aux élèves ayant un handicap. De nombreuses écoles présentent des cours qui peuvent aider votre enfant à réaliser ses objectifs et projets en matière d'emploi. Dès la 11^e année, votre enfant pourrait avoir accès à des cours portant notamment sur l'exploration de carrière et l'éducation coopérative. Ces cours intègrent un apprentissage en classe et des expériences en milieu de travail; ils s'appuient sur un partenariat entre les secteurs de l'enseignement, des affaires, des industries et de la main-d'œuvre qui fait généralement appel à des élèves, à des enseignants, à des parents, à des employeurs et à des superviseurs.

L'ANBIC offre de surcroît des programmes que vous pouvez examiner avec l'équipe de ressources de votre enfant. Ces programmes peuvent fournir des possibilités, en milieu scolaire, de sensibilisation aux carrières et d'expérience de travail réelles pour votre élève.





Il y a quatre ou cinq ans, Eileen était sans emploi. Elle restait à la maison et craignait de faire connaissance avec de nouvelles personnes. Aujourd’hui, tout cela a changé. En tant que secrétaire de Personnes d’abord, Eileen affirme qu’elle « aime bien rencontrer des gens ».

Maintenant, elle s’intéresse à des activités de toutes sortes, de la danse en ligne aux soirées festives, de la mode à la musique. Elle a même obtenu son permis de conduire et pense à s’acheter une voiture d’occasion.

Principaux éléments de la sensibilisation aux carrières et de l’expérience de travail

- Être convaincu que le travail est un objectif réaliste pour votre enfant.
- Une planification et une mise en œuvre efficaces associées à des activités de sensibilisation aux carrières et d’expérience de travail.
- Des activités de travail et de carrière qui commencent à un jeune âge (de préférence, à l’école primaire).
- Des activités qui amélioreront la capacité de votre enfant à se motiver lui-même et sa capacité à tisser des liens avec les autres.
- L’accès à une variété d’activités d’exploration des emplois et des carrières pendant le secondaire.
- Le fait de faire partie d’un programme d’éducation coopérative efficace qui offre des soutiens adaptés à votre enfant.
- L’évaluation de la sensibilisation aux carrières de votre enfant et de son expérience de travail pour veiller à ce qu’ils soient bénéfiques pour votre enfant.

Adaptation de l’ouvrage *Promoting Successful Transition For Students with Special Needs*, Conseil canadien de l’enfance exceptionnelle

Sensibilisation aux carrières, expérience de travail et planification de la transition

Il faut consacrer beaucoup de temps à la sensibilisation aux carrières et à l’expérience de travail pendant le processus de planification de la transition. Il y aura probablement des décisions au sujet de la sensibilisation aux carrières et de l’expérience de travail que vous et votre enfant devrez prendre chaque année pendant la planification active. En fait, la sensibilisation aux carrières devrait commencer bien avant la mise sur pied d’un groupe de planification de la transition pendant la première année du secondaire de votre enfant (9^e année).

Les décisions quant aux possibilités de sensibilisation aux carrières et d’expérience de travail qui s’offrent à votre enfant devraient tenir compte des objectifs que vous et votre enfant avez fixés pour un travail rémunéré après le secondaire. Vous devrez revoir ces décisions et les mettre à jour au fur et à mesure que les objectifs se précisent. Nous vous conseillons, comme ligne directrice, de suivre le processus suivant pour prendre vos décisions :

1. Établissez un objectif d’emploi à long terme avec votre enfant (ce qu’il fera après le secondaire) en fonction de ses désirs, forces et intérêts. Vous pourriez avoir comme objectif par exemple que votre enfant décroche un emploi quelconque, avec ou sans aide financière additionnelle. L’objectif pourrait aussi préciser que votre enfant suivra une formation professionnelle supplémentaire (en fréquentant un collège communautaire local par exemple). Il est fort probable que l’objectif devienne beaucoup plus clair plus votre enfant se rapproche de la fin du secondaire. Les plans pourraient fort bien évoluer à mesure que votre enfant vieillit et qu’il se fait une meilleure idée de ses projets d’avenir; cette évolution est tout à fait acceptable : du moment que les plans sont positifs et possibles, vous jetez les bases de la réussite pour votre enfant.
2. En vous inspirant des objectifs que vous et votre enfant avez établis avec l’aide du groupe de planification de la transition, prévoyez des activités qui aideront votre enfant à atteindre ses objectifs. Ces activités devraient avoir deux grandes fins :
 - a. Garantir que votre enfant peut mettre en pratique ce qu’il a déjà appris. Par exemple, les activités de sensibilisation aux carrières devraient être suivies, dans un premier temps, par des efforts d’exploration de carrières et d’emplois et, dans un deuxième temps, par une expérience de travail de longue durée dans la société.



- b. Les compétences d'importance ciblées pour l'employabilité future de votre enfant devraient être développées. Vous voudrez sans doute choisir quelques compétences sur lesquelles travailler pendant chaque année du secondaire. Le développement de ses compétences devrait être intégré dans la mesure du possible aux activités scolaires habituelles de votre enfant.
3. Déterminez les progrès de votre enfant d'une année à l'autre. Les activités de sensibilisation aux carrières et d'expérience de travail ont-elles porté fruit? Faudrait-il changer les objectifs fixés ou les préciser davantage?

Tout au long du processus, faites appel à des personnes qui ne proviennent pas du milieu scolaire et qui possèdent une expérience qui pourrait être bénéfique pour vous et votre enfant. Nous avons mentionné, à la page 42, la possibilité de recourir au « mentor » d'un employeur qui contribuerait à la planification des objectifs en matière d'emploi. De plus, il pourrait être utile d'inclure au processus de planification un représentant d'un organisme communautaire ayant pour mandat d'aider à la recherche d'emploi. Toutes ces personnes pourraient fournir des conseils utiles sur les activités de sensibilisation aux carrières et d'expérience de travail qui s'offrent à votre enfant. Elles pourraient par ailleurs aider à trouver des employeurs qui seraient prêts à offrir une expérience de travail de courte ou de longue durée pour votre enfant pendant son secondaire.

« Herman adore son travail et ne veut pas s'absenter, ne serait-ce qu'une journée. Le travail et l'interaction sociale qu'il a avec les autres employés ont vraiment changé les choses sur le plan personnel. Il gagne de l'autonomie au travail au quotidien. »

Un formateur en milieu de travail discute de Herman, qui s'occupe chaque matin du nettoyage, de l'empilage, du balayage et du déplacement de produits et de caisses dans un commerce de matériaux de construction achalandé.



La sensibilisation aux carrières

La sensibilisation aux carrières comporte un apprentissage sur différents emplois, les divers rôles des travailleurs, l'importance du travail et l'adoption d'une attitude positive à l'égard du travail. Au cours des activités de sensibilisation aux carrières, votre enfant apprendra également à mieux se connaître et explorera ses intérêts pour son futur parcours professionnel.

La sensibilisation aux carrières devrait commencer à l'école primaire et à l'école intermédiaire. Si cela n'a pas été le cas pour votre enfant au moment où vous entamez le processus de planification, vous devriez vous renseigner sur les cours offerts à l'école de votre enfant, comme l'exploration de carrière ou l'éducation coopérative.

Apprendre à connaître les compétences sociales qui sont essentielles pour réussir au travail est un volet important de la sensibilisation aux carrières. Quelques-unes de ces compétences sont indiquées à la page 38. Il est particulièrement crucial d'apprendre à travailler avec les autres. Il est facile d'intégrer l'apprentissage de ces compétences aux activités scolaires habituelles.

La sensibilisation aux carrières, c'est aussi commencer à associer les intérêts de votre enfant avec des carrières ou des emplois possibles. Servez-vous des questions ci-dessous pour aider votre enfant à cerner ses intérêts pour des emplois potentiels

Déterminer les intérêts professionnels de votre enfant

Pour aider votre enfant à réfléchir aux carrières et aux emplois, répondez aux questions suivantes avec lui. Mettez vos réponses par écrit pour vos dossiers.

- Qu'est-ce que j'aime faire pendant mes moments libres? Qu'est-ce qui me rend heureux dans ces activités?
- Quels sont les matières que j'aime beaucoup à l'école? Qu'est-ce qui me rend heureux dans ces matières?
- Quels sont les matières que j'aime le moins à l'école? Qu'est-ce qui fait que je n'aime pas ces matières?
- Pourquoi les gens me font-ils des compliments (enseignants, parents, amis)?
- Quelle est ma plus grande force?
- Quelles nouvelles activités est-ce que j'aimerais essayer? Comment est-ce que je pourrais apprendre à faire ces activités?

Adaptation de l'ouvrage *Préparation à la transition au marché du travail*, ANBIC, module À mon sujet, 2020



Exemples d'activités de sensibilisation aux carrières

Remarque : Ces exemples pourraient faire partie d'un cours de sensibilisation aux carrières ou être intégrés à une matière scolaire courante, comme le français, les mathématiques, les sciences sociales, etc.

- Visiter divers lieux de travail et demander aux élèves de rassembler de l'information (avec un peu d'aide, au besoin) sur les fonctions de travail, la rémunération, les avantages sociaux, le milieu de travail et les employés à chaque emplacement.
- Demander aux élèves de trouver des possibilités d'emploi dans leur localité en lisant les avis de postes vacants, en consultant les sites de recherche d'emplois, en parlant avec des employeurs, etc. Inviter les employeurs à venir parler à la classe pour discuter de postes vacants particuliers.
- Demander aux élèves de se renseigner sur les règles de sécurité en place dans différents milieux de travail.
- Inviter un employeur ou un gestionnaire des ressources humaines à venir parler à la classe de l'importance d'avoir une apparence propre, d'être bien mis et de se présenter au travail à l'heure.
- Aider les élèves trouver la valeur du travail que font les gens, plus particulièrement les travailleurs qu'ils croisent au cours d'une journée ordinaire (par exemple le conducteur d'autobus, les enseignants, les commis dans les magasins, etc.).
- Aider les différents élèves à comprendre en quoi leurs forces et intérêts personnels sont liés à leur choix de carrière ou d'emploi en demandant à chaque élève de trouver trois emplois qu'il aimerait faire et trois emplois qu'il n'aimerait pas, et d'expliquer ses raisons.

Adaptation de l'ouvrage *Teaching the Possibilities: Jobs and Job Training*, Minnesota Educational Services, 1994.

« L'offre de possibilités de sensibilisation aux carrières pendant les années du secondaire est au cœur de la transition des élèves ayant des besoins spéciaux vers un travail valorisant à l'âge adulte. »

Promoting Successful Transition for Students with Special Needs, J. Richard Freeze, Conseil canadien de l'enfance exceptionnelle.

Exploration d'emploi

L'exploration d'emplois offre à votre enfant l'occasion d'examiner des emplois réels qui cadrent avec ses intérêts et aptitudes. Elle peut fournir à votre enfant une expérience pratique et des possibilités de mettre en valeur les connaissances qu'il a acquises pendant ses activités de sensibilisation aux carrières. L'exploration d'emplois est une étape importante, car elle :

- aide votre enfant à définir ses propres intérêts professionnels;
- permet à votre enfant d'examiner toute une gamme d'emplois et de travaux différents grâce à un stage pratique;
- permet à votre enfant de se familiariser avec divers milieux de travail;
- aide votre enfant à développer des compétences dont il pourrait avoir besoin pour le travail.

Les activités d'exploration d'emplois peuvent commencer dès les niveaux intermédiaires. Or, pour la plupart des élèves, elles auront lieu au secondaire.

Exemples d'activités d'exploration d'emplois

- Observation au poste de travail : votre enfant peut passer du temps avec un employé dans un milieu de travail réel. L'employé accepte la responsabilité de montrer à votre enfant les fonctions du travail et le milieu de travail dans son ensemble.
- Bénévolat : une expérience de bénévolat pendant une durée limitée offre à votre enfant l'occasion d'explorer ses intérêts ainsi que diverses sphères de travail. Le bénévolat permet à votre enfant d'étoffer son curriculum vitae, de travailler de nouvelles aptitudes et d'être exposé à divers types de travail. Il ne faut surtout pas oublier que les stages de bénévolat ont pour but de fournir une expérience de travail valorisante pour les élèves et non de faire office d'emploi non rémunéré de longue durée.
- ◇ En tant qu'option d'exploration de carrière, le bénévolat est une expérience qui peut aider votre enfant à décrocher un emploi rémunéré de longue durée.
- Participation à des programmes et activités d'emplois d'été : ces activités devraient être organisées dans le cadre de la planification de la transition de votre enfant .

Pour que les activités d'exploration d'emplois soient utiles, il faut retenir les principes suivants :



- Les activités devraient fournir une expérience pratique dans des milieux de travail de votre localité (et fournir toute l'aide dont votre enfant pourrait avoir besoin).
- Les activités devraient s'inscrire dans les objectifs de transition que vous et votre enfant avez établis.
- Les activités devraient être déterminées à la lumière des intérêts et habiletés de votre enfant.
- Les activités devraient commencer par des expériences de travail de courte durée dans divers milieux de travail courants pour ensuite progresser à des expériences prolongées pouvant mener à un emploi rémunéré.

Une planification officielle de la transition de votre enfant devrait comprendre des décisions quant aux meilleures activités possibles d'exploration d'emplois pour lui. Toute activité précise qui ressort de la planification sera intégrée au plan d'action de votre enfant. Songez aux questions suivantes lorsque vous envisagez des activités d'exploration d'emplois pour votre enfant.

Exploration d'emplois – questions de réflexion

- Quels types d'activités d'exploration d'emplois (observation au poste de travail, stage, etc.) conviennent davantage à votre enfant en ce moment?
- Quels emplois ou milieux de travail votre enfant devrait-il examiner en ce moment?
- Les activités d'exploration d'emplois offrent-elles à votre enfant l'expérience nécessaire pour prendre des décisions au sujet de ses futurs choix de carrière?
- Les activités sont-elles liées aux intérêts de votre enfant, ou votre enfant acquerra-t-il de nouveaux intérêts au cours des activités d'exploration d'emplois?

« C'est probablement l'inclusion efficace d'élèves ayant des besoins spéciaux à l'éducation coopérative, plutôt que l'offre d'expériences de travail différentes et séparées, qui se veut la plus importante réforme que

doivent apporter les écoles secondaires pour répondre aux besoins de leurs élèves. »

Promoting Successful Transition for Students with Special Needs, Conseil canadien de l'enfance exceptionnelle

Stages d'alternance travail-études

Comme mentionné, les stages d'alternance travail-études consistent en un programme grâce auquel les élèves se voient offrir des occasions d'études et d'expérience en cours d'emploi. Il s'agit d'un effort conjoint entre le monde des affaires et l'école ou le district scolaire. Dans le cadre des programmes stages d'alternance travail-études, les élèves acquièrent les compétences et les connaissances propres à différents emplois et développent les aptitudes scolaires nécessaires pour décrocher un emploi.

En principe, les élèves participent à un stage d'alternance travail-études dans leur dernière année du secondaire, et seulement pendant un semestre (la moitié de l'année). Pendant cette période, ils « travaillent » jusqu'à trois heures par jour. Ces heures ont lieu durant la journée scolaire, et l'élève reçoit un crédit pour son diplôme. Selon l'enfant et l'équipe de ressources, il pourrait être possible d'intégrer plusieurs stages d'alternance travail-études au plan d'études à partir de la 11^e année.

Ce programme s'adresse à tous les élèves qui satisfont aux critères. En gros, il faut avoir un bon rendement scolaire et un bon dossier de présence, et il faut avoir fait un choix de carrière ou, à tout le moins, avoir déterminé un « groupe de carrières apparentées ». Les élèves doivent présenter une demande au programme de stages d'alternance travail-études au moment où ils font généralement leur choix de cours.





Différentes raisons pour lesquelles les stages d'alternance travail-études revêtent une importance pour les élèves :

- Elle leur fournit des expériences de travail positives qui les aident à développer leurs compétences et leur motivation à trouver un emploi dans des milieux de travail ordinaires.
- Puisque c'est l'école ou le district scolaire qui gère les programmes, il y aura des occasions de venir en aide aux élèves pour leur permettre de travailler ainsi que des occasions d'aider les employeurs à intégrer des élèves à leurs milieux de travail.
- Les stages d'alternance travail-étude offrent généralement les possibilités d'emploi après le secondaire. En ayant accès à ces possibilités, les élèves seraient en mesure d'avoir de précieux contacts avec les employeurs et de pouvoir créer leur propre portfolio de carrière.
- Vous pouvez commencer à prévoir la participation de votre enfant au programme d'éducation coopérative de son école dès le début de son plan de transition. Si votre enfant a eu l'occasion de dresser une liste de carrières potentielles, il peut s'en servir comme point de départ pour planifier ses stages d'éducation coopérative. Si vous avez une idée générale des stages que convoite votre enfant, l'équipe de transition sera plus à même de prévoir les cours et les activités de sensibilisation aux carrières et de mettre votre enfant en contact avec les personnes idéales pour l'aider à faire une transition aussi facile que possible à l'âge adulte.

Évaluation des expériences de travail

Les expériences de travail pendant le secondaire sont un volet important de la transition à la vie après l'école. Elles procurent aux élèves une expérience professionnelle pratique ainsi que des renseignements pertinents sur une carrière qui les aident à prendre des décisions d'emploi après le secondaire.

Il est important pour votre enfant de pouvoir cumuler des expériences de travail de qualité pendant son parcours scolaire. Le groupe de planification de la transition dont vous et votre enfant faites partie devrait être en mesure d'évaluer la qualité de l'expérience de travail de votre enfant. Pour y arriver, le groupe devra prendre le temps de déterminer l'efficacité de l'expérience de travail. Voici quelques questions générales à analyser :

- L'expérience de travail était-elle voulue de votre enfant et bénéficiait-elle de votre soutien et de celle du groupe de planification de la transition?
- L'expérience de travail s'inscrivait-elle dans les objectifs établis dans le plan de transition de votre enfant?
- Si votre enfant a eu besoin d'aide sur le lieu de travail, l'aide fournie a-t-elle été adéquate? À quel point l'employeur et les collègues de votre enfant ont-ils accepté la responsabilité d'offrir leur soutien?
- Votre enfant a-t-il vécu une expérience généralement positive dans le milieu de travail? Le cas échéant, pourquoi? Si ce ne fut pas le cas, pourquoi pas?
- L'expérience de travail a-t-elle permis à votre enfant de mettre en pratique les compétences qu'il avait apprises pendant son parcours scolaire?
- L'expérience de travail a-t-elle aidé votre enfant à acquérir de nouvelles compétences sociales et professionnelles et à adopter une attitude positive à l'égard du travail?
- L'expérience de travail a-t-elle permis à votre enfant de commencer sa transition vers le monde et la société adultes?

Servez-vous des questions ci-dessus pour évaluer chacune des éventuelles expériences de travail de votre enfant pendant son secondaire. Ajoutez-y toute autre question qui pourrait s'appliquer précisément à la situation de votre enfant. Il sera aussi important de demander à l'employeur comment il perçoit l'expérience de travail de votre enfant. L'employeur pourrait même accepter d'assister à une réunion (ou même plusieurs) du groupe de planification de la transition pour discuter de l'expérience de travail et des possibilités d'emploi futures.



Chapitre 10

Études et formation après le secondaire

Introduction

Dans le présent chapitre, nous examinons les possibilités d'études et de formation postsecondaires pour les personnes ayant un handicap.

Nous examinons en outre les ressources et les programmes ayant pour but d'améliorer l'employabilité et la réussite professionnelle, dont les suivantes :

- les possibilités de formation actuelles pour les personnes ayant un handicap;
- les services d'emploi parrainés par une agence communautaire;
- les programmes gouvernementaux;
- les possibilités de formation offertes par un employeur.



C'est habituellement dans les universités et les collèges communautaires que l'on suit des études postsecondaires. Les universités du Nouveau-Brunswick sont reconnues pour leur savoir-faire et leurs programmes dans des domaines comme le génie, l'informatique, la foresterie, les arts, les sciences infirmières, la biologie, le droit, les technologies, la traduction, la musique, la criminologie et le travail social.

Comptant des campus partout dans la province, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) propose des cours qui permettent de combler les besoins particuliers de l'industrie. Il offre par ailleurs des programmes de certificat et de diplôme, ainsi qu'un vaste éventail de possibilités de formations professionnelles. Les établissements d'études postsecondaires d'aujourd'hui ont beaucoup évolué pour inclure les personnes ayant un handicap dans leurs programmes d'études. À titre d'exemple, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick propose un processus d'admission spéciale permettant aux étudiants qui bénéficiaient d'un plan d'apprentissage modifié au secondaire de fréquenter le collège. Chaque année, le collège réserve à ces étudiants un certain nombre de places dans ses programmes. La liste, mise à jour chaque année, se trouve sur le site Web du CCNB, à la section des programmes d'admission spéciale. Les étudiants présentent leur demande selon les modalités habituelles; on communique ensuite avec eux pour une entrevue devant un comité de représentants, comme l'agent des stratégies d'apprentissage du CCNB et un représentant de l'ANBIC. Les questions posées pendant l'entrevue permettent de déterminer si les aptitudes de l'étudiant conviennent au programme choisi. Pour augmenter les chances de réussite à l'entrevue d'admission spéciale, on encourage les candidats à prendre les mesures suivantes :

- Présenter leur demande aussitôt que possible (avant le 1^{er} janvier).
- Avoir des objectifs de carrière clairs ou un bon plan d'emploi.
- Se renseigner sur le programme choisi.
- Participer aux activités (Étudiant d'un jour, Portes ouvertes, etc.) offertes par le CCNB Communiquer avec l'ANBIC pour obtenir des services de planification ou d'orientation. (Source : <https://nbcc.ca/admissions/special-admissions>)

Éducation postsecondaire

Steven Austin, instructeur en menuiserie au Campus de Moncton, et la faculté de soudage du Campus de Saint John sont les lauréats 2020 du Prix national de l'inclusion scolaire de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire. Ce prix récompense une personne ou une équipe qui a apporté une contribution positive et importante à l'inclusion scolaire dans les systèmes d'apprentissage précoce, les écoles publiques et les établissements postsecondaires.

En collaboration avec le stratège d'apprentissage du campus, le tuteur de l'étudiant et sa famille, les instructeurs ont mis au point d'autres méthodes d'enseignement et ont coordonné leur emploi du temps pour offrir des cours particuliers en dehors des heures d'enseignement. L'engagement et la confiance de l'étudiant ont augmenté, et les autres étudiants de la classe ont appris l'importance de l'inclusion.

(Source : Site Web du NBCC : <http://nbccstories.ca/nbcc-faculty-members-receive-national-inclusive-education-awards/>)

Les étudiants acceptés par l'entremise d'une admission spéciale auront accès à une gamme de mesures de soutien, allant d'un facilitateur de la transition de l'ANBIC à une technologie d'aide spécialisée, pour les aider pendant leurs études. Les facilitateurs de la transition travailleront avec l'étudiant, sa famille, l'établissement d'enseignement, etc., pour veiller à ce que l'étudiant reçoive les mesures de soutien dont il a besoin et à ce que son parcours collégial soit fructueux.

Les étudiants peuvent aussi choisir de présenter une demande d'admission ordinaire au CCNB et de suivre le programme d'études de leur choix dans le volet ordinaire. Les centres d'apprentissage accessible du CCNB proposent aussi de nombreuses mesures de soutien aux étudiants. Des services d'accessibilité sont par ailleurs offerts dans de nombreuses universités de la province afin de garantir que les étudiants ont accès à des services et à des mesures d'adaptation équitables pour leur permettre de poursuivre leurs études.

Programmes de formation professionnelle

Programmes gouvernementaux

Il faut savoir ce qu'il en coûtera de fréquenter un établissement d'études postsecondaires. Les programmes gouvernementaux peuvent offrir une aide de différentes façons :

Les personnes présentant des besoins d'apprentissage divers pourraient pouvoir profiter d'une aide financière pour faire des études ou suivre une formation permettant d'acquérir des compétences particulières. Il pourrait notamment s'agir d'une aide financière pour couvrir les dépenses ou services suivants :

- Preneurs de notes et lecteurs
- Livres présentés dans un autre format
- Tuteur
- Services auxiliaires
- Frais de transport propre au handicap d'une personne
- Technologie d'assistance
- Services d'interprétation
- Services de défense des intérêts ou aide à la navigation

- Frais de scolarité
- Évaluation médicale
- Matériel universitaire ou collégial

Autres ressources et organismes communautaires

Il est important de noter que le financement offert pour ces services pourrait être limité et n'être accessible que si un objectif de carrière ou un plan d'emploi a été établi par la personne ayant un handicap.

- Il est aussi possible que certains programmes prévoient une aide financière pour couvrir les frais de scolarité. Cette aide peut prendre la forme d'un prêt étudiant ou d'une bourse destinés au grand public. Les personnes ayant un handicap pourraient par ailleurs obtenir une aide financière dans le cadre de programmes de financement, comme les subventions canadiennes pour études.

Il existe toute une gamme de possibilités de financement et de mesures de soutien auxquelles les étudiants peuvent accéder s'ils choisissent de poursuivre des études postsecondaires. Les étudiants recevront une aide suffisante pendant leurs études et pourront obtenir une aide personnalisée continue pendant leur parcours universitaire ou collégial.

Possibilités actuelles de formation professionnelle

« Les employés ayant une déficience intellectuelle se classent par ailleurs au-dessus de la moyenne sur d'autres mesures de rendement. Selon une étude d'Environics Research, les employeurs accordent à leurs employés ayant une déficience intellectuelle une note moyenne de 84 % dans les catégories suivantes : haut niveau de productivité, fiabilité, engagement au travail, motivation, excellence de l'assiduité au travail et grande attention à la qualité du travail. »

(Source : site Web de Prêts, disponibles et capables : <https://pretsdisponiblesetcapables.ca/stories/un-employe-eleve-les-normes-de-qualite-chez-kent/>)

Il existe différents programmes qui pourraient aider votre enfant à acquérir les aptitudes dont il aura besoin pour faire la transition des études au travail. Comme la plupart de ces programmes comptent sur un financement gouvernemental, il n'y a aucune garantie que ces programmes seront toujours là à l'avenir.

La plupart des programmes de formation comptent un volet de formation en cours d'emploi. Ce type de



formation est souvent très utile parce que les personnes qui y participent sont à même de mettre en pratique, dans le milieu de travail, les aptitudes qu'ils apprennent.

Programmes gouvernementaux

Les programmes gouvernementaux peuvent proposer de nombreuses possibilités de formation :

- Un financement est offert pour les formateurs en milieu de travail, la technologie d'aide ou toute autre mesure d'adaptation requise au travail.
- Il arrive aussi que le gouvernement finance des « partenariats de perfectionnement des compétences » qui offrent une formation de courte durée (10 semaines par exemple) dans des entreprises ou des secteurs particuliers. Ces programmes sont généralement organisés par un partenariat conclu entre un organisme communautaire et des employeurs.
- Une aide financière pourrait être offerte, dans le cadre de programmes d'expérience professionnelle, pour aider un travailleur à acquérir des compétences de travail. Dans ces programmes, le gouvernement fournit aux employeurs une subvention salariale pendant un certain temps pour les employés participants. Bien qu'il ne s'agisse pas de programmes de formation officielle, ces travailleurs peuvent ainsi recevoir une formation en cours d'emploi et acquérir du coup des compétences de travail.

L'objectif, c'est que les travailleurs gagnent en autonomie dans le milieu de travail et que l'aide financière soit éliminée graduellement. Une aide financière de longue durée est aussi possible lorsqu'un travailleur en a besoin pour réussir dans son emploi.

Aide d'organismes communautaires offrant des services d'emploi subventionnés

Les organismes communautaires qui offrent des services d'emploi subventionnés participent activement à la formation professionnelle. Il y a divers organismes dans la province qui proposent différents services et possibilités de formation pour des personnes qui cherchent à accéder au marché du travail. Les agences d'emploi locales peuvent faciliter la recherche d'emplois, la préparation d'un curriculum vitae, l'acquisition de compétences, les cours d'emploi, etc. Certains organismes, comme la Société Neil Squire, peuvent en outre contribuer à la mise en place des mesures d'adaptation dont pourrait avoir besoin un travailleur pour pouvoir faire son travail.

Certains organismes proposent aussi des subventions qui permettent aux employeurs d'offrir une expérience de travail à certaines personnes. Ces subventions peuvent couvrir la rémunération (totale ou partielle) des employés visés pendant une période limitée de formation en cours d'emploi. Il faut savoir que l'objectif d'une subvention salariale, c'est que l'employé acquiert les compétences requises pour en venir à gagner son salaire une fois la subvention terminée.

Possibilités de formation offertes par un employeur

De nombreux employeurs fournissent une formation en cours d'emploi à leurs employés. Les grands employeurs comptent souvent un service des ressources humaines et des programmes de formation officiels qui présentent aux nouveaux employés les compétences et les possibilités dont ils auront besoin pour réussir dans leur travail.

On présumait auparavant que les personnes ayant un handicap avaient besoin d'aide de l'extérieur pour la formation en cours d'emploi. Les employeurs étaient nombreux à avoir l'impression qu'ils n'étaient pas outillés pour former de nouveaux employés ayant un handicap, une situation qui a créé des obstacles à l'emploi pour cette population.

Cela dit, la population active d'aujourd'hui est plus diversifiée que jamais. Beaucoup d'employeurs adoptent des pratiques d'embauche inclusives et offrent soutien et formation à l'interne aux personnes ayant un handicap. Dans certaines situations, il pourrait être nécessaire de recourir à une aide de l'extérieur pour permettre à l'employeur d'acquérir les connaissances et compétences requises pour la formation et le soutien d'un employé ayant un handicap. Si c'est ce que cherche un employeur, il existe des ressources communautaires, comme l'ANBIC et les agences d'emploi locales, qui présentent des séances d'information en milieu de travail pour renseigner les employeurs et les employés quant aux avantages d'un milieu de travail inclusif.



Partie V Conclusion

Chapitre 11 Bâtir des liens

Chapitre 11

Bâtir des liens

Une responsabilité partagée

Assurer une transition sans problème, c'est une responsabilité que partagent bon nombre des personnes qui adhèrent à la vision et qui visent l'objectif de la pleine participation des personnes ayant un handicap.

Mot de la fin

Tout au long de ce guide, nous avons couvert un large éventail de renseignements et de sujets qui, nous l'espérons, vous aideront, vous et votre enfant, dans le processus de planification de la transition.

L'établissement de liens en vue d'une transition réussie de l'école au travail et à la participation à la vie de la communauté demandera du temps, des efforts et de la patience de votre part, de celle de votre enfant et des autres. Il est important de planifier et d'agir année après année, mois après mois, et jour après jour. Les éléments essentiels pour aider votre enfant à vivre une transition réussie sont les suivantes :

- Les familles, éducateurs, employeurs et autres personnes sont déterminés à atteindre l'objectif de participation communautaire pour votre enfant.
- Les jeunes adultes et leur famille participent activement au processus de planification de la transition. Cela inclut un engagement à s'assurer que votre enfant développera la capacité et la confiance nécessaires pour prendre des décisions pour lui-même.
- Les familles encouragent les enfants à développer des compétences, des liens avec les autres et des possibilités de participation à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Cet encouragement doit commencer le plus tôt possible.



- La transition éventuelle de l'école au travail et à la vie adulte est planifiée très tôt dans le cheminement scolaire. Une planification efficace exige de fixer des objectifs et des attentes, et de déterminer comment les atteindre par l'entremise d'activités et d'expériences à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.
- Des efforts sont déployés pour que les enfants et les jeunes reçoivent leur éducation dans des salles de classe avec des élèves de leur âge. La participation et l'apprentissage avec des pairs sont cruciaux à l'offre de possibilités de participation à la vie de la communauté une fois l'école terminée.
- Les enfants sont exposés à la dès le plus jeune âge à la sensibilisation aux carrières et ont des expériences professionnelles positives pendant les années scolaires. Les expériences professionnelles peuvent inclure des emplois d'été ou à temps partiel, ainsi que des expériences professionnelles organisées par l'école.
- Les autres personnes qui tiennent, tout comme les familles, à ce que les enfants mènent une vie active et productive, offrent un soutien adéquat. Les sources de soutien peuvent être les enseignants et autres éducateurs, les conseillers d'orientation, les employeurs, les amis, les collègues de travail, la communauté et les organismes gouvernementaux.

Dans l'idéal, le fait de bâtir des liens à une transition réussie comprend tous les éléments essentiels énumérés ci-dessus. De nombreuses personnes et leur famille peuvent rencontrer des obstacles à la mise en place des éléments appropriés, mais avec le soutien adéquat, c'est possible.

Nous espérons que l'information et les suggestions contenues dans ce guide contribueront à bâtir des liens à un avenir prometteur pour votre enfant.

Ressources financières

Programme de soutien aux personnes ayant un handicap du Nouveau-Brunswick

Lorsque votre enfant atteint l'âge de 19 ans, il peut être admissible au Programme de soutien aux personnes ayant un handicap du Nouveau-Brunswick, qui est financé par le ministère du Développement social. Ce programme offre des mesures de soutien personnalisées et souples aux personnes ayant un handicap. Il permet de fournir des services de facilitation indépendants et d'utiliser des approches axées sur la personne pour planifier et concevoir des mesures de soutien au besoin. Afin de faciliter la transition à l'indépendance, une personne peut faire une demande auprès du programme jusqu'à six mois avant son 19^e anniversaire. Les demandeurs doivent se rendre au bureau local du ministère du Développement social et demander un formulaire afin de déterminer leur admissibilité financière. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur ce programme à https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.200972.Programme_de_soutien_aux_personnes_ayant_un_handicap.html ou en parlant à un représentant de l'ANBIC.

Programme de soutien aux familles pour les enfants ayant un handicap

Le Programme de soutien aux familles pour les enfants ayant un handicap offre un soutien en matière de travail social et des ressources financières aux familles afin de les aider à fournir les soins et le soutien nécessaires pour répondre aux besoins de développement de leur enfant ayant un handicap.

Pour s'inscrire au programme, un parent ou un tuteur contacte le bureau local du ministère. Un travailleur social communiquera avec une famille qui répond aux critères de préévaluation pour prendre des dispositions afin de mener le processus de demande. Dans le cadre de ce dernier, la famille fournit de l'information sur les forces et les besoins non satisfaits de l'enfant et de la famille, ainsi que le nom des professionnels ou des organisations qui fournissent des services à l'enfant et à la famille. Des renseignements sur le revenu familial seront également recueillis afin de déterminer le montant de la contribution financière de la famille aux services, le cas échéant.



Les options de service proposées aux familles éligibles dépendent des besoins non satisfaits de l'enfant et de la famille et des ressources offertes. Parmi les exemples d'options de service, citons le remboursement des soins de secours, la garde d'enfants supplémentaire pour les enfants de plus de 12 ans, l'aide au transport médical, et l'équipement médical et de réadaptation. Pour avoir de plus amples renseignements, consultez https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.10195.Programme_de_soutien_aux_familles_pour_les_enfants_ayant_un_handicap.html

Crédit d'impôt pour personnes handicapées

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées réduit l'impôt sur le revenu qu'une personne ayant un handicap doit payer. Si vous n'avez pas besoin d'utiliser une partie ou la totalité du crédit d'impôt parce que vous avez un revenu faible ou nul, vous pouvez peut-être en transférer la totalité ou une partie à votre époux, conjoint de fait ou autre personne de soutien. Pour obtenir le crédit, vous devez remplir un Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (formulaire T2201), le faire signer par un médecin, un optométriste, un audiologiste, un ergothérapeute, un psychologue ou un orthophoniste qualifié, et le retourner à l'Agence du revenu du Canada. Si vos enfants ont moins de 18 ans et sont admissibles au crédit d'impôt pour personnes ayant un handicap, ils peuvent être admissibles à la Prestation pour enfants handicapés, qui est un supplément à la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Elle aide les familles à revenu faible ou modeste qui s'occupent d'un enfant ayant un handicap mental ou physique grave et prolongé. Afin de soumettre une demande pour leur enfant, les familles doivent obtenir un Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées signé et le formulaire de Demande de prestations canadiennes pour enfants (RC66).

Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

Un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) est un régime d'épargne visant à aider les parents et d'autres personnes à épargner pour la sécurité financière à long terme d'une personne admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) - il n'est pas nécessaire que cette personne profite réellement du crédit d'impôt pour personnes handicapées, il suffit qu'elle y soit admissible. Le gouvernement fédéral a annoncé cette mesure dans le cadre des initiatives budgétaires de 2007. Il n'y a pas de limite annuelle aux montants qui peuvent être cotisés au REEI d'un bénéficiaire particulier au cours d'une année donnée. Cependant, la limite globale à vie pour un bénéficiaire particulier est de 200 000 \$. Les cotisations sont autorisées jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le bénéficiaire atteint l'âge de 59 ans. La Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité (SCEI) est un montant que le gouvernement du Canada verse dans un REEI. Le gouvernement verse des subventions de contrepartie de 300, 200 ou 100 %, selon le revenu familial du bénéficiaire et le montant cotisé. Un REEI peut recevoir un maximum de 3 500 \$ en subventions de contrepartie dans une année, et jusqu'à 70 000 \$ au cours de la vie du bénéficiaire. Une subvention peut être versée dans un REEI sur les cotisations versées au REEI du bénéficiaire jusqu'au 31 décembre de l'année où le bénéficiaire atteint 49 ans. Le Bon canadien pour l'épargne-invalidité (BCEI) est un montant versé par le gouvernement du Canada directement dans un REEI. Le gouvernement versera des bons fondés sur le revenu d'un maximum de 1000 \$ par année aux Canadiens handicapés à faible revenu, quel que soit le montant cotisé. La limite à vie du bon est de 20 000 \$. Un bon peut être versé dans un REEI jusqu'à l'année où le bénéficiaire atteint 49 ans. Les cotisations à un REEI ne sont pas déductibles d'impôt et peuvent être versées jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le bénéficiaire atteint 59 ans. Les cotisations qui sont retirées ne doivent pas être incluses dans le revenu du bénéficiaire lorsqu'elles sont payées à partir d'un REEI. Toutefois, la SCEI, le BCEI et les revenus de placement gagnés dans le régime seront inclus dans le revenu du bénéficiaire aux fins de l'impôt lorsqu'ils seront payés à partir du REEI. Pour de plus amples renseignements sur le REEI, consultez le Web de l'ARC à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/regime-enregistre-epargne-invalidite-reei.html>



Régimes enregistrés d'épargne-études

Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un régime d'épargne spécial qui peut vous aider, vous, votre famille ou vos amis, à épargner pour les études après le secondaire. Les REEE sont enregistrés par le gouvernement du Canada pour permettre à l'épargne-études de croître à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que la personne désignée dans le REEE s'inscrive à un programme d'études après le secondaire. Le gouvernement du Canada offre des programmes de subventions spéciales pour vous aider à épargner en augmentant le montant que vous mettez de côté pour les études d'un enfant :

- une Subvention canadienne pour l'épargne-études qui s'ajoute de 20, 30 ou 40 % à l'argent que vous placez dans un REEE, selon votre revenu familial net;
- un Bon d'études canadien, une subvention supplémentaire d'une valeur maximale de 2 000 \$ pour aider les familles à revenu modeste à commencer à épargner pour l'éducation après l'école secondaire des enfants nés le 1^{er} janvier 2004 ou après.

Pour avoir de plus amples renseignements sur les impôts et les REEE, composez le 1-800-959-8281 ou consultez le site Web du gouvernement du Canada à <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/education/epargne-etudes/reee.html>.

Références et ressources

ASSOCIATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR L'INTEGRATION COMMUNAUTAIRE. *Entreprendre le voyage*, chapitre 8, Déménager : options de logement et de soutien, 2015. Internet : https://nbacl.nb.ca/takingthejourney_en_cover-2/?lang=fr

« Inkwork European Project ». Internet : <http://www.inworkproject.eu/toolbox/>

Ability for Hire: An Employer's Guide, New Brunswick People First, 1997

ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE. *Hiring Someone with an Intellectual Disability: A Tool Kit for Employers*, Personnes d'abord NB, 1996.

COMMISSION CANADIENNE DE MISE EN VALEUR DE LA MAIN-D'OEUVRE. *People with Disabilities Making Transitions*, rapport de recherche 3, 1994.

GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE. « Respect – Diversité – Inclusion ». Internet : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education/m12/content/rdi.html>

GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE. *Guidelines and Standards Educational Planning for Students with Diverse Learning Needs*, 2015.
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/curric/Resource/GuidelinesStandardsEducationalPlanningStudentsWithExceptionalities.pdf>

FREEZE, D. Richard. *Promoting Successful Transitions for Students with Special Needs*, Winnipeg, Université du Manitoba, Conseil canadien de l'enfance exceptionnelle, 1998.

ASSOCIATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR L'INTEGRATION COMMUNAUTAIRE. *Préparation à la transition au marché du travail*, ANBIC, module À mon sujet, 2020.

MINNESOTA EDUCATIONAL SERVICES. *Teaching the Possibilities: Jobs and Job Training*, 1994.

« NBCC Stories ». Internet : <http://nbccstories.ca/nbcc-faculty-members-receive-national-inclusive-education-awards/>

« NBCC Accessibility Services, Special Admissions ». Internet : <https://nbcc.ca/admissions/special-admissions>

PRÊTS, DISPONIBLES ET CAPABLES, L'INCLUSION EST UNE FORCE AU TRAVAIL. Internet : <https://pretsdisponiblesetcapables.ca/stories/un-employe-eleve-les-normes-de-qualite-chez-kent/>

GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. DÉVELOPPEMENT SOCIAL. Programme de soutien aux personnes ayant un handicap. Internet : https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.200972.Programme_de_soutien_aux_personnes_ayant_un_handicap.html

GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. DÉVELOPPEMENT SOCIAL. Programme de soutien aux familles pour les enfants ayant un handicap. Internet : https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.10195.Programme_de_soutien_aux_familles_pour_les_enfants_ayant_un_handicap.html

GOUVERNEMENT DU CANADA. AGENCE DU REVENUE DU CANADA. « Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) ». Internet : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/regime-enregistre-epargne-invalidite-reei.html>

GOUVERNEMENT DU CANADA. « Aide financière aux étudiants et planification des études, Régime enregistré d'épargne-études ». Internet : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/education/epargne-etudes/reee.html>



InclusionNB

984, rue Prospect, Fredericton, N.-B. E3B 2T8

1.866.622.2548 www.inclusionnb.ca



@inclusionnb



@inclusionnb



@inclusionnb

Enregistrement des organismes de bienfaisance:

107768749RR0001